

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.36	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

0.75 0.98 1.24 1.67 2.04 2.42

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams

Régistre des bans de
Mariages de la Paroisse
de St Pierre
Commencé en Juin 1861.

Archives cantonales vaudoises

RM 22004.11

Microfilm

SB 65
Ed 182/2

(1861.)

1

N. 1. Les dimanches vingt six Mai, deux & neuf Juin mil huit cent soixante un, les bans de mariage de
Cocharde & Bourgeois
Jean David Louis Cocharde de Chateaux, domicilié à Vufflens le Château, fils majeur né le 4 Août 1822 de Jean François Cocharde & de Suzanne née Cathelin la femme, d'une part, & Marie Françoise Bourgeois de Yent, domiciliée à Vufflens le Château, fille mineure autorisée née le 18 Mars 1842 de David Gabriel Emmanuel Bourgeois & de défunte Marie Rose née Moran la femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yent, après que M. Dollent pasteur à Vufflens a déclaré qu'ils sont en règle
Noland Pasteur

N. 2. Les dimanches deux, neuf & seize Juin mil huit cent soixante un, les bans de mariage de
Pingoud & Saharpe
Jean Marc François Pingoud de Yent & Saharpe domicilié à Yent, fils majeur des défunts Jean David Pingoud & Jeanne née Michon la femme, veuf de Jeanne Louise née Bourgeois, d'une part, & Suzanne Louise Françoise de Saharpe de Laubanne & de Nolla, domiciliée à Laubanne fille majeure des défunts Charles de Saharpe & Anne Tinturier la femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yent, après que M. Louis Curtat pasteur à Laubanne a déclaré que les époux ont rempli les formalités voulues par la loi
Noland Pasteur

Le 17 Juin 1861, j'ai donné mon consentement à ce que le mariage fut célébré dans la paroisse de Morrens.

A. 3.
Vittoz
Jetterand.

Les Dimanches neuf, seize vingt trois & vingt quatre
sept. Soixante un, les bans de mariage de Jean Louis
Vittoz, de Froideville, domicilié à Sambraz, fils majeur
(né le 30 Sept. 1830) de Jean Abram Vittoz & de défunte
Louise née Guindroz sa femme, d'une part. Et Jeanne
Françoise Jetterand, de St. Pierre, domiciliée à Genève
fille majeure (née le 6 Octobre 1829) des défunts
Jean Louis Jetterand & Jeanne Estienne née
Barriod sa femme, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de St. Pierre, sur le
vu de la signature dûment légalisée de M. Bastian
Secrétaire de l'Etat civil de Genève.

La pièce originale déposée aux archives de la cure.

Holand Bastian

A. 4.
Hely
Jetterand.

Les Dimanches seize, vingt trois & trente quatre
sept. Soixante un, les bans de mariage
de Abram Jacob Christ Hely, de Muesau au
canton de Berne, domicilié à la Douve ried Gland,
fils majeur (né le 1^{er} Avril 1823) de Jacob Hely & de
Katherine née Oberhart sa femme, d'une part. Et
Fanny Jetterand, de St. Pierre, domiciliée à
Bursinel, fille majeure (née le 17 Sept. 1834) de
Jean Louis Jetterand & de Magdeleine née
Dumartheray, sa femme, d'autre part, ont été pu-
bliés sans opposition dans l'Eglise de St. Pierre
après que les époux ont rempli auprès de M.
Fontannaz pasteur à Gland, les formalités voulues
par les lois.

Holand Bastian

N^o. 5.
Gonget
&
Gacone.

Les Dimanches vingt Dixit, trente Juin & Sept
Juillet mil huit cent soixante-un, les bans de mariage
de Marc Henri Gonget de St. Sive, domicilié
à Provence, fils majeur de Marc Gonget & de
Henriette Louise Marie née Michaud sa femme,
d'une part. Et Marianne Zélie Gacone, de Provence
& domiciliée, fille majeure de Jean Pierre
Gacone & de Marie Louise née Guille sa femme,
ont été publiés dans l'Eglise de St. Sive, sans oppo-
sition, après que M^r. Vieury Pasteur à Provence, a
déclaré que les bans ont rempli auprès de lui, les forma-
lités prescrites par la loi. Noland Pasteur

A. G.
Bertholet
&
Jotterand.

Les Dimanches quatorze, vingt-un & vingt huit
Juillet mil huit cent soixante-un, les bans de
mariage de Jules Leonard Bertholet, de Travers
Canton de Neuchâtel, # fils majeur (né le 9 avril 1831)
de feu Jean Louis Bertholet & de Jeanne née Lugal
Plainpalais. Sa femme d'une part. Et Suzanne Henriette Jotterand
de St. Sive domiciliée à Plainpalais, fille mineure
autorisée (née le 21 x br 1839) de feu Francois Henri
Jotterand & de Jeanne Henriette Francois née Grivel
sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposi-
tion dans le temple de St. Sive, sur le vu:
P. de la signature dûment légalisée de J^s Bastian,
Secrétaire de l'Etat civil de Genève.

domiciliée
Plainpalais.
a pourvu l'ordon-
nance de son
franc de subs-
tance
Noland Pasteur

P. du consentement donné par la mère de la jeune mineure.
P. du permis de publication donné par le Département
de Justice & Police, en date du 8 Juillet 1861
ces pièces restant déposées aux archives de la cure

Noland Pasteur

1861.

A. 7. Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Juillet & quatre
 Pellet Août mil-huit-cent-soixante-un, les bans de mariage
 de Jean Marie Pellet, de St. Lierre, y
 domicilié, fils majeur (né le 3 février 1820) des
 deffunts Louis Pellet & Charlotte née Muelle
 sa femme, d'un part; Et Jeanne Georgette
 Tripod, de St. Lierre, y domiciliée actuellement
 le 8 août 1861. & précédemment à Genève, fille majeure
 j'ai donné mon & précédemment à Genève, fille majeure
 consentement pour (née le 30 Août 1819) de Gabriel Tripod & de
 que le mariage fût boni. dans la Louisie née André sa femme, ont été publiés
 par ce de Rolle sans opposition - dans l'Eglise de St. Lierre, après
 Roland Pastor que les époux ont rempli auprès de moi, de façon
 que les formalités prescrites par la loi
 Roland Pastor

A. 8. Les Dimanches quatre, onze & dix-huit Août
 Grivel mil-huit-cent-soixante-un, les bans de mariage de
 & François-Jean Grivel, fils majeur (né le 25 Juin
 Tavernier. 1834) de Pierre François Grivel & de Louise Patel
 sa femme, de Morges & de St. Lierre, domiciliée à
 Morges, d'un part; Et Louise Henriette Tavernier,
 fille majeure (née le 15 Mars 1825) de Jean Pierre
 Tavernier, & de Françoise Elisabeth née Tavernier
 sa femme, de Jougny, domiciliée à Morges &
 précédemment à Paris, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de St. Lierre, après
 que M. Viennet, Pasteur à Morges, a déclaré que les
 époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites
 par la loi -
 Roland Pastor

N. 9.
Agnet
 &
Dupuis.

Les Dimanches vingt huit Juillet, quatre & onze
 Août mil huit cent soixante un, les bans de mariage
 de Jacques Francois Marc Louis Agnet, fils majeur
 de Jean David & de Jeanne Babely, veuf de Jeanne
 Cordey, de Sullent, domicilié à Chavannes, d'une part.
 Et Louise Françoise Dupuis, fille majeure de
 Jacques Louis & de Jeanne Louise Henriette née Rey
 sa femme, de Yeus, domiciliée à Sausanne, d'autre
 part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
 de Yeus, après que M^r. Girardet Pasteur à Eubley
 a déclaré que les épons ont rempli auprès de lui les
 prescriptions de la loi. Golard Pasteur

N. 10.
Andre
 &
Veillon

Les Dimanches huit, quinze & vingt deux Septem-
 bre mil huit cent soixante un, les bans de ma-
 riage de Paul Andre, de Yeus, domicilié à
 Sausanne, fils majeur (né le 23 février 1837) de
 Jean Frédéric Andre & de Jeanne née Agnès, sa
 femme, d'une part. Et Marie Louise Veillon, de
 Bex, domiciliée à Sausanne, fille majeure (née
 le 6 Mars 1838.) de Léon Jean Francois Veillon &
 de Louise Henriette Sylvestrine née Girardet, sa
 femme, d'autre part, ont été publiés sans oppo-
 sition dans l'Eglise de Yeus, sur la vu de la
 signature de M^r. Trabe Pasteur à Sausanne;

Golard Pasteur

g.
N. 11.
Sauty
&
Prodollet.

(1861.

Les Dimanches vingt-neuf Septembre, Six & treize
Octobre mil huit cent soixante-un, les bans de mariage
de Nicolas-François-Alexandre Sauty, de
Demond, y domicilié, fils majeur (né le 1^{er} Avril 1829.) de
Gabriel Jean Marie Sauty & de Louise Françoise
née Jacot sa femme d'un part. Et Henriette
Prodollet, de Yens, domiciliée à Morges, fille
majeure (née le 20 Mars 1836.) des défunt Henri
Prodollet & Louise Henriette née Chapuis sa femme,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Yens, après que M^r. le Pasteur Viannet
à Morges a déclaré que les époux ont rempli au près
de lui les formalités prescrites par la loi.

Nicolas Viannet

N. 12.
Rayrou
&
Prodollet.

Les Dimanches dix-sept vingt quatre Novembre
& premier Décembre mil huit cent soixant et un,
les bans de mariage de Jules-Louis Rayrou,
fils majeur (né le 14 Sept. 1836.) de Louis-Camille-Jean
Pierre Rayrou & de Marie Suzanne et Berthe
sa femme de Rougemont, domiciliée à Morges,
d'un part. Et Marie-Jenny-Elise Prodollet
fille mineure autorisée (née le 10 Oct. 1840.) de défunt
Louis Samuel Prodollet & de la veuve Françoise
Charis née Roget, de Yens, domiciliée à Morges,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Yens, sur la déclaration du pasteur
Viannet à Morges, portant que les époux ont
rempli au près de lui, les formalités voulues
par la loi.

Nicolas Viannet

N. 13.
Autier
&
Gillieron

1861.
Les Dimanches vingt quatre Novembre, premier & huit
Decembre mil-huitcent-soixante-un, les bans de mariage
de Jean Samuel Autier, de St. Sive & de St. Abbaye
Domicilié a Gussy & précédemment a Cassonay, fils majeur
(né le 6 Avril 1831) de Marc Henri Autier & de Jeanne
Francoise & sa puis la femme, d'une part. Et Marianne
Emilia Gillieron, de Ferdeny, Domicilié a Morges,
fille majeure (née le 14 Dec. 1830) de Philippe Louis
Dominique Gillieron, et de Jeanne Suzanne Harrie
née Saische, sa femme, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de St. Sive, après
que M. le Pasteur Viomet a Morges, a déclaré que
les époux ont rempli auprès de lui les formalités pres-
crites par la loi.

Roland Pasteur

N. 14.
Bähni
&
Bonget.

Les Dimanches huit & quinze Decembre mil-huit-
cent-soixante-un, les bans de mariage de Jean Felix
Bähni, de Bolligen, canton de Berne, Domicilié
a Chaux-de-fond, fils majeur (né le 6 Mai 1837) de
Jean Bähni défunt, & de Marguerite née Sivi,
sa femme, d'une part. Et Anna Bonget, de St. Sive,
Domicilié a Chaux-de-fond, fille majeure (née
le 5 Octobre 1837) des défunt Jean Francois Bonget
& Elisabeth née Kuterhotz, sa femme d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de St. Sive, sur le vu d'un permis de publication
accordé par le Département de Justice & Police
& dispensant de la troisième publication.
Cette pièce demeure aux Archives de la cure.

Roland Pasteur

N. 15.
Jotterand
Desbauge.

Les Dimanches huit, quinze & vingt-deux Décembre
mil-huit-cent-soixante-un, les bans de mariage
de Samuel Auguste Jotterand, de St. Sive
domicilié à Chigny, fils majeur (né le 8 Mars
1825) de Jean Louis Jotterand & de Jeanne née
Guerry sa femme, d'une part & Julie Famy
Jeanne Henriette Desbauge, de Naz, paroisse
de Donmartin, domiciliée à Wufflens le
Chateau, fille majeure (née le 22 Mai 1830)
de Jean Jacques Louis Desbauge & de Jeanette
Louis Duruy sa femme, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de
St. Sive, après que M^r Dellient pasteur de
Wufflens le Chateau, a déclaré que les d^s conj
ont rempli auprès de lui les formalités prescri-
tes par la loi — Poland Pasteur

1862.

N. 16.
Dupuis
Hubert.

Les Dimanches cinq, douze & dix-neuf Janvier, mil-huit
cent-soixante-deux, les bans de mariage de Henri-
Louis Dupuis, de Yent, y domicilié, fils majeur (né le
25 Nov. 1832) des d^s Henri Ferdinand Dupuis & Jeanne
Louis Francois née Prodollet sa femme, d'une part &
Jeanne-Julie Hubert, de Yent, du lieu de
du Chenit, domiciliée à Yent, fille majeure,
(née le 15 Fevr. 1838) de Paul Samuel Hubert & de
deffunte Jeanne Suzanne née Muller, sa femme,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Yent, après que les d^s conj ont rempli
auprès du Soussigné les formalités prescrites
par la loi — Poland Pasteur

accorde mon con-
sentement pour
que le mariage
fut célébré dans
la paroisse de
Yent
Le 18 Mars 1862
Poland

N. 17.
Mouod
&
Zbinden.

1862.
Le dimanche dix-neuf Janvier mil huit cent soixante
deux, les bans de mariage de Isaac Francois Louis
Mouod de Wallens & de Yens, domicilié à Wallens,
fils majeur né le 25 février 1833, de Henry Louis
Mouod & de Jeanette Marguerite Nicol, sa femme,
d'une part. Et Louise Zbinden, de Guggisberg
au Canton de Berne, domiciliée à Berne, fille
majeure née le 27 Mai 1836 de Jean Henri Zbinden
& de Jeanne Marie née Juret sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Yens, après que M. Nisard, pasteur à Wallens,
a déclaré qu'ils ont rempli en présence les
formalités légales & sur la vu de la dispense de
deux publications, accordée par le Département de
Justice & police, en date du 20 Janvier 1862.
Holland Pasteur

N. 18.
Grivel
&
Tripod née
Vivrot.

Les Dimanches seize, vingt-trois Février & deux
Mars mil huit cent soixante-deux, les bans de mar-
riage de Isaac Louis Grivel, de St. Vire, domicilié,
fils majeur né le 11 Août 1834, de défunt
Jean Francois Grivel & de Jeanne Marie née
Cathelin, sa femme, d'une part. Et Marie Thérèse
Tripod née Vivrot, de St. Vire, domiciliée,
fille majeure née le 10 Sept. 1825 de Nicolas
Vivrot et de défunte Marie Jeanne Victoire née
Causel sa femme (citoyens français) & veuve de
Louis Etienne Tripod de St. Vire, d'autre part
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de St. Vire, après que les époux ont rempli
auprès de moi les formalités voulues par
la loi.
Holland Pasteur

Le 27 avril 1862, j'ai
donné mon consentement
p. que le mariage fut
bénéf. de St. Paroisse
de Rolle.
Holland Past.

(1862.

N^o. 19.
Vionnet
&
Fontaine

Les Dimanches vingt-trois, trente Mars & Six Avril
mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de
David Auguste Vionnet, de St. Vire, domicilié à Genève,
(né au phenit le 10 Mai 1828) fils majeur de Louis Vionnet,
& de Louise Henriette née Meylan sa femme, & de
Ophélie Goy, d'une part. Et Suzanne Fontaine,
citoyenne Genevoise, domiciliée à Genève, fille (née le
15 Oct. 1846.) des défunt David Fontaine & Jeanne
Magnin, sa femme, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de St. Vire, sur le vu
de la signature de M. Bastian Secrétaire de l'Etat
civil de Genève, d'un ^{certificat} légalisé, laquelle demande
aux archives de la cure. Roland Bastien

N^o. 20
Normand
&
Pellet.

Les Dimanches vingt-trois, trente Mars & Six Avril
mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage
de Louis Albert Normand, de Bremlens & de
St. Vire, domicilié au Vufflens le Chateau, fils mineur
d'un ^{certificat} autorisé (né le 29 Juin 1836) de feu Jean
Albert Normand & de Jeanne Marie née Charrière,
sa veuve d'une part. Et Louise Marianne Pellet,
de St. Vire, domiciliée à Yverdon, fille majeure
(née le 18 février 1836) de Jean Louis Pellet & de
défunte Louise Françoise née Charrière sa femme
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
le temple de St. Vire, après que M. Bastien
Bastien au Vufflens le Chateau, a déclaré que les
époux ont rempli ^{aux fins} les formalités prescrites
par la loi. Roland Bastien

Zotterand
&
Pelle P.

Les Dimanches trente Mars, six & treize Avril, mil
huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de Jean
Giles Zotterand, de St. Sive, y domicilié, fils
majeur (né le 20 Juin 1837) de Jean Pierre Antoine
Zotterand, & de Jeanne Louise née Pitter la femme
d'une part. Et Marie Josephine Pelle, de St. Sive
y domiciliée, fille mineure autorisée, (née le 24 Mai 1840)
de défunt Marc Louis Pelle (fils de Jean Pierre) &
de Marie Gabrielle née Raymond la veuve, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de St. Sive, après que les époux ont rempli auprès
de moi les formalités prescrites par la loi

Noland Tatten

S. 22.

Mongez
&
Authier née
Dutoit.

Les Dimanches onze, dix-huit & vingt-cinq Mai, mil
huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de
Isaac Louis Mongez, de St. Sive, y domicilié, fils
majeur (né le 12 Mars 1801) de Jean David Mongez, &
de Jeanne Henriette née Vidoz la femme & veuve
de Rose Marie Vandroy, d'une part. Et
Louise Françoise Charlotte Henriette née Dutoit,
domiciliée à St. Sive, fille majeure (née le 2 Octobre
1809) de Isaac Henri Dutoit, de St. Saphorin sur
Mongez & de la femme Jeanne Suzanne née Grandillon
& veuve de François Henri Authier de St. Sive,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de St. Sive, après que les époux ont rempli
auprès de moi, les formalités voulues par la loi

Noland Tatten

N^o 23

Gotteland

Tripod.

Les Dimanches vingt-cinq Mai, premier et huit ^{juin}
 et, mil-huit-cent-soixante-deux les bans de mariage de
Henri Felix Gotteland, fils majeur né le 24 Nov 1813
 des defunts Jean Marc Gotteland & Marguerite
 née Gotteland sa femme, de Saint-Livre, domicilié
 à Tufflens-le-château, & précédemment à Morges, d'une
 part, & Lucie Julie Tripod, fille mineure autorisée née
 le 8 Juillet 1841 de feu Jules Francois Tripod & de Lu-
 yette née Piot sa veuve de St Livre, domiciliée à Morges
 l'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple
 de Saint-Livre, après que M^r Kionnet, pasteur à Morges
 a déclaré que les époux ont remplis auprès de lui les for-
 malités prescrites par la loi. Noland Pasteur

N^o 24.Grivel
&
Maurel.

Les Dimanches premier, huit & quinze Juin mil-huit-cent-
 soixante-deux, les bans de mariages de Marc Grivel
 de Morges & St-Livre, domicilié à Yverdon, fils
 majeur (né le 20 Nov 1828) de Charles Elize Grivel & de
 Rose Marguerite Bachoud sa femme, d'une part &
Jeanette Marie Susanne Maurel, de Stettlen
 (canton de Berne) domiciliée à Yverdon, fille majeure
 née le 28 Juillet 1835 de Jean Jacques Maurel & de Marie
 Susanne née Beney sa femme, d'autre part, ont été pu-
 bliés sans opposition dans l'Eglise de St-Livre, après que
 M^r F. Samand pasteur à Yverdon a déclaré que ces
 bans de mariage sont en règle.

Noland Pasteur

N. 25.

Mouret
&
Grivel.

Les Dimanches quinze, vingt deux & vingt quatre Juin
mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage
de Jean-Jules Amédée Mouret, fils majeur
(né le 30 Mai 1821) de Jean-Jules Samsel & de Jeanne
née Chevalay la femme, de Grancy, domiciliés à Tottent,
d'un part & Marie Henriette Grivel, fille
majeure (née le 8 février 1830) de Marc Samsel & de
Louise-Marie Guillemine la femme, de St. Sire,
domiciliés à Tottent, d'autre part ont été publiés sans
opposition dans l'église de St. Sire, après que M.
Vismet pasteur à Saurigny a déclaré que les
époux ont rempli de lui les formalités voulues par la
loi.

Roland Pastour

N. 26.

Puche
&
Guignet.

Les Dimanches vingt deux & vingt quatre Juillet
mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de Henri
Puche, fils majeur (né le 4 Mai 1824) de Marc-Jacob
Puche & de Marie-Louise Felice née Prot, la femme de
Terlent, domiciliés à Mont-Sud-halle, d'un part & Et
Marie-Louise Guignet, fille majeure (née le 8.7.1827)
de Jean Guignet & de Jeanne-Louise Henriette née
Hoffet, la défunte femme, de St. Sire, domiciliés
à Bourg-Villard, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'église de St. Sire, après que
M. Vautier pasteur à Dubonne a déclaré qu'ils sont
en règle.

Roland Pastour

1862

A. 27.
Barrat
&
Genaud.

Les Dimanches vingt, vingt sept juillet & trois
Août mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de
mariage de Etienne fésal Barrat, d'Aubonne
& de St. Lierre, domicilié à Orsère fils majeur
(né le 28 Août 1819) de Henri Francois Barrat
& de Suzette Nicolet Saffenne, veuf en premiè-
res noces de Jeanne Suzanne Barrat née Hochat
d'une part. - Et Souise Adèle Genaud, de
Gimel & de St. Georges, domiciliée à Gimel, fille
majeure (née le 25 Décembre 1825) de Jean David
Genaud & de Jeanne Françoise née Dubugnon
Saffenne, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de St. Lierre, après que M. Tranchart pas-
teur à Orsère a déclaré que les bans sont en règle

Holand Pasteur

A. 28.
Besson
&
Burnier.

Les Dimanches trois, six & dix sept Août mil-huit-
cent-soixante-deux, les bans de mariage des Pierre
Francois Besson, de Bonpierre et de Villars
domicilié à Causanne & précédemment à Lucens,
fils majeur (né le 23 Novembre 1824) de Jean David
Besson et de Suzanne Suzanne Souise née Forthésy
d'une part. - Et Pauline Victoire Burnier, de
St. Lierre, domiciliée à Yverdon, fille majeure (née le
30 Janvier 1831) de Pierre Louis Burnier et de la
femme Pauline Henriette née Gonthy d'autre part,
ont été publiés sans opposition, (dans l'Eglise de St. Lierre)
après que le Pasteur
Flamand à Yverdon a déclaré que ces bans sont
en règle

Holand Pasteur

N. 29.

Hoffet
&
Monod.

Les Dimanches vingt-quatre, trente-six et sept
Septembre mil-huit-cent-soixante-deux, les bans
de mariage de Hodolphe Samuel-Théophile
Hoffet, de Bougny-Villard, y domicilié, fils
majeur (né le 18 février 1830) de Jean-Jacques-François
Hoffet & de Jeanne Louise-Gabrielle née Jacot, la
femme, d'une part; Et Suzette Monod de Ballens
& de Yend, domiciliée à Genève, fille majeure (née le
18 février 1836) de George Henri Monod & de Jeanne
Louise née Champion sa femme, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Yend, après
qu'elles M^{rs} Martin officier de l'Etat civil à Perroy a
déclaré que ces bans sont en règle.

Noland Bastien

N. 30.

Hoffet
&
André

Les Dimanches sept, quatorze & vingt-un Septem-
bre mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de ma-
riage de Charles-François-Edouard Hoffet de
Bougny-Villard, y domicilié, fils majeur (né
le 11 juillet 1835) de Marc Louis Olivier Hoffet,
et de Jeanne Louise-Marianne née Hoffet, sa
femme, d'une part; Et François André,
dite Henriette, de Yend, domiciliée à Sisy, fille
majeure (née le 13 Décembre 1836) de François
Louis André, et de Anne Suzanne née Mathieu
sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans oppo-
sition, dans l'Eglise de Yend, après qu'elles M^{rs} Gautier
pasteur à Aubonne, a déclaré qu'ils étaient
en règle.

Noland Bastien

Vu à St-Livren le
27^e Septembre 1862.

Le Préfet,

H. Vermeil

1862.

N. 31. Les Dimanches quatorze, vingt-un & vingt-huit
 Dupuis Septembre mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de
 Dupuis mariage de Jacques-Henri Dupuis, de Yend, y do-
 micilié, fils majeur né le 22 Mars 1831 de Jacques
 Henri Dupuis, et de Catherine née West, Sagesse, du
 même pays; Et Louis-Jenny Dupuis, de Yend, y domici-
 lié & précédemment à Lyon, fille majeure (née
 le 4 Mars 1836) de Henri Ferdinand Dupuis &
 Henriette Catherine née Secoultre sa femme, du même
 pays, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
 Yend, après que les époux ont rempli au presbytère
 les formalités prescrites par la loi.
 Roland Bastien

N. 32. Les Dimanches vingt-huit Septembre, cinq & douze
 Germain Octobre mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mar-
 Grivel riage de Pierre Gabriel, originaire de Sardent
 Département de la Creuse (France) domicilié à
 Laubanne, fils majeur (né le 25 Mai 1832) de défunt
 François Gabriel & de Thérèse Couraud sa femme,
 du même pays; Et Anna Grivel, bourgeoise de Morges
 & de St-Livres, domiciliée à Laubanne, fille
 mineure & autorisée, née le 3 Avril 1842 de Marc
 François Grivel & de Louise Victoire Favrat,
 sa femme, du même pays, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de St-Livres, après
 que M. l'abbé pasteur de Laubanne a déclaré
 qu'ils sont en règle.
 Roland Bastien

No. 33. Les Dimanches deux, neuf & seize Novembre mil huit cent soixante deux, les bans de mariage de Léonard-Jean-Siève Pigeon, originaire de veuve Bonget (Château-Chinon, département de la Nièvre né Weston, France) domicilié à Lausanne & précédemment à Genève, fils majeur (né le 28 Juin 1804) des défunts Étienne Pigeon & Louise Vigory, sa femme, d'une part; Et Caroline née Weston, veuve de Louis Bonget de St. Sive, domiciliée à Lausanne, fille majeure de John Weston & de Mary Halloway sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St. Sive après que M^r. Juretat pasteur à Lausanne a déclaré qu'ils sont en règle Noland Pasteur

No. 34. Les Dimanches neuf, seize & vingt trois Novembre mil huit cent soixante deux, les bans de mariage de Adolphe-Louis Regard, de Yverdon, domicilié fils majeur (né le 2 Juillet 1828) de Louis Henri Regard & de Elisabeth née Grimm sa femme, d'une part; Et Maria Regard, de Yverdon, domiciliée fille majeure (née le 11 Déc. 1833) de Jean Gabriel Regard, et de défunte Rose née Panchaud sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yverdon, après que les témoins ont rempli au près du soussigné les formalités prescrites par la loi. Noland Pasteur

No. 35.
Monachon
&
Garin.

Les Dimanches Seize, vingt-Trois & trente Novembre
mil-huit cent-soixante-deux, les bans de mariage
de Jules Charles-Henri Monachon, de Seyre &
Passent, domicilié à Gollion, fils majeur (né le 10
Juillet 1832) de Pierre Antoine Monachon, & de
Jeanne née Favre sa femme, d'une part; Et
Supanne Henriette Victoire Florence Garin, de
Yend, domiciliée à Gollion (fille majeure née le
25^e Octobre 1829) de Charles Louis Garin & de
Jeanne Louise née Chamel, sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de
Yend, après que Monsieur Monastier pasteur à Grancy
a déclaré que les époux ont rempli auprès de lui
les formalités voulues par la loi.

Poland Pasteur

No. 36.
Garin
&
Bussy.

Les Dimanches Seize, vingt-Trois & trente Novembre
mil-huit cent-soixante-deux, les bans de mariage de
François-Samuel Garin, de Yend, domicilié à Pousanne,
fils majeur (né le 5 Juin 1822) de feu Louis-Samuel Garin
et de défunte Jeanne-Françoise née Depassel, sa femme,
d'une part. Et Louise Henriette Bussy, de Pristier
domiciliée à Pousanne, fille majeure (née le 1^{er} Avril
1831) de Jean-Samuel Bussy & de Jeanne-Elizabeth
Decrausaz, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'église de Yend, après que M. Chevallay
officier de l'état civil à Pousanne a déclaré qu'ils sont
en règle.

Poland Pasteur

N. 37.

Charpie
&
Rodollet.

Les Dimanches seize, vingt-trois & trente Novembre
mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage
de Jules-Emile Charpie, de Brevillars, canton de
Berne Domicilié à Yens & précédemment à Parigny
fils majeur (né le 25 Mai 1834) des défunt Abram
(fils d'Abram) Charpie & Jeanne Elisabeth née
Loverray sa femme, d'une part. Et Jeanne

Le 10 Décembre 1862
j'ai dû être en conser-
vement à ce que le mari-
age des époux fut célé-
bré dans la paroisse
de Yens.
Holland Bastien

Suzette Rodollet, de Yens, y domiciliée, fille
majeure (née le 22 Septembre 1834) de défunt Charles
David Rodolphe Gabriel Rodollet & de Jeanne
Suzette née Regard, sa veuve, d'autre part, ont
été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yens,
après que les époux ont rempli auprès de moi les
formalités voulues par la loi, & sur le vu du permis
du Département de Justice & Police en date du
14 Novembre 1862
Holland Bastien

N. 38.

Santoro
&
Vuffray.

Le Dimanche quatorze Décembre mil-huit-cent
soixante-deux, les bans de mariage de Salvatore Santoro
originaire de Naples, domicilié à Pregny (Genève)
fils mineur autorisé (né le 21 Mai 1844) de feu
François Santoro & de Josephine Piccola sa
veuve, d'une part; Et Jenny Louise Vuffray, de
Vufflens-le-Château, domiciliée à Yens, fille
mineure autorisée (née le 20 Janvier 1842) de Jean
Louis Rodolphe Vuffray & de Louise Rose née Audé
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans oppo-
sition dans l'Eglise de Yens, sur le vu T. Dela Si-
gnature dûment légalisée de M. Bastien Secrétaire de
l'état civil à Genève, & du permis de publication
donné par le Département de Justice & Police
en date du 14 Dec. 1862. T. Dela dispende de deux pu-
blications accordée par le même Département. Les
pièces sont déposées aux archives de la cure
Holland Bastien

1863.

A. 39

Indigues

André

Les Dimanches ~~quatorze~~ dix-huit & vingt-cinq Jan-
vier mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage
de Joseph Indigues de St. Vex, Domicilié
à Nolle, fils mineur, & autorisé (né le 31 Mai 1840)
des défunts François Louis Indigues & Suzanne
Louise née Brevet sa femme, d'une part. Et Marie
Louise André, de Yend, y domiciliée, fille mineu-
re autorisée (née le 21 Juin 1842) de Marc Henri
André & de Jeanne Louise née Gretigny sa
femme, d'autre part, ont été publiés sans op-
position dans l'Eglise de Yend, après que les épon-
sés ont rempli auprès de moi les formalités voulues par
la loi

Holand Bastien

A. 40

Les Dimanches huit, quinze & vingt-deux février
mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage
de Jean François Monget, de St. Vire, Domicilié
veuve Epaulé à Genève, fils majeur (né le 15 Mai 1835) de
née Rochat. Jean Louis Monget et de défunte Jeanne Marie
Louise née Galay sa femme, veuve de Marie Andry,
d'une part; Et Marie Louise née Rochat,
citoyenne Genevoise, Domiciliée à Genève, fille majeure
(née le 14 Mars 1826) de feu Jean François Rochat
& de Gotette née Gillié sa femme, & veuve de
Pierre Louis Epaulé, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de St. Vire,
sur le vu de la signature dûment légalisée de
St. Bastien Secrétaire de l'Etat Civil de la
ville de Genève

Cette pièce demandée aux archives
de la ville

Holand Bastien

Le 41.
 Rodolphe
 &
 Croptier
 Le 23 Mars 1863, j'ai donné publiquement le mariage fut célébré à St. Paroisse d'Orchies, Poland Bast.

Les Dimanches huit, quinze & vingt deux février mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de Henri-Francois Rodolphe, de Yent, y domicilié, fils majeur né le 24 Novembre 1824 de Charles David Rodolphe Gabriel Rodolphe & de Jeanne Lucie regard, de femme, d'une part: Et Susanne Françoise Croptier, d'Alton, y domiciliée, fille majeure (née le 30 Juin 1812) de Jean Croptier & de Susanne née Jaquenod, d'autre part ont été publiés, sans opposition dans l'Eglise de Yent, après que M^r Dardel, pasteur à Alton, a déclaré qu'ils sont en règle.

Poland Bastien

Le 42
 Delacuisine
 &
 Chauvy.

Les Dimanches huit, quinze & vingt deux février mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de Abram Louis Delacuisine, de Drilleus, domicilié à Cheseaux, fils majeur né le 22 Avril 1838 de Louis Delacuisine & de Suzanne Marie Essey d'une part: Et Henriette Susette Chauvy, de Yent, y domiciliée, fille majeure née le 23 Janvier 1834 de Jean Isaac Chauvy et de Jeanne Livia née Delacuisine, d'autre part, ont été publiés, sans opposition, après que M^r Dardel, dans l'Eglise de Yent, après que les époux ont rempli auprès du Sous-Signé, les formalités requises par la loi.

Poland Bastien

(A. 43.)
Monod
&
veuve Beneyne
Fallan.

Les Dimanches vingt deux février, premier et huit
Mars mil-huit cent-soixante-trois, les bans de mariage
de Louis Samuel Monod, (né le 2 Sept. 1810) fils majeur
de Jean Felix Henri Daniel Monod et de Henriette
née Beney, veuf en premières nocces de Jeanne Susanne
née Cordey, de Yver et de Wallens, domicilié à Yver,
d'une part. Et Jeanne Louise Françoise Beney
(née le 28 Octobre 1822) veuve de Jean Samuel Beney &
fille de Françoise Fallan et de Anne Marguerite
Dorat de Gysel, y domiciliée, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Yver, après que
Schrautz pasteur à Gysel, a déclaré que les époux ont rem-
pli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

Holand Pasteur

(A. 44.)
André
&
Bridgoid.

Les Dimanches premier, huit & quinze Mars, mil-
huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage
de Jules Louis André, de Yver, y domicilié,
fils majeur (né le 2 Décembre 1826) de Defunt
Francois Gabriel André & Françoise Henriette
Louise Susanne née Morand, sa femme, & veuf
de Louise Henriette Jenny, née André, d'une part.
Et Marie Louise Bridgoid, de Yver, y domiciliée
fille majeure (née le 27 Novembre 1824) de
Charles George Bridgoid et de Henriette
Françoise Elizabeth née Morand sa femme,
d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Yver, après que les époux ont
rempli auprès de moi les formalités prescrites
par la loi.

Holand Pasteur

A. 45. - Les Dimanches Douze, Treize et Quatorze Avril
 Girod & Rochat. - mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de
 Abraham Charles Louis Girod, d'Ormont Dessus, domicilié
 à Etay, fils majeur (né le 3 Décembre 1835) des
 défunt David Frédéric Girod, et Esther Marie née
 Favre sa femme, d'une part. Et Jeanne Louise Rochat,
 de Lire, domiciliée à St. Lire, fille mineure autorisée
 (née le 10 Mai 1843) de défunt Marc Henri Abraham
 Rochat & de Louise Susanne Françoise née Dionnet,
 sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de St. Lire, après que les époux ont rempli
 auprès de moi, les formalités voulues par la loi.
 Roland Batten

A. 46. - Avec la permission du Département de Justice &
 Police, en date du 2^e Mai 1863, dispensant de deux
 Pellet & Chappuisat publications, le Dimanche trois Mai mil-huit
 cent-soixante-trois, ont été publiés sans opposi-
 tion dans l'Eglise de St. Lire, les bans de mari-
 age de Marc Henri Pellet de St. Lire, domici-
 lié à Paris, fils mineur, autorisé, de Jean-
 Marc Pellet & de Angélique Henriette née
 Rochat sa femme, d'une part. Et Louise
 Henriette-Victoire Chappuisat, d'Ugent, do-
 miciliée à Paris, fille majeure de Charles
 François Louis Chappuisat, et de Suzanne née
 Havaux, sa femme, d'autre part.
 Les bans dispensés ont été déposés aux archives de la
 Département, et déposés aux archives de la
 archives de la commune.
 Roland Batten

N^o. 47.Badel
&
Garin

Les Dimanches vingt Sept Avril, trois & Dix
Mai, mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage
de Jacques-Francois-Samuel Badel, de Longirod,
domicilié à Plainpalais (Genève) fils majeur né
le 5^e Août 1822. De Elisee Daniel Badel & De
feu-Jeanne-Francoise Emilie Pécoud, sa femme, &
veuf de Julie Bornet, d'une part. Et
Louise-Francoise Garin, de Yver, domiciliée
aux-Laux-vives (Genève) fille majeure née le
10^e Juin 1826 des défunts Louis Samuel Garin
& Jeanne-Francoise Depassel, sa femme, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de Yver, sur le vu de la signature d'un légal-
sifié de M^r. Bastian Secrétaire de l'Etat civil de
la ville de Genève. Roland Bastian

N^o. 48.Piquet
&
Piquet.

Les Dimanches vingt Sept Avril, trois & Dix
Mai, mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de
mariage de Gustave-Frederick Piquet, de
Cheris, domicilié au Brassus, fils majeur né
le 18 Avril 1836 de Frederick Piquet & de
Henriette Mathilde née Dubert, sa femme, d'une
part. Et Georgette Lydie Piquet,
de Cheris, domiciliée à St. Lierre, fille majeure
née le 17 Mars 1840 de Henri-François Piquet,
& de Louise Henriette née Guignard, sa femme,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de St. Lierre, après que M^r. Verret,
Pastor au Brassus, a déclaré que les époux ont rem-
pli les formalités légales. Roland Bastian

N. 44. -
Udry
&
Kochat.

Les Dimanches trois, Dix & dix Sept Mai, mil huit cent soixante-trois, les bans de mariage de Etienne Udry de Ury devant Pont, (Fribourg) Domicilié a Geneve, fils majeur (né le 15. Mars 1839) de Jean Udry et de Claire Felicité Julie Blanc, sa femme d'une part; Et Marianne Kochat, de Sion (vallée du Sac de Joux) Domiciliée a Geneve, & précédemment au Vevray veuve Ury, fille mineure (née le 5. Juillet 1843) & autorisée de Marc Louis Kochat, et de son Louis Gabrielle née Jetterand, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yver, sur le vu de la signature, dûment légalisée, de St Bastien secrétaire de l'Etat civil a Geneve, & sur le vu du permis de publication accordé par le Département de Justice & Police en date du 1. Mai 1863.

Holand Bastien

N. 30
Zingre
&
Vetrix.
Le 27 Mai 1863
j'ai donné mon
consentement pour
que le mariage fut
célébré dans la paroisse
de Buchy.
Holand Bastien

Les Dimanches trois, Dix & dix Sept Mai, mil huit cent soixante-trois, les bans de mariage de Louis Zingre, de Yver, au Canton de Berne, Domicilié a Yver, fils majeur (né le 26. Décembre 1825) de Ulrich Zingre & de Louise Georgette née Bourgeois sa femme, d'une part; Et Emilie Charlotte Vetrix, de Concise, Domiciliée a Yver, fille majeure (née le 29. Octobre 1825) des Doyens Francois Louis Vetrix & Anne Marie née Panchaud sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yver, après que les époux ont rempli auprès du Soussigné, les formalités prescrites par la loi.

Holand Bastien

No. 51.

Hohl

Grivet.

Les Dimanches quatorze, vingt-un & vingt-huit Juin
 mil-huit-cent-soixante-trois, les banns de mariage
 de Tobie Hohl, de Wälshalden, au Canton de
 St. Gall, domicilié à Genève, fils majeur (né le 16 Mars
 1820) des défunt Léonard Hohl & Catherine née
 Gallusset sa femme, d'une part; Et Louise Rosine
 Grivet de St. Pierre, domiciliée, fille majeure (née
 le 20 Juin 1835) de Jean Louis Félix Grivet, et de sa
 femme Jeanne née Pochand d'autre part, ont été pu-
 bliés sans opposition dans l'Eglise de St. Pierre, sur le vu
 de la signature dûment légalisée de M. Bastian Secre-
 taire des Etats civils de Genève, & de permis de Département
 de Justice & Police, en date du 6 Juin 1863. Les pièces
 sont déposés aux archives de la cure.

Holand Past.

No. 52.

Spermond

Hegard

Les Dimanches quatorze, vingt-un & vingt-huit
 Juin, mil-huit-cent-soixante-trois, les banns de
 mariage de Samuel Lucien Spermond de Poliez
 le grand, domicilié à Sachaux, fils mineur, auto-
 risé (né le 19 Oct. 1844) de Frederick Louis
 Spermond & de Jeanne Tharicme Panchaud, sa femme,
 d'une part; Et Louise Eugénie Hegard, de
 Yver, domiciliée à Sachaux, fille mineure autorisée
 (née le 25 Mai 1844) de Jean Henri Hegard &
 de Marie née Cerey sa femme, d'autre part, ont été
 publiés sans opposition dans l'Eglise de Yver,
 après que M. Escudun pasteur d'Assenay a déclaré que
 les épreuves remplis auprès de lui, les formalités voulues
 par la loi.

Holand Past.

N. 53.

Bovy

Cardinaux

Donné, le 20 juillet 1863, mon consentement au mariage fut beni dans la paroisse d'Etubonne. Roland Bastien

Les Dimanches quatorze, vingt-un & vingt-huit Juin mil-huit cent soixante-trois, les bans de mariage de David Samuel-Gabriel Bovy, de Nufflens le Chateau Domicilié à Yens & précédemment à Tréchy, fils majeur né le 20 Sept. 1834 de David Marc Antoine Bovy, & Jeanne Louise Saline née André de femme d'un pair. Et Jeanne Julie Cardinaux, de Salézieux Domiciliée à Yens & précédemment à Tréchy, fille mineure autorisée née le 21 Mars 1844 de Isaac Louis Cardinaux & de Marie-Louise née Dufey sa femme d'un pair, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yens, après que les époux ont rempli au près du Soussigné, les formalités voulues par la loi. Roland Bastien

N. 54

Chaury

veuve Jaton

veuve de François Louis Jaton, de Bercey, domiciliée à Lausanne, fille des défunt Jean Marie Bugnion et de Jeanne Marie née Hegamey sa femme, d'un pair, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yens, après que M. Chevallay, officier de l'Etat civil à Lausanne a déclaré que les époux ont rempli les formalités voulues par la loi. L'Epoux est né le 27 juillet 1807. L'Epouse est née le 27 Septembre 1815. Roland Bastien

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Juillet mil-huit cent soixante-trois, les bans de mariage de Jean Louis Chaury, de Yens, domicilié à Tréchy, homme veuf, fils de feu Jean Louis Chaury & de Marie née Pancharod sa femme d'un pair; Et Jeanne Julie Suzanne veuve de François Louis Jaton, de Bercey, domiciliée à Lausanne, fille des défunt Jean Marie Bugnion et de Jeanne Marie née Hegamey sa femme, d'un pair, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yens, après que M. Chevallay, officier de l'Etat civil à Lausanne a déclaré que les époux ont rempli les formalités voulues par la loi. L'Epoux est né le 27 juillet 1807. L'Epouse est née le 27 Septembre 1815. Roland Bastien

N. 55. Avec autorisation du Département de Justice &
 Pigeon Police, le Dimanche deux Vingt mil huit cent
 & deux cent soixante-trois, les bans de mariage, de Léonard
 né Weston - Jean Pierre Pigeon, originaire de Chateau-Chinon
 département de la Nièvre (France), domicilié à Lonsanne
 & précédemment à Genève, fils majeur des défunt
 Etienne Pigeon & Louise Vigory, sa femme, d'une part.
 Et parolins née Weston, veuve de Louis Georges
 de St. Pierre, domiciliée à Lonsanne, fille majeure
 de John Weston & de Mary Hillaway sa femme
 d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
 le temple de St. Pierre. Roland Bastien

N. 56. Les Dimanches treize, vingt & vingt sept Sep-
 tembre mil huit cent soixante-trois, les bans de mar-
 riage de Marc-Jean-Louis Prodollet, de Yens,
 domicilié à Marseille, fils majeur des défunt Jean
 Louis Prodollet & Rose née Gitay sa femme d'une
 part. Et Aline Brest, née à Dieulefit,
 (Drome) domiciliée à Marseille, fille majeure
 d'Etienne Brest & de Françoise née Mont-
 champ, d'autre part, ont été publiés sans
 opposition dans l'église de Yens, sur le vu de
 l'écrou de la Mairie de Marseille.

Roland Bastien

No. 57. Les Dimanches treize, vingt & vingt-sept Septem-
 bre mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage
 de Jean Louis Jotterand de St. Livre, Domicilié
 à St. Livre, fils majeur né le 3 Sept. 1835
 de Marc Louis Jotterand, & de Jeanne née Joly, sa
 femme, d'une part. Et Susanne & Sabine Croisier
 de Ballens & de Berolles, Domiciliées à Ballens,
 fille mineure autorisée née le 20 Avril 1843 de
 Jean Henri Croisier & de Marie Louise née Mach, sa
 femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de St. Livre, après que M. J. Viomet
 Pasteur à Ballens, a déclaré que ces bans sont
 en règle.

Noland Pasteur

No. 58. Les Dimanches vingt-sept Septembre, quatre & onze
 Octobre mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage
 de Jules Louis Adre, de Yens, Domicilié à Yidy,
 fils mineur, autorisé né le 22 Mai 1841 des défunt
 Francois Louis Adre & Jeanne Susanne née Mathieu
 sa femme, d'une part. Et Louise Adèle Nessel,
 de Bény-Villard, Domiciliée, fille mineure autorisée
 née le 14 Février 1843 de Marc Louis Olivier Nessel,
 & de Jeanne Louise Marianne née Nessel, sa femme
 d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
 de Yens, après que M. Vautier Pasteur à Tubonne,
 a déclaré que ces bans sont en règle.

Noland Pasteur

N. 59

Berget

Tripod

Les Dimanches vingt-cinq Octobre, premier & huit Novembre mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de Jules Berget de Wattenz wyl, au canton de Berne, domicilié à Bougy-
St-Martin vers Aubonne, fils majeur (né le 2 février 1825) de Jeanne Françoise Berget, d'une part, et
Jeanne Louise Tripod d'Aubonne & de St-Livres
domiciliée à Bougy-St-Martin, fille majeure, née
le 24 Octobre 1825) de Marc-François Tripod &
de Jeanne Marie née Gosset la femme d'autre
part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de St-Livres, après que M. Vautier pasteur à
Aubonne, a déclaré que les époux ont rempli auprès de
lui les formalités légales. Roland Pastor

N. 60

Prodollet
& Meytzel

Les Dimanches premier, huit & quinze Novembre
mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de
Rodolphe Prodollet de Yens, domicilié fils
majeur (né le 23 février 1831) de Jean Etienne Prodollet
& de Louise Henriette née Meytzel la femme d'une
part, et Marie Julie Meytzel de Vich, domici-
ciliée à Devenis, fille majeure (née le 15 Sept. 1834)
de Jean Louis Meytzel & de Louise née Heymond la
femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Yens, après que les époux ont rempli
auprès de moi les formalités voulues par la loi
Roland Pasteur

A. Gt.
Grivel
&
Favre.

Les Dimanches huit, quinze & vingt deux Septembre
mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de
Jouas Grivel de St. Lierre, y domicilié, fils majeur
(né le 19 Octobre 1817) de Jouas Grivel & de Jean Henriette
née Dubousson. La femme, veuf en premier nocces de Jeanne
Marie née Deshayes, d'une part. Et Louise Julie
Henriette Favre, d'Autonne & de Guinel domiciliée à
Autonne, fille majeure (née le 9 Sept. 1835) de Marc
Henri Favre & de Jeanne Louise née Fusin sa
femme, d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de St. Lierre, après que M. l'antier,
pasteur à Autonne, a déclaré que les époux ont rempli
auprès de lui les formalités voulues par la loi.

Poland Pasteur

A. Gt.
Champondal
&
Havry.

Les Dimanches huit, quinze & vingt deux Septembre
mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de
François Louis Champondal de Ballent, Domici-
lié à Ballent, fils majeur (né le 3 Janvier 1836)
de Jean Henri Champondal & de Marie Françoise
née Morand sa femme, d'une part. Et Marie
Jenny & Havry, de Yeu, domiciliée à Yeu, fille
mineure autorisée (née le 14 Juillet 1842) de Jean
Isaac Havry & de Jeanne Livie née Delacour
sa femme, d'autre part ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Yeu, après que les époux ont rempli
auprès du soussigné, les formalités voulues par
la loi.

Poland Pasteur

1863

N. 63.
 Jetterand
 &
 veuve Jetterand
 née Demier.

Les Dimanches six, treize & vingt Décembre mil
 huit cent soixante-trois, ont été publiés dans
 l'Eglise de St. Livo, sans opposition, les bans de
 mariage de Jean Isaac Jetterand, de St. Livo do-
 micilié, père St. Livo, fils majeur (né le 22 Juillet,
 1803) de Genad de Jetterand & de Jeanne Louise née
 Antoinette femme, veuve de Etienne Esther Louise
 née Jagneux; d'une part; Et Suzanne Jetterand
 née Demier, de St. Livo, y domiciliée, fille majeure
 (née le 9 Janvier 1809) de Francois Demier & de
 Suzanne née Megey, femme de Chardonne, veuve
 de Henri Jetterand, de St. Livo, d'autre part.

Cette publication a eu lieu après que les époux ont rempli
 auprès du sousigné, les formalités prescrites par la loi

Nolane Pasten

1864.

N. 64.

Fédix

&
 Métriaux

Les Dimanches vingt-quatre, trentième Janvier &
 sept février mil huit cent soixante-quatre les
 bans de mariage de Jean Francois Fédix, de
 Mauray, domicilié à Etay, fils majeur (né le 25
 février 1835) de feu Jean Louis Auguste Fédix et
 de défunte Augustine Charlotte Bernardine née
 Bergeret, sa femme, d'une part; Et Charlotte
 Métriaux, de Yens, y domiciliée, fille majeure
 (née le 11 Oct. 1836) de Francois Gabriel Métriaux
 et de défunte Jeanne Henriette née André sa
 femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Yens, après que M^r. Zimmer,
 Pasteur à Etay, a déclaré que ces bans étaient en
 règle.

Nolane Pasten

A. 65.
 Jotterand
 &
 Jotterand née
 Joly.

Les Dimanches vingt quatre, trente un Janvier
 & sept février mil-huit-cent-soixante quatre,
 les bans de mariage de Louis Francois
 Jotterand de St. Vire, y Domicilié, fils majeur
 (né le 22 Octobre 1805) et de défunt Pierre Louis Jotterand
 & Jeanne Marie Duperré sa femme, & veuf de
 Francoise née Autier, d'une part. Et Jeanne Jotterand
 née Joly, de St. Vire y Domicilié, fille majeure (née le
 4 Mars 1802) des défunts Jean Gabriel Joly & Jeanne
 Francoise née Carnian, sa femme, de Lutry, & veuve de
 Marie Louis Jotterand, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition, dans l'Eglise de St. Vire, après que
 les bans ont rempli auprès du Sursigné les forma-
 lités prescrites par la loi. — Roland Basti

A. 66.
 Dill
 &
 Mettral.

Le Dimanche quatorze février mil-huit-cent-soixante
 quatre, ont été publiés sans opposition, dans l'Eglise de
 Yver, les bans de mariage de Frédéric Dolfhe Dill,
 de la Corporation Vaudoise, Domicilié à Carouge Canton
 de Genève, fils majeur (né le 25 Mai 1837) et de défunte Marie
 Elisabeth née Bloch sa femme
 d'une part. Et Marie Mettral de Yver, Domiciliée
 à Carouge (Genève) fille majeure (née le 4 Novembre 1839)
 des défunts Jean Francois Mettral & Jeanne Louise
 Benjamine Regard sa femme, d'autre part.
 Cette publication a eu lieu sur le vu de la signature
 de Maria de Carouge, dûment légalisée, de la dispense
 de deux publications accordée par le Département
 de Justice & Police, en date du 6 février 1864, du
 visa du Bureau des Secours publics. — Les pièces
 restent aux Archives de la cure. — Roland Basti

St. 64.

Ladray
&
Chauvet née
Mespaille

Les dimanches quatorze, vingt-un & vingt-huit Février
mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de
François Henri Ladray, de St. Liva, Domicilié à
Dizel, fils majeur de Louis Ladray et de Louise née Benoit,
sa femme, d'Antepart; Et Jeanne Marie Mespaille, veuve
de Jean Frédéric Gédéon Chauvet, de Collombier, Domiciliée
à Aubonne, fille de Jean Marc Mespaille & de Charlotte
née Batain sa femme, majeure, d'Antepart, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de St. Liva, après que M. Piot,
pasteur à Bèglesins, a déclaré que les époux ont rempli au
prés de lui les formalités voulues par la loi.

Roland Pastor

St. 68.

Besson
&
Authier

Les dimanches quatorze, vingt-un & vingt-huit Février
mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de
Jean Etienne Besson, de Berolle, y Domicilié, fils
majeur (né le 6 Mars 1822) de Françoise Marguerite Besson
d'Antepart; Et Jeannette Authier de St. Liva, y Domiciliée
fille mineure (née le 23 Avril 1841) autorisée de Jean Pierre
Authier, & de Louise Charlotte née Kochat sa femme,
d'Antepart, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise
de St. Liva, après que les époux ont rempli auprès de
moi les formalités prescrites par la loi.

Roland Pastor

[Large decorative flourish]

N. 69.
Grivel
&
Gatterand.

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Février & Six
Mars mil-huit-cent-soixante-quatre les bans de ma-
riage de Jean Louis Grivel de St. Pierre, domicilié
fils majeur (né le 10 Mai 1828.) bon georé au P. de Morges,
de Jean Henri Grivel & de Jeanne Henriette née Belle
sa femme, d'une part. Et Louise-Henriette Gatterand
de St. Pierre, domiciliée, fille majeure (née le 31 Mars 1838.)
de Jean Marc Gatterand (de François Isaac Louis) & de de-
funte Jeanne Louise née Moynat, sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St. Pierre après
que les époux ont rempli auprès de moi de saignés les formalis-
tes prescrites par la loi. Roland Pasten

N. 40.
Pasche
&
Dupuis.

Les Dimanches Six, treize & vingt Mars mil-huit-
cent-soixante-quatre, les bans de mariage de
Louis Auguste Pasche, de Servion, domicilié à
Genève, fils majeur (né le 24 Mars 1829) des défunt
Jean Samuel Pasche & Elisabeth née Pasche, sa
femme, d'une part. Et Marie Emma Dupuis, de
Yverod, domiciliée à Genève fille majeure (née le 17 Fé-
vrier 1838.) des défunt Jacques Henri Dupuis & Catherine
née West, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Yverod, sur le vu de la signature d'un
légalisé de M. St. Bastien Secrétaire de l'Etat civil de
Genève. Cette pièce déposée aux archives de la cure.
Roland Pasten

N. 41. Les Dimanches vingt, vingt-sept Mars et trois Avril
 mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de
 André
 &
 Delapierre Louis-Frédéric André, de Yver, domicilié à Genève, fils
 majeur (né le 15 février 1838) de Jean Louis André et de
 Louise Thérèse née Trayan sa femme, d'une part. Et
 Antoinette Delapierre, d'Aubonne, domiciliée à Genève
 fille majeure (née le 4 Novembre 1838) des défunts Henri
 David Delapierre & Louise Marie née Chardon, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yver, sur
 la vue de la signature dument légalisée de Sébastien
 Secrétaire de l'Etat civil à Genève. *Noland Pasten*

N. 42. Les Dimanches vingt, vingt-sept Mars et trois Avril
 mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de
 Maurice
 &
 Jetterand Samuel Maurice, d'Arboudon, ^{domicilié à Yver} au Canton de Vaud,
 fils majeur (né le 26 Mars 1831) de défunt Pierre Maurice
 et de Louise Marie née Guignard sa femme, d'une part. Et
 le 28 Avril 1844, *J'ai donné mon con-*
sentement, par lequel Henriette Jetterand, de Yver, *sentement, par lequel* domiciliée, fille majeure
 née le 14 Septembre 1835) de Jean Louis Jetterand et de
 les époux se sont be-
 Jeanne Marie née Bonnet sa femme, d'autre part, ont
 été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yver, après
 que les époux ont rempli auprès de moi, les formalités
 voulues par la loi. *Noland Pasten*

A. 73. Les Dimanches vingt-neuf Mai, cinq & Douze
 Juin mil-huit-cent-soixante-quatre les bans de
 mariage de Louis-Alexandre - Geex, d'Elépend
 domicilié à Genève, fils majeur (né le 4^e Nov. 1835)
 de François Louis Geex & de Louise Marguerite
 Bergeret sa femme, d'une part; Et Jeanne
 Henriette André, de Gens, domiciliée à
 Genève, fille majeure (née le 15^e Sept. 1836)
 de Jean-Louis Henri André & de Louise Salme
 né Fagan sa femme, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise de Gens, sur le vu
 de la signature dûment légalisée, de M. J.
 Bastian Secrétaire de l'Etat civil à Genève.
 Roland Bast

A. 74. Les Dimanches vingt-neuf ~~juin~~ cinq & Douze
 Juin mil-huit-cent-soixante-quatre les bans de
 mariage de Marc-Louis-Laurent-Eugène Michaud
 de La Sarraz, domicilié à Gens, fils mineur & mineur
 autorisé de Georges Louis Henri & de José Charlotte
 née Bandat, d'une part; Et Louise-Henriette
 Coderey, de Reveroles & domiciliée, fille majeure
 de Marc François Louis & de Sophie Marie-Henriette
 née Denis sa femme, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'Eglise de Gens, après que M.
 Guce Pasteur a appelé & déclaré que les époux
 ont rempli auprès de lui les formalités voulues par
 la loi.
 Roland Bast

A. 45.
Quérel
&
Pellet.

Les Dimanches vingt-huit, vingt-neuf, quatre & onze Septem-
bre mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de maria-
ge de Frederick Jean Quérel, de Villars (né le 15 juillet 1823)
domicilié à Crisliet, fils majeur (né le 15 juillet 1823)
de Jean Marc Frederick Quérel et de Elisabeth
née Girardet la femme, d'une part; Et Louise Pellet
de St. Lierre, domiciliée à Crisliet fille majeure, (née
le 29 novembre 1827) de Jean Louis Pellet et de
Charlotte née Mullet la femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
St. Lierre, après que M^r Moennies pasteur à Crisliet,
a déclaré que les époux ont rempli les formalités
légalés. — Roland Pasteur

A. 46.
Gotterand
et
Sauty.

Les Dimanches vingt-huit, vingt-neuf, quatre & onze
Septembre mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans
de mariage de Henri Louis Gotterand, de St. Lierre
domicilié à Chigny fils majeur (né le 9 juillet 1838)
d'Marc Francois Louis Gotterand et de Charlotte
Andrienne née Gallepin la femme, d'une part;
Et Louise Sauty, de Demens, domiciliée à Morges,
fille majeure (née le 25 avril 1836) de Marc
Frederic Sauty et de Anne Françoise née Grunig
la femme, d'autre part, ont été publiés sans oppo-
sition dans l'Eglise de St. Lierre, après que
M^r Dollent pasteur à Vufflens-le-Château, a
déclaré que les époux ont rempli auprès de lui les
formalités prescrites par la loi. Roland Pasteur

1864

Garin & Caillat

Le dimanche neuf, seize & vingt trois Octobre mil huit cent soixante quatre, les bans de mariage de Isaac Louis Garin, de yent, domicilié a Etoy, fils majeur (né le 12 Janvier 1841) de Jacques Etienne Louis Garin et de Louise Henriette nee Mory, sa femme, d'une part. Et de Charlotte Caillat de Fechy, domiciliée a Buchillon, fille mineure autorisée (née le 20 Nov. 1842) de Charles Louis Caillat et de Jeanne Louise Françoise nee Caillard, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de yent, après que M. Zimmer pasteur a Etoy a déclaré qu'ils sont en règle.

Noland Bastin

1864

Honget & veuve Anthier nee Dutois
 Le 16 Novembre 1864, j'ai donné mon consentement à ce que les époux se soient benis leur mariage dans la paroisse d'Aubonne
 Noland Bastin

Le dimanche treize Novembre mil huit cent soixante quatre, les bans de mariage de Isaac Louis Honget de St. Lierre, y domicilié, fils majeur (né le 12 Mars 1841) de Jean David Honget et de Jeanne Henriette nee Viday sa femme, d'une part. Et de Louise Françoise Charlotte Henriette nee Dutois domiciliée à St. Lierre, fille majeure (née le 2 Octobre 1809) de Isaac Henri Dutois de St. Saphorin sur Morges, et de sa femme Jeanne Susanne nee Candillon, d'autre part. Et de Louis Françoise Henri Anthier de St. Lierre, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St. Lierre, après que les époux ont rempli au pres de soussigné les formalités voulues par la loi & sur le vu de la dispense de deux publications, accordée par le Département de Justice & Police, en date du 11 Novembre 1864. Cette pièce est déposée aux archives de la cure.

Noland Bastin

No. 79. Les Dimanches six, treize & vingt Novembre mil-huit cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Jacques Chauvy Isaac Chauvy de Yeus, y domicilié, fils mineur (né le 12^e août 1844.) de Jean Isaac Chauvy & de Jeanne Livre Marguet. Delacuisine sa femme, d'une part. Et Louise Fanny Marguet, de Dommartin, domiciliée à Chescaux, fille mineure (née le 10 Nov. 1843.) de Pierre Gabriel Marguet & de Louise Françoise Perrochon sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yeus, après que M. Duilleumier Pasteur à Chescaux a déclaré que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

Holand Pasteur

1865.

No. 80.

Gotterand
&
Veyre.

Les Dimanches premier, huit & quinze Janvier, mil-huit cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Louis Gotterand, de St. Livre, domicilié à Lantanne, fils majeur (né le 27 Mai 1841.) de Jean François Henri Gotterand et de Jeanne Henriette Françoise née Grisot, sa femme, d'une part. Et Marianne Veyre, de Chapelle, domiciliée à Lantanne, fille majeure (née le 21^e août 1834.) de Pierre Samuel Veyre, et de Jeanne Charlotte née Baataud, sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St. Livre, après que M. Chevally, officier de l'état-civil à Lantanne, a déclaré que les époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

Holand Pasteur

N. 81.

Despland

Pfister

Sur la vu de la dispense d'une publication, accordée par
 le Département de Justice & Police en date du 13^e
 Janvier 1865, et qui demeure aux Archives de la cure,
 Les Dimanches, huit & quinze Janvier mil-huit-cent-soixante
 & cinq, les bans de mariage de Jean Marc-Henri
Despland, de Rougemont domicilié à Yver, fils mar-
 yé (né le 9 Juin 1823) de Jean Pierre Despland & de
Christine née Baud, sa femme, et veuf de Jeanne née
Cottier, sa femme, d'une part. Et Marie Pfister,
 de Châtres (Fribourg) domiciliée à Yver, fille majeure
 (née le 9^e Août 1836) de Benedict Pfister, sa femme,
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Yver,
 après que les époux ont rempli auprès de moi les formalités
 prescrites par la loi. — Noland Pastour

N. 82.

André

Lapraz

Le 25 février 1865

J'ai commencé à

sentenances à

ceux les époux

faisant venir

leur mariage et

le parajuré à

celle

Noland

Les Dimanches huit, quinze & vingt-deux Janvier
 mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage
 de Georges-Louis-Charles André, de Yver, y do-
 micilié, fils majeur (né le 15 Mai 1841) de de-
 sant Jacques Samuel André & de Eugénie Julie née
Burrier, sa veuve, d'une part, Et Emma Désirée
Lapraz, citoyenne Française, née à Paris le
 9^e Octobre 1843, domiciliée à Villars-sous-Yver,
 fille mineure, dûment autorisée de défunt François
Henry Lapraz et de Marie Louise née
Verdizot sa femme, d'autre part, ont été
 publiés sans opposition dans l'Eglise de Yver,
 après que les époux ont rempli auprès de moi les
 formalités prescrites par la loi.

Noland Pastour

N. 83.

André
Meynat

Les Dimanches huit, quinze & vingt deux Janvier
 mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de maria-
 ge de Jules-Emile André, de Yend, y domi-
 cilié, fils majeur (né le 22 Mai 1840.) des D^{es} Juste
 Marc-Henri André et Jeanne Louise née
 Tazan La femme, d'une part. Et Marie Augustine
 Meynat, de Savigny, domiciliée à Yend, fille
 mineure (née le 14 février 1843.) & autorisée, de
 son père Marc-Louis Meynat et de Henriette Eliza-
 beth née Christian La femme, d'autre part, ont été pu-
 bliés sans opposition. Dans l'Eglise de Yend,
 après que les époux ont rempli auprès de moi aussi
 que les formalités prescrites par la loi.

Holand Pasteur

N. 84.

Prodollet
Prodollet
Le 10 Mars 1865
j'ai donné mon
consentement à ce
que les époux aient
leur mariage dans le
parroisse de Thorpes.
Holand Pasteur

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Janvier &
 cinq Février mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de
 mariage de Louis Prodollet, de Yend, y domicilié,
 fils majeur (né le 26 Septembre 1838.) de Grand-Louis
 Prodollet et de Françoise-Henriette née André, la
 femme, d'une part. Et Jenny Prodollet, de Yend
 domiciliée à Marges fille majeure (née le 28 Août 1838.)
 des D^{es} Henri (fils de Louis) Prodollet et Louise
 Henriette née (Chapuis La femme, d'autre part, ont été
 publiés sans opposition dans l'Eglise de Yend, après
 que les époux ont rempli auprès de moi aussi que les
 formalités prescrites par la loi.

Holand Pasteur

N. 85. Les Dimanches dix-neuf, vingt-dix Février & cinq
 Barbati. Mars mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de ma-
 riage de Angelo Barbati, de Venegono, en Lombardie
 & Götterand domicilié à Genève, fils majeur (né le 26 Oct. 1825) de
 Lazare Barbati et de Jeanne Maria Alletti, sa femme,
 d'une part. Et Jeanne Louise Françoise
 Götterand, de St. Siro, domiciliée à Genève, fille majeure
 (née le 23 Octobre 1834) des défunts Jean François
 Henri Götterand et Jeanne Henriette Françoise
 née Grivel, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de St. Siro, sur la vue de la
 Signature, d'un notaire légalisé, de St. Bastian, Secrétaire
 de l'Etat civil à Genève, & du permis de publication
 accordé par le Département de Justice & Police le 13
 du 13 février 1865. — ces deux pièces demeurent déposées
 aux archives de la cure. Roland Roth

N. 86. Les Dimanches dix-neuf, vingt-dix & deux Mars
 Weber. mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de
 Jacques Rodolphe Weber, de Treiten, canton de
 Berne, domicilié à la Chapelle-de-Fond, canton de Neuchâtel
 fils mineur autorisé par Elizabeth Weber, d'une part,
 Et Sophie Sellet, de St. Siro, domiciliée à Allar-
 mon, fille mineure, autorisée par Jean Louis Sellet
 & sa Henriette Antoinette née Favre sa femme ont
 été publiés sans opposition dans l'Eglise de St. Siro,
 après que M. Martin officier de l'Etat civil à Serruy
 a déclaré que les époux ont rempli les formalités
 voulues.
 L'époux est né le 18 février 1845.
 L'épouse est née le 17 Mai - 1844.
 Roland Roth

N. 87.
Jotterand
 &
Jotterand.
 Le 6 avril 1865
 j'ai donné mon con-
 sentement à ce que
 les époux fussent bé-
 nés leur mariage
 dans la paroisse de
 St. Leger.
 Roland Bastien

Les Dimanches dix-neuf, vingt, vingt-trois Mars et Deux Avril
 mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de
 Jean Marc Jotterand, de St. Leger, y domicilié, fils
 majeur (né le 2 Janvier 1829) de Louis-Henri-Gabriel
 Jotterand & de Jeanne, née Jotterand la femme, d'une part.
 Et Marie Jotterand, de St. Leger, y domiciliée, précédemment
 au Céligny, canton de Genève, fille majeure
 (née le 6 Décembre 1836) de Henri-Louis Jotterand et
 de Louise-Françoise-Henriette, née Faillitaz la femme
 ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de St. Leger,
 après que les époux ont rempli auprès du Soussigné les formalités
 prescrites par la loi. — Roland Bastien

N. 88.
Jotterand
 &
Dubosson.

Les Dimanches dix-neuf, vingt, vingt-trois Mars & Deux
 Avril mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de ma-
 riage de Jean-Gabriel Jotterand, de St. Leger y
 domicilié, fils majeur (né le 2 Janvier 1836) de
 Jean Marc Jotterand (de François-Louis-Louis)
 et de Jeanne-Louise, née Moynard la femme,
 d'une part; Et Marie-Jeanne-Caroline Dubosson
 de St. Leger y domiciliée & dernièrement à
 Pausanney, fille majeure (née le 14 Mars 1842)
 de Louis Dubosson et de Louise, née Michot,
 la femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de St. Leger, après que les époux
 ont rempli auprès du Soussigné les formalités
 prescrites par la loi. — Roland Bastien

Les Dimanches vingt six Mars, deux & neuf Avril, mil-
 huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Jean
 Mattheu & Mattheu, de Yend, jurés & Appelés, domiciliés à
 Yend, fils majeurs (né le 3^e Octobre 1826) des deffunts Jean
 François Mattheu & Françoise Louise Benjamin née
 regard Laguerre, d'une part. Et François Mattheu
 Doret, de La Rochelle, domicilié à Bevaix, fille majeure (née
 le 2^e Janvier 1841) de Charles Emile Mattheu-Doret, et
 de Mariannette Henriette Laguerre sa femme d'autre part, ont
 été publiés sans opposition dans l'église de Yend,
 après que les bans ont rempli auprès de moi les formalités
 prescrites par la loi. — *Yoland Past*

le huit Mai mil-
 huit-cent-soixante-
 cinq j'ai consenti à
 ce que le mariage ci-
 dessus fut célébré
 à Ouchy, paroisse
 de Lusaune. —

Ensuite de l'installation de Monsieur Marc Besançon nommé par le Conseil d'Etat Pasteur de
 cette paroisse, il lui a été fait la remise du présent registre des bans de mariage, pour être tenu
 par lui de ce jour. — A Saint-Livres le trente Avril mil-huit-cent-soixante-cinq.

Le Préfet,

H. Permeil

N^o 90.

Depeursinge
 &
 Narbel.

Les Dimanches trente Avril, sept & quatorze Mai
 mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage
 de Jean Louis Depeursinge, de Bière, y domicilié,
 fils majeur (né le 21 Novembre 1841) de Jean Antoine
 Depeursinge et de Louise Marie Henriette, veuve Guibat,
 sa femme, d'une part. Et Adèle Narbel, de Vuarrens,
 domiciliée à St-Livres, fille majeure (née le 28 Juin
 1839) de Jean Pierre Narbel et de Marie Madeleine
 née Martin, sa femme, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans le temple de St-Livres, sur
 la vu de la déclaration de Monsieur le Pasteur Fran-
 çois, à Bière, que ces bans sont en règle. —

M. Besançon Pasteur

[Signature]

N° 91.

Rochat
et
Mettral.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Mai mil-huit-cent-soixante-cinq les bans de mariage de: Paul Marc Rochat, de Chenit et du Lieu, domicilié à Genève (né le 27 Mai 1809), fils majeur des défunts François Rochat et Claudine Yercin, sa femme, veuf en premières nocces de Jeanne Louise Elisabeth Bellamy, d'une part et de Jeanne Louise Mettral, de Yens, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 7 juil. 1829) des défunts Jean François Mettral et Jeanne Louise Benjamin née Regard, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, sur le vu de la déclaration du secrétaire de l'Etat Civil de Genève, J. Bastian. —

M. Besançon Pasteur

N° 92

André
Hauck.

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Juillet mil-huit-cent-soixante-cinq les bans de mariage de: Louis Samuel André, de Yens, y domicilié, fils majeur, né le 13 Novembre 1802) de Jean Henri André et de Gabrièle, née Mettral, sa femme, veuf en premières nocces de Henriette, née Dutray, d'une part, et de: Jeanne Andrienne Hauck, de Genève, domiciliée à Plainpalais, canton de Genève, fille majeure (née le 22 Juin 1809), de Jean Pierre Hauck et de Jeanne Marguerite née Moré, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, après que les époux ont rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales. —

M. Besançon Pasteur

N° 93.

Pellet
Deschamps.

Les Dimanches vingt-trois, trente juillet et six
 août mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de
 mariage de Henri Pellet, de St-Livres, domici-
 -lié à Rolle, fils majeur de Jacques Pellet et
 de feu Antoinette née Meronier, sa femme, d'une
 part, et de : Manette Deschamps, de Dullit,
 domiciliée à Rolle, fille mineure de feu
 Philippe Auguste Deschamps et de Albertine,
 née Girardet, sa femme, d'autre part; ont
 été publiés sans opposition dans le temple
 de St-Livres, sur la déclaration de M^r
 Desfontaine, pasteur à Rolle, que ces bans
 sont en règle.

L'épouse est née le 29 Décembre 1836. - M. Besancon Pasteur
 L'épouse est née le 6 Octobre 1843. -

N° 94.

Metral
Vauthy

Les Dimanches trente juillet, six et treize août
 mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de :
Jules Louis Metral, de Yens, Apples et Cuar-
 -rens, domicilié à Yens, fils majeur (né le 24
 juillet 1837) de Jean Isaac Metral et de Louise
 Françoise, née Garin, sa femme, d'une part; et de :
Jenny Armande Vauthy, de Yens, domiciliée à
 St-Livres, fille majeure (née le 20 Février 1842),
 de Louis Charles Henri Vauthy et de Louise Suzanne
 Alexandrine née Grivel, sa femme, d'autre part, ont
 été publiés dans les temples de Yens et de St-
 Livres, sans opposition, après que les époux ont
 rempli auprès du soussigné toutes les formalités
 légales.

M. Besancon Pasteur

N^o 95.

Sambuc
Grivel

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Septembre mil huit-cent soixante-cinq les bans de mariage de Jules Sambuc Henry, Marc, Louis, Romain Sambuc (né le 10 Mai 1834) domicilié à Paris, fils majeur de défunt Jules Théophile Sambuc, né à Fouchouse, et de Augustine Louise Charlotte née Francillon, d'une part. Et :

Catherine Sophie Grivel, d'Aubonne, Chardonnay et St-Livres, domiciliée à Aubonne fille mineure (née le 12 Août 1844) dûment autorisée de Auguste Louis Gabriel Grivel et de Louise Marie Jeanne Amélie née Esparandieu sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition d'après la déclaration de Monsieur le pasteur Gautier à Aubonne que ces bans sont en règle. —

M. Besancon Pasteur

N^o 96.

Tripod
Matthey

Les Dimanches vingt-quatre Septembre, premier et huit Octobre mil-huit-cent-soixante-cinq les bans de mariage de :

Benjamin Tripod, de St-Livres, domicilié à Aubonne, fils majeur (né le 30 Décembre 1828) de Isaac Francois Tripod et de Louise Marie Françoise Hubly, sa femme, sur les Camille Buller, d'une part. Et de :

Suzanne Louise Marguerite Matthey, de la Bévère, domiciliée à Aubonne, fille majeure (née le 8 Octobre 1837) de Charles Etienne Matthey et de Louise Françoise née Chapuis, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres, sur la déclaration de Monsieur le Pasteur Gautier à Aubonne, que ces bans sont en règle. —

M. Besancon Pasteur

N^o 97.

Regard
Grimm

Les Dimanches premier, huit et quinze Octobre mil-huit-cent-soixante-cinq les bans de mariage de :

Louis Henri Regard, de Yens, domicilié à Morges, fils majeur (né le 13 Mai 1833) de Louis Henri Regard et de Elisabeth, née Grimm, sa femme, d'une part ; et de :

Marie Rosine Grimm, de Lüscherz (canton de Berne), domiciliée à Mollens, fille mineure (née le 27 Mars 1844) et autorisée de feu Rodolphe Grimm et de Magdeleine née Haaberli, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens sur la déclaration de Monsieur Perret, pasteur à Ballens, que ces bans sont en règle. —

M. Besancon Pasteur

N° 98.
André
Meylan

40
Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Octobre mil-huit.
cent-soixante-cinq, les bans de mariage de:-----
André, Louis Henri, de Yens, y domicilié, fils majeur,
(né le 6 Février 1839) de Henri Gabriel et de Jeanne
Louise, née Dupuis, sa femme, d'une part; et de:-----
Meylan, Aline Lisa, de Chenit, domiciliée à Ballens,
et précédemment à Barmes, fille majeure (née le 5 Octobre 1838),
de David Louis Meylan, et de Sophie, née Raymond, sa
femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans le temple de Yens, les époux ayant préalablement
rempli auprès du Soussigné toutes les formalités légales.
L'épouse a entraînée présente son acte de nais-
sance. -
M. Besancon Pasteur

N° 99.
Pellet.
Viredax.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Octobre
mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de:---
Pellet, Charles Alexandre, de St-Livres, y domi-
-cilié, fils majeur (né le 21 Septembre 1834) de Jean Fran-
-cois (fils de Jacques François) et de Jeanne Marguerite, née Tiouret,
sa femme, d'une part; et de:-----
Viredax, Jenny, de Crissier, domiciliée à Mont-l.-Grand,
fille mineure (née le 22 Décembre 1846), autorisée, de Jean Louis
et de Jeanne Louise Charlotte Euphrasie, née Dalgatz, sa
femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le
temple de St-Livres, sur la dictation de Monsieur le Pasteur
De la Fontaine à Dolla, que ces bans sont en règle. -
M. Besancon Pasteur

N° 100.
Lwahlen
Pregard

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Octobre
mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de:
Lwahlen Christian, de Boltigen (au canton de Berne),
domicilié à Mollens, fils majeur (né le 5 Juin 1825)
de Christian Lwahlen et de Madeleine, née Büchler, sa femme,
d'une part, et de:
Pregard Jeanne Adamine, de Yens, y domiciliée, fille
majeure (née le 10 Juillet 1825) de François Louis Henri
Filletax et de Jeanne Françoise, née Inveccin, sa femme,
veuve en premières noces de Louis Constant Pregard, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans le temple
de Yens, les époux ayant préalablement rempli au-
-près du soussigné toutes les formalités légales.
M. Besancon Pasteur

N^o 101.Cottier
Muller.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf
Octobre mil-huit cent soixante-cinq, les bans de
mariage de :

Cottier, Jules Charles Henri, de Rougemont, do-
-milié à St-Oyen, fils majeur (né le 28 Janvier
1826) de Pierre David Cottier et de Jeanne Louise
Francoise née Matti, sa femme, d'une part, et de :

Muller Louise Augustine, de Yens, y domiciliée,
fille majeure (née le 19 Septembre 1840) de Jean Marc
Francois Henri Muller et de Jeanne Gabrielle née
Baed, sa femme, d'autre part, ont été publiés dans
opposition dans le temple de Yens, les époux ayant
préalablement rempli auprès du soussigné toutes
les formalités légales. —

M. Besancon Pasteur

N^o 102.Vittoz
André

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Octobre et cinq Novembre
mil-huit cent soixante-cinq, les bans de mariage de....

Vittoz Francois Noise, de Froideville, domicilié
à Yens, fils majeur (né le 23 Décembre 1838) de George Vittoz
et de Jeanne Marie née Porchet, sa femme, d'une part, et de :

André Marie Louise, de Yens, y domiciliée, fille
majeure (née le 9 Novembre 1837) de Jacques Francois
et de Marie Henriette Louise née Bossier, sa femme,
d'autre part, ont été publiés dans opposition dans le
temple de Yens, les époux ayant préalablement rempli auprès
du soussigné toutes les formalités légales. —

M. Besancon Pasteur

N^o 103.Coeytaux
Miéville

Les Dimanches vingt-neuf Octobre, cinq et douze Novem-
bre mil-huit cent soixante-cinq, les bans de mariage de....

Coeytaux Charles Jean Louis, de Dailens, domicilié
à Yens, fils majeur (né le 5 Octobre 1837) de Francois
Coeytaux et de Louise née Delacuisine, sa femme, d'une part, et de :

Miéville Marie Alexandrine d'Espendes et Essert-
Pittet, domiciliée à Froideville (cière Ballens), fille
mineure (née le 10 Mars 1846), dûment autorisée de
Pierre Abram Miéville et de Jeanne Louise née Cham-
pendal, sa femme d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans le temple de Yens, les époux ayant
préalablement rempli auprès du soussigné toutes les
formalités légales. —

M. Besancon Pasteur

N^o 104.
Prodolliet
Favre.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Novembre mil huit cent soixante-cinq les bans de mariage de :
Prodolliet, Henri Gabriel, de Yens, y domicilié, fils majeur (né le 31 Octobre 1827) de feu Henri Prodolliet et de défunte Louise Henriette née Chapuis, sa femme, d'une part, et de Favre Jeanne Françoise de Villars-sous-Yens, domiciliée à Chigny, fille majeure (née le 1^{er} Décembre 1830) de Jean Philip Favre et de défunte Jacqueline née Favre, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, sur la vue de la déclaration de Monsieur le Suffragant de Perrot que les bans sont en règle. —
M. Besancon Pasteur

N^o 105
Jotterand
Pronget.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Novembre mil huit cent soixante-cinq, les bans de mariage de :
Jotterand, Jean Marc, de St Livres, y domicilié, fils majeur (né le 16 Mars 1813) de Pierre Etienne Jotterand et de Charlotte née Ringoud, sa femme, veuf en secondes noces de Jeanne Henriette Françoise née Grivel, d'une part, et de Pronget Louise, de St Livres, y domiciliée, fille majeure (née le 2 Mars 1835) de Samuel André et de Louise Henriette née André, sa femme, veuve en première noces de Louis Antoine Pronget, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St Livres, les époux ayant préalablement rempli auprès du sous-signé toutes les formalités légales. —
M. Besancon Pasteur

N^o 106.
Jotterand
Weylan

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-deux Novembre mil huit cent soixante-cinq, les bans de mariage de :
Jotterand François Louis, de St Livres, y domicilié, fils majeur (né le 1^{er} Août 1838) de Henri Louis et de Henriette née Poibletta, sa femme, d'une part, et de Weylan Marie, du lieu (vallée de Joux) domiciliée à Pichy et précédemment à Lausanne, fille mineure (née le 19 Août 1843) autorisée, de Marc Henri et de Jeanne Françoise née Prosset, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St Livres, les époux ayant préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales. —
M. Besancon Pasteur

N^o 107.
Jotterand
Capit.

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Novembre mil-huit cent soixante-cinq les bans de mariage de:.....

Jotterand Louis Ferdinand, veuf libre, y domicilié, fils majeur (né le 19 Janvier 1842) de Louis, le Marc Louis et de Julie, née Cottier, sa femme, d'une part, et de:.....
Louise Françoise Capit, du Chenit, y domiciliée, (au sentier), fille majeure de Jean Daniel et de feu Françoise née Guignard, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres, d'après la déclaration de Monsieur le pasteur Drapp, au sentier, que ses bans sont en règle. -
M. Besancon Pasteur

N^o 108
Prodoliet
Metaker

Les dimanches dix-neuf, vingt-six Novembre et trois Décembre mil huit cent soixante-cinq, les bans de mariage de:

Prodoliet Henri de Yens, domicilié à Lully, fils majeur de défunt Jean Etienne Prodoliet et de Louise Honnête, née Madyan, sa femme, d'une part, et de:.....
Metaker, Françoise Louise, de Vich, domiciliée à Lully, fille mineure autorisée de François Metaker et de Louise Françoise Antoinette née Pavillon, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, d'après la déclaration de Monsieur de Perrat, Suffragant à Lussy, que les époux ont rempli les formalités légales. -

L'époux est né le 30 Janvier 1838; l'épouse, le 27 Juin 1845.
M. Besancon Pasteur

N^o 109
Begard
Corthay

Les dimanches dix-neuf, vingt-six Novembre et trois Décembre mil huit cent soixante-cinq, les bans de mariage de:.....

Begard François Jean Louis, de Yens, domicilié à Etay, fils majeur (né le 2 9^{bre} 1842) de François Henri Begard et de Jeanne Louise Henriette née Moirat, sa femme, d'une part, et de:.....

Corthay, Françoise Charlotte, d'Etay, y domiciliée, fille majeure (née le 7 Mars 1842) de Jean Louis Corthay et de Louise Marie née Luguier, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, d'après la déclaration de Monsieur le pasteur Litmonet que les bans sont en règle. -
M. Besancon Pasteur

N° 110

Davoët
RegardLes Dimanches trois, dix et dix-sept Décembre
mil huit cent soixante-cinq, les bans de mariage de :Davoët Jules Henri, de Yeus, y domicilié,
-lic, fils majeur (né le 26 Septembre 1842)
de Jean Louis Davoët et de Jeanne Louise, née
Mennet, sa femme, d'une part, et de :Regard Louise Marie Fanny, de Yeus,
y domiciliée, fille majeure (née le 19 Novembre
1842) de Jacques Louis et de Françoise Henriette
Eugénie, née Tappolet, sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans le temple
de Yeus, les époux ayant préalablement rem-
pli auprès du soussigné toutes les formalités
légalés. - M. Besançon Pasteur

N° 111

Pellet
ViredaxLes Dimanches quatre, onze et dix-huit Février mil huit
cent soixante-six, les bans de mariage de :Pellet Charles Isaac, de St-Livres, domicilié à Burtigny,
fils majeur (né le 5 Novembre 1835), de Jean Marc et de Louise
Françoise née Gilliard, sa femme, d'une part, et de :Viredax Marie Louise, de Crissier, domiciliée à Mont-
le-Grand, fille mineure autorisée, de Jean Louis et de
Jeanne Louise Charlotte Euphrasie Dalgak, sa femme
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de
St-Livres, sur le vu de la déclaration de Monsieur le Pasteur
De la Fontaine, à Rolle, que ces bans sont en règle. -
M. Besançon Pasteur

N° 112.

Pellet
Borgeaud.Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Février
mil huit cent soixante-six, les bans de mariage de :Pellet Rodolphe François, de St-Livres, y do-
-milié et précédemment à Villeneuve, fils majeur,
(né le 13 Novembre 1838) de Jean Louis Gabriel
et de défunte Jeanne Susanne Françoise née Jotterand,
sa femme, d'une part. Et de :Borgeaud Jeanne Susette, de Morrens, y domiciliée
et précédemment à Crassier, fille majeure (née le
6 Avril 1839) de défunt Jean Louis Borgeaud et de
Louise Antoinette née Pelot, sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres,
sur le vu de la déclaration du pasteur de Morrens que les
formalités légales ont été remplies. - M. Besançon Pasteur

N^o 113.Pittet
Métral.Les Dimanches dix huit, vingt-cinq Février et quatre Mars
mil huit cent soixante-six les bans de mariage de :Pittet Auguste Samuel, de Bière, y domicilié, fils
majeur (né le 18 Mai 1827) de Jean Louis Henri Pittet et de
désunte Jeanne Françoise née Richard, veuf ou secondes noces
de Louis Lucie Pittet née Demartheray, d'une part, Et de :Métral Françoise Henriette, de Yens, Cuarnens et Apples,
domiciliée à Yevy, fille majeure (née le 25 Décembre 1826)
de Jean Henri Gabriel Métral et de Gabrielle Susanne
Henriette, née Burnier, sa femme, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans le temple de Yens, sur
Lvu de la déclaration de pasteurs de Bière que ces bans
sont en règle. — M. Besançon PasteurN^o 114.Prodoliet
Berthet

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Février et quatre Mars

mil huit cent soixante-six, les bans de mariage de Louis
Henri Prodoliet, de Yens, y domicilié, fils majeur (né
le 28 Novembre 1835) de Charles David Prodolphe Gabriel et
de Jeanne Louise née Regard, sa femme, d'une part, Et de :Louise Henriette Berthet, de Villars-sous-Yens domi-
-ciliée à Morges, fille mineure (née le 2 Avril 1843)
autorisée de Désunt Jacques Henri Berthet et de Susanne
Georgette née Gotterand, sa veuve, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans le temple de Yens, les époux
ayant préalablement rempli auprès du sous-signe toutes
les formalités légales. — M. Besançon PasteurN^o 115.Besançon
GrivelLes Dimanches quatre, onze et dix-huit Mars
mil huit cent soixante-six, les bans de mariage de :Besançon François Louis Edouard, d'Orbe, domicilié
à Morges et précédemment à Genève, fils majeur,
(né le 27 Septembre 1839) de François David Besançon
et de Louise Jeanne Marie Fanchette née Clère, sa fem-
-me, d'une part ; Et de :Grivel Jeanne Félicie Elisabeth, de St-Livres,
domiciliée à Morges, fille majeure (née le 18 Août
1833) de Jean Louis Félix Grivel et de sa femme
née Cochand, sa femme, d'autre part, ont été pu-
-bliés sans opposition dans le temple de St-Livres,
sur le vu de la déclaration de Monsieur le suffragant
Wild à Morges, que ces bans sont en règle. —

M. Besançon Pasteur

N° 116.

Hortolan
Metttral

Les Dimanches onze et dix-huit Mars mit huit-cent
soixante-sept, les bans de mariage de :
Hortolan, Antoine, né à Faverges (Haute-
Savoie) le 2 Août 1838, domicilié à Carouge,
canton de Genève, fils majeur de Donat Hortolan,
et de feu Claudine Billard, sa femme, d'une part, et de
Metttral Jenny de Yver (née le 12 Septembre 1841)
domiciliée à Carouge et précédemment à Yver,
fille majeure des défunts Jean François Mettral
et Jeanne Louise Benjamine, née Pégard, sa
femme, d'autre part ont été publiés sans opposition
dans le temple de Yver. Cette publication a eu
lieu sur le vu des pièces suivantes, qui restent
dans les archives de la paroisse :

- a) Promesses de mariage attestées par le Secrétaire
de l'Etat civil de Genève et dûment légalisées ;
b) ~~de~~ La dispense d'aucune publication, donnée
par le Département de Justice et Police en date
du 7 Mars 1866. -
c) de l'autorisation donnée en date du 7 Mars
1866 par le même Département, de publier les
bans. -
- M. Besançon Pasteur

N° 117.

Davoët
Matti

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Mars et pre-
mier Avril mit huit-cent soixante-sept, les
bans de mariage de :

Davoët, Louis Alexandre, de Yver, y domici-
lié, fils majeur (né le 23 Juin 1836) de feu Jean
Louis Davoët et de Jeanne Louise née Meunier, sa
veuve, d'une part, et de :

Matti, Jeanne Françoise Louise, de Gessenay,
canton de Berne, domiciliée à Lully, fille majeure,
(née le 4 Août 1842) de Gabriel Henri Matti
et de Jeanne Louise, née Genoux, sa femme,
d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans le temple de Yver sur le vu de la déclara-
tion de Monsieur le suffragant H. de Perrot
à Lully, que ces bans sont en règle. -

M. Besançon Pasteur

N° 118.
Pingoud
Damas.

Les Dimanches quinze et vingt-deux Avril mil huit cent soixante-six, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de :

Pingoud, Louis Emile, de La Sarrat et de Yens, domicilié à Vaullion, fils majeur (né le 3 Mars 1834), de Jean Marc François Pingoud et de défunte Joanne Louise, née Bourgeois, sa femme, d'une part, et de :

Damas, Françoise Emilie Bertse, de Lousarun, domiciliée à Colmar (Département du Haut-Rhin), fille mineure (née le 22 Novembre 1847) et autorisée de Jean Jacques François Damas et de Mathilde Emi- lie Berthe Karches, sa femme, d'autre part. -

Cette publication a eu lieu sur le vu de la déclaration du Pasteur de Vaullion que les bans sont en règle. Le Département de Justice et Police a accordé la dispense d'une publication. -

M Besancon Pasteur

N° 119

Vaney
Pellet.

Les Dimanches quinze, vingt-deux & vingt-neuf Juillet mil huit cent soixante-six, ont été publiés sans opposition dans le temple de S^t Livrey les bans de mariage de :

Vaney Gustave Henri, de Cuzy, domicilié à S^t Livrey, fils majeur (né le 26 Décembre 1840) de Jean Baptiste Vaney et de Mariamne, née Nicollin, sa femme, d'une part, et de :

Pellet Jenny Marie, de Schiress, y domi- ciliée et précédemment à Genève, fille ma- jeure (née le 26 Octobre 1842) de Jean Pellet (de Louis) et de Louise Françoise née Pellet, sa femme, d'autre part. -

Cette publication a eu lieu après que les éponges eurent rempli auprès du sousigné toutes les formalités légales. -

M Besancon Pasteur

N° 120.

André
Mennet.

Les Dimanches vingt-neuf Juillet, cinq et douze
Août mil huit cent-soixante-six, ont été publiés
sans opposition dans le temple de Yens les bans
de mariage de: - - - - -

André Charles Frédéric, de Yens, y domicilié,
fils majeur, (né le 25 Novembre 1839) de Jacques
Henri André et de Jeanne Susanne Marguerite
née Matty, sa femme, d'une part, et de: - - - - -
Mennet Louise Julie, de Yens, y domiciliée,
fille majeure (née le 1^{er} Avril 1836) de Jean Fran-
cois Emmanuel Mennet et de Jeanne Etienne,
née Prodollet, sa femme, d'autre part. -

Les époux ont rempli, avant la publication, auprès
du sous-signe toutes les formalités légales. -

M Besancon Pasteur

N° 121

André
Turrian.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Août mil
huit cent-soixante-six ont été publiés sans op-
-position les bans de mariage de: - - - - -

André Jules Eugène, de Yens, domicilié à
Genève, fils mineur (né le 24 Février 1845),
autorisé de Louis Samuel André et de Henriette
Susanne, née Prod'hom, sa femme, d'une part, et de:

Turrian Louise Eliza, de Chavanny de Bogis,
domiciliée à Genève, fille mineure (née le 30 Avril
1846) autorisée de Samuel Etienne Turrian et de
sa défunte femme Jeanne Susanne née Moignier,
d'autre part. -

Cette publication a eu lieu dans le temple de
Yens sur le vu de la déclaration du Pasteur de
Crassier que les époux ont rempli auprès de lui
les formalités voulues par la loi. -

M Besancon Pasteur

N^o 122. Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Août mil huit cent

soixante-sept ont été publiés sans opposition dans le temple
 Burnier de S^t Livrey, les bans de mariage de: —

Charles, Jean Félix, citoyen Genevois, domicilié à
 Genève, fils majeur (né le 11 Octobre 1822) des défunts Jean
 Jaques Charles et de Judith Rose, née Guldenchud, sa
 femme, veuf de Jeanne Louise Croiz, d'une part, et de:

Burnier, Sophie Rosine, de S^t Livrey, domiciliée
 à Genève et précédemment à Yverdon, fille majeure
 (née le 24 Juin 1825) des défunts Pierre Louis Burnier
 et Henriette Pauline née Gonthy, sa femme d'autre part —

Cette publication a eu lieu sur le vu des pièces suivantes,
 lesquelles restent déposées aux archives de la paroisse: —

1^o Promesses de mariage, signées par l'Officier de l'Etat civil
 de Genève, expédiées par le secrétaire de l'Etat civil susdit
 lieu et dûment légalisées; — — — — —

2^o Permission de publication délivrée par le Département
 de Justice et Police du Canton de Vaud, en date du 3 Août
 1866. —

M. Besançon Pasteur

N^o 123

Stebler
 André

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Octobre mil huit
 cent soixante-sept les bans de mariage de: — — — — —

Stebler Jean, de Prosenyarten près Seedorf (Berne) domicilié
 à Lausanne, fils majeur (né le 31 Mars 1833) de François Louis Stebler
 et de Mariaume Cosandey, sa femme, d'une part, et de: — — — — —

André Julie, de Yens, domiciliée, fille mineure (née le
 20 Juillet 1847) & autorisée de Louis Samuel André et de Henriette
 Susanne, née Prod'homme, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans oppo-
 sition dans le temple de Yens d'après la déclaration de
 l'officier de l'Etat civil de Lausanne, que ces bans sont en règle. —

M. Besançon Pasteur

N° 124. Les Dimanches onze, dix huit et vingt-cinq No-

Pellet -vembre mil huit cent soixante-six ont été publiés
Fontaine sans opposition dans le temple de S^t Livres et
d'après la déclaration du maire de l'arrondissement
de Paris ou sont domiciliés les époux, les bans
de mariage, de:

Pellet Jules Auguste, de S^t Livres, domicilié
à Paris, rue Choiseul, âgé de vingt-un ans, fils
majeur de Jean Marc Pellet et de Angelique Hen-
riette nee Prochat, sa femme, d'une part, et de:

Fontaine Marie Thérèse, d'origine française,
demeurant à Paris, âgée de vingt-sept ans, fille
majeure de André Fontaine et de Marie
Martin Mollard, sa femme, d'autre part.

M Besancon Pasteur

N° 125 Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Novembre

Grivel mil huit cent soixante-six les bans de mariage de:

Pronget Grivel Jean Louis, de S^t Livres, y domicilié, fils
majeur (né le 28 Juin 1836) de Jean Francois Grivel et de
Jeanne Marie nee Cathélas, sa femme, d'une part, et de:

Pronget Louise Henriette, de S^t Livres, y domiciliée,
fille majeure (née le 25 Mai 1836) de George Gabriel
Pronget et de Jeanne Sophie nee Pellet, sa femme, d'autre

part, ont été publiés sans opposition dans le temple de
S^t Livres, les époux ayant préalablement rempli
auprès du soussigné toutes les formalités légales. -

M Besancon Pasteur

N° 126.

BaatarSchmid

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Novembre et deux
 Décembre mil huit cent soixante-sept les bans de
 mariage de:

Baatar Jean Jacques Samuel, de Démoret, do-
 -milié rière S^t Livres, fils majeur (né le 24 Février
 1838) de feu Jean Daniel Baatar et de Susanne, née
 Marchand Savenue, d'une part, et de:

Schmid Augustine Eliza Amélie, de Schappi-
 -na, au canton des Grisons, domiciliée à Aubonne, fille
 majeure (née le 21 Mars 1834) des défunts Auguste
 Schmid et Eliza, née Muller, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans le temple de S^t Livres, sur le
 vu de la déclaration de Monsieur le pasteur Scutier
 à Aubonne, que ces bans sont en règle. M. Besançon Pasteur

N° 127

ProdolletFavel (née Conod)

Les Dimanches six, treize et vingt Janvier mil huit
 cent soixante-sept, les bans de mariage de:

Prodollet François Frédéric Auguste, de
 Yens, y domicilié, fils majeur de François Frédéric
 et de Jeanne Louise née Favet sa femme, d'une part
 et de: Favel Maria, née Conod, de Bussy, y domiciliée,
 fille majeure de François Louis et de Susanne née
 Godel, sa femme, veuve en premières noces de Louis
 Siméon Favel d'autre part, ont été publiés sans
 opposition dans le temple de Yens sur le vu
 de la déclaration de Monsieur le pasteur Guay
 à Apples, que ces bans sont en règle.

M. Besançon Pasteur

N° 128.

Burquin
Vionnet

Les Dimanches vingt-sept Janvier, trois et six Février
mil huit cent soixante-sept, les bans de mariage de:

Henri Louis Burquin, de l'Abbaye, domicilié
au Chenit (vers chez le Maître), ~~vingt~~ fils majeur,
(né le 25 Décembre 1842) des difuntts Louis Henri et Na-
nette Henriette ne Capt, sa femme, d'une part, et de:

Amélie Célestine Vionnet, du Chenit et de
L'hirvy, domiciliée au Chenit (vers chez le Maître) fille
mineure (née le 16 Février 1846) autorisée de Louis
et de Louise Henriette ne Meylan sa femme, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans le temple
de L'hirvy, d'après la déclaration du pasteur du Sentier
qui ces bans sont en règle. — M Besancon Pasteur

N° 129.

Pauthy
Bourgeois

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Février mil
huit cent soixante-sept, les bans de mariage de:

Jean Armand Henri Pauthy, de Yens, y domicilié,
(né le 7 Octobre 1842), fils majeur de Jean Armand
Louis Pauthy et de Jenny Louise Susanne née Champrendal,
sa femme, d'une part et de:

Jenny Louise Bourgeois, de Yens, y domiciliée (née
le 20 Septembre 1843) fille majeure de Marc Louis Bour-
geois et de Jeanne Henriette née Chauvy, sa femme,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le
temple de Yens, les époux ayant préalablement
rempli auprès du soussigné toutes les formalités
prescrites par la loi. —

M Besancon Pasteur

N° 130.

Pellet
Dogny.

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Fé-
vrier mil huit cent soixante-sept, les bans de
mariage de:

Jacques Henri Pellet, de S^t-Livres, domicilié
vrière S^t-Livres, fils majeur (né le 20 octobre 1827) de
Jean Marc Pellet et de Jeanne Françoise née Guéri
sa femme, d'une part, et de:

Julie Henriette Dogny, de Bière et y domici-
liée, fille mineure (née le 15 Mars 1850) de Marc
Francois Dogny et de Françoise Saline née Cuvit
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans le temple de S^t-Livres sur le vu de la déclaration
de M. le Pasteur Francfort, à Bière, que ces bans sont
en règle.

approuve l'adjonction
ci-contre au mot
autorisée.
M Besancon Pasteur

M Besancon Pasteur

N° 131

Masson
Totterand.

Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Février
mil huit cent soixante-sept, les bans de mariage de:

Henri Masson, d'Ecublens, y domicilié, fils
majeur (né le 13 février 1838) de Jean Pierre et de Jeanne
Françoise née Clerc sa femme, d'une part, et de:

Marie Totterand, de S^t-Livres, domiciliée à
Bursinel fille mineure (née le 30 Janvier 1847),
autorisée de Jean Francois et de Henriette née
Favez sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans le temple de S^t-Livres sur le vu
de la déclaration de M. le Pasteur Augs Bourget
à Bursin, que ces bans sont en règle.

M Besancon Pasteur

N° 132.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Février

Metttral mil huit cent soixante-sept, les bans de mariage de:

Chapuisat Elie Metttral, de Yens, Apples & Cuarnens, domicilié à Lausanne, fils majeur de Louis Henri Mettral et de Jeanne Françoise née Amiot, sa femme, d'une part, et de:

Julie Chapuisat, d'Adens, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean Charles Samuel Chapuisat et de Louise née Rochat, sa femme, d'autre part ont été publiés

sans opposition dans le temple de Yens, sur le vu de la déclaration de l'officier de l'état civil de Lausanne, Ch.

Chevallat, qui ces annonces sont en règle. -

L'époux est né le 26 Janvier 1842, l'épouse, le 1^{er} Novembre 1834.
M Besancon Pasteur.

N° 133.

Les Dimanches dix, dix-sept & vingt-quatre Mars

Coëtanuy mil huit cent soixante-sept, les bans de mariage de:

Maeder Coëtanuy Marc Henri, de Dailens, domicilié à S. Livres, fils majeur (né le 19 Avril 1837) de Jean Isaac Coëtanuy et de Jeanne Mariana née Pellet, sa femme, d'une part, et de:

Maeder Marie, de Salfemach (canton de Fribourg)

domiciliée à S. Livres, fille mineure (née le 18 Janvier 1846)

légalement autorisée, de Pierre Maeder et de Marie née

Aubert, sa femme, d'autre part, ont été publiés

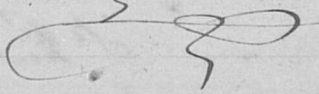
sans opposition dans le temple de S. Livres, les

époux ayant préalablement rempli auprès du

sous-signé toutes les formalités prescrites par la

Loi.

M Besancon Pasteur



1867

N^o 134. Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre & trente-un Mars mil huit.

André cent soixante-sept, les bans de mariage de:

Muller Jean Alexis Louis André, bourgeois de Yens, domicilié à Genève, fils mineur quant au mariage (né le 27 Fev^r 1842) de Louis Samuel André et de Henriette Susanne nee Prodrom sa femme, d'une part, et de:

Françoise Emelie Muller, du canton de Genève, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 26 Avril 1839) de François Louis Muller et de défunte Marie Sophie nee Maurin sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, d'après la déclaration de l'officier de l'Etat Civil de la ville de Genève. —

M. Besançon Pasteur

N^o 135 Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre & trente-un

Grivel Mars mil huit cent soixante-sept, les bans de mariage
Fillion de:

Louis Jules Henri Grivel, de Morges & de St-Livres, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 25 Mai 1844), de Jean François Henri Grivel et de Jeanne Louise nee Baud sa femme, d'une part, et de:

Claudine Charlotte Fillion, nee Sabbatier, de Thonon (France) domiciliée à Lausanne, fille majeure née le 23 Janvier 1816, de Antoine Sabbatier, défunt, et de défunte Jeannette L'Étanche sa femme, veuve en premières noces de Clément Fillion, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres, sur la vue de la déclaration de l'officier de l'Etat Civil de Lausanne, qui ces bans ont en règle. M. Besançon Pasteur

N^o 136.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre & trente-un Mars mil-

Prodollet huit cent soixante-sept, les bans de mariage de:Ramel

Jean Samuel Frédéric Prodollet, de Yens, y domicilié,
 fils majeur (né le 11 Mai 1843) de Marc Abram François
 Prodollet et de Françoise Marie née Favet, sa femme, d'une
 part, et de:

Mélanie Julie Aimée Ramel, de Château-d'Ocy,
 domiciliée à Mont-sur-Rolle, fille majeure (née le
 25 Juin 1842) de Louis Ramel et de Jeanne Marguerite
 née Porchet, sa femme, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans le temple de Yens, les époux
 ayant préalablement rempli auprès du soussigné
 toutes les formalités légales. — M Besançon Pasteur

N^o 137.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un

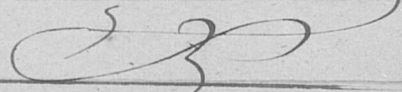
Jotterand

Mars mil huit cent soixante-sept, les bans de mariage de:

Bugnon

Jules Jotterand, de St-Livres, y domicilié, fils
 majeur (né le 24 février 1838) de Louis Jotterand
 et de Julie née Cottier, d'une part, et de:

Marie Henriette Bugnon, de Belmont sur Lutry
 domiciliée à Rolle, fille majeure (née le 17 Novembre 1832)
 de Louis Bugnon et de Henriette née Jotterand, sa femme,
 d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le
 temple de St-Livres, les époux ayant préalablement
 rempli auprès du soussigné toutes les formalités
 prescrites par la loi. —

M Besançon Pasteur


N° 138.

Les Dimanches vingt-trois, trente Juin et sept Juillet
 Coeytaux mit huit cent soixante-sept. Les bans de mariage de:

Chauvy.

Louis Coeytaux, de Dailleux, domicilié à Yens,
 fils majeur (né le 11 Janvier 1843) de feu François
 et de Louise née Desacuisine, savoir, d'une part
 et de:

Marie Jeanne Chauvy, de Yens, y domiciliée,
 fille mineure (née le 4 Août 1846) autorisée
 et désignée par Jean Louis Auguste Chauvy et de
 François Marguerite née Desboud. l'Église,
 savoir, d'autre part ont été publiés sans
 opposition dans le temple de Yens, les
 époux ayant préalablement rempli auprès
 du sous-signe toutes les formalités voulues
 par la loi. M. Besançon Pasteur

N° 139

Les Dimanches trente Juin, sept & quatorze
 Guignard Juillet mit huit cent soixante-sept les bans
 Lionnet de mariage de:

Jean Marc Guignard, de St. Isidore et de Chien,
 domicilié à Paris, fils majeur de Pierre
 François et de Jeanne Judith née Blane, d'une
 part, et de:

Sophie Françoise Lionnet, de St. Livres et
 d'Aubonne, domiciliée à Morges, fille majeure
 de Jean François Alexandre et de Julie Caroline
 Amélie Frédérique née Secretan, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans le
 temple de St. Livres, d'après la déclaration
 du pasteur d'Étoy que ces bans sont en règle.

M. Besançon Pasteur

N° 140. Les Dimanches treize Juin, sept & quatorze
Bardet Guillet mit huit cent soixante-sept les bans
Jotterand de mariage de:

Louis Bardet, de Villars-le-Grand, do.
municipal à Lausanne, fils majeur de Pierre
Bardet et de Marie née Hoegeli, veuf en
premières nous de Françoise Curtet d'une
part, et de:

Louise Henriette Jotterand, de St-Livres, y
domiciliée, fille mineure de Marie George
François Jotterand défunt et de Louise
Joyet, sa femme, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans le temple de St-Livres.
sur la déclaration de l'officier de l'Etat
Civil, Charles Chevallat, à Lausanne que
ce bans sont en règle.

L'époux est né le 19 septembre 1819.
L'épouse est née le 26 Août 1845.

M. Besançon Pasten

N° 141. Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit juillet
mit huit cent soixante-sept, les bans de mariage de:

André
Morel François Louis André, de Yens, y domicilié,
fils majeur (né le 18 Mars 1838) de Jacques Henri
André et de Jeanne Susanne Marguerite née Moatty,
sa femme, d'une part, et de:

Louise Morel, de Montriquet, y domiciliée,
fille majeure (née le 30 Octobre 1838) de Louis
Samuel Morel et de Marie Henriette née Golak,
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans le temple de Yens, après que les époux
ont rempli toutes les formalités légales auprès
du sous-préfet.

M. Besançon Pasten

N° 144

Corday
Rosset.

Les Dimanches cinq-cinq Aout, premier et
huit. Septembre mil huit cent soixante-sept,
les bans de mariage de :

Jean Samuel Corday, de Lavigny,
domicilié à Yers, fils majeur de Jean
Samuel Louis Corday et de Susanne née Vittet
sa femme, d'une part, et de :

Marguerite Rosset, de Bougy-Villars,
y domiciliée, fille majeure de Jean Jacques
Rosset et de Jeanne Louise Françoise née
Lachet, sa femme, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans le temple de
Yers, les époux ayant préalablement rempli
auprès du sous-signé toutes les formalités lé-
gales.

Les actes de naissance produits attestent que
l'époux est né le 23 Juin 1839 et l'épouse le
17 Mars 1837. - M Besançon Pasteur

N° 145.

Grivel
Rossier

Les Dimanches cinq-neuf Septembre, six et treize
Octobre mil huit cent soixante-sept, les bans de
mariage de :

Charles Louis Grivel, de Morges et de
St-Livres, domicilié à Morges, fils majeur
(né le 11 Mai 1843) de François Henri et de
Rose Marie née Meas Lettath sa femme, d'une part
et de :

Louise Elisa Rossier, de Vevey et de
Rougemont, domiciliée à Morges, fille
majeure (née le 3 Mars 1844) de Jean François
et de Marie Marguerite née Cornu sa femme,
ont été publiés sans opposition dans le temple
de St-Livres sur le vu de la publication de
Monsieur le pasteur Vinnet à Morges que les
époux ont rempli les formalités prescrites
par la Loi. -

M Besançon Pasteur

N^o 146. Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Octobre mil huit cent
soixante-sept, les bans de mariage de:

Ramu

André

Ramu Georges Charles, citoyen Genevois, domicilié à
Chêne-Bougeries (canton de Genève), fils majeur de Charles Henri
Ramu et de défunte Jeanne Loup, sa femme, d'une part et de:

André Marie Françoise, de Eys, domicilié à la Servette
(Genève) fille majeure de Jacques François André et de Marie
Louise Henriette née Possier sa femme, d'autre part, ont été pu-
bliés sans opposition dans le temple de Eys, d'après la déclara-
tion de l'Officier de l'état Civil de Chêne-Bougeries et l'auto-
risation de publication délivrée par le Département de Justice
et Police, pièces qui sont déposées aux archives. -

M Besancon Pasteur

N^o 147

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Octobre mil huit cent
soixante-sept, les bans de mariage de:

André

Junod

Jules Henri André, de Eys, domicilié à Genève et
précédemment à St^e Croix, fils majeur (né le 25 Août 1847)
de Jacques Rodolphe et de Louise Gabrielle née Demont, sa
femme, d'une part, et de:

Elise Jenny Junod, de St^e Croix, y domiciliée, fille mineure
autorisée (née le 18 Mai 1846) de Sylvius et de Elise Henriette
née Joseph, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
le temple de Eys, d'après la déclaration de Pasteur de
St^e Croix, qui ces bans sont en règle. -

M Besancon Pasteur

N° 148. Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Octobre
 Prodolliet mil huit cent soixante-sept les bans de mariage de:

Favre

Louis Henri Prodolliet, de Yens, domicilié à
 Apples, fils majeur (né le 7 Novembre 1842) de Jacob
 Rodolph Prodolliet et de Jeanne Françoise Henriette née
 Raymond, sa veuve, d'une part et:

Marie Henriette Favre, d'Aubonne, y domiciliée, fille
 majeure (née le 30 Novembre 1842) de Marc Louis Favre
 et de Jeanne Henriette Françoise née Jotterand sa femme,
 d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le
 temple de Yens, d'après la déclaration du pasteur Pautier
 à Aubonne que ces bans sont en règle. —

M. Besançon Pasteur

N° 149

Garin
Cottier

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Octobre
 mil huit cent soixante-sept les bans de mariage de:

Jeannot Garin, de Yens, y domicilié, fils majeur
 (né le 26 Janvier 1843) de Jacques Etienne Louis Garin et
 de Louise Henriette née Mouny sa femme, d'une part et de:

Susanne Marianne Cottier, d'Aubonne, y domiciliée et
 précédemment à Yens, fille majeure (née le 20 Décembre 1839)
 de Jean Marc Cottier, et de Jeanne née Fiquet sa veuve,
 d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple
 de Yens, d'après la déclaration du Pasteur Pautier
 à Aubonne, que ces bans sont en règle. —

M. Besançon Pasteur

N° 150. Les Dimanches vingt. quatre Novembre, premier et huit Décembre mit huit cent soixante-sept, les bans de mariage de:

Kuffer
Davoët Charles Elie Louis Kuffer, et Barillet, fils majeur de défunt Samuel François et de Susanne né St. Jean, bourgeois de Fick, domicilié à Fréley, d'une part et Louise Alvine Davoët, de Yens, domiciliée chez Frangins, fille mineure (née le 15 Avril 1848) dûment autorisée de Louis Henri Davoët et de Jeanne Marie né André, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, d'après la déclaration de Monsieur le Pasteur Lissa, à Nyon, que ces bans sont en règle.

M Besançon Pasteur

N° 151. Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Novembre mit huit cent soixante-sept, les bans de mariage de:

Durussel
Regard Jacques Louis Durussel, de Bussy sur Moudon, domicilié à Yens, fils majeur (né le 30 Novembre 1836) de Jean David Durussel et de Jeanne Françoise né Blanchard sa femme, d'une part, et de:

Jeanne Adeline Regard, né Fillietax, de Yens, domiciliée, fille majeure (née le 10 Juillet 1825) de François Louis Henri Fillietax et de Jeanne Françoise né Inversin, sa femme, veuve en premières noces de Louis Constant Regard, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, les époux ayant préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales.

M Besançon Pasteur

N° 152.

Pellet
Chambard.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Janvier mil huit cent soixante huit, les bans de mariage de:

Marc Gédéon Pellet, de St-Livres, y domicilié, fils majeur (né le 27 Juillet 1833) de Marc Louis et de Marie Gabrielle née Diamond, - et de:

Adélaïde Marie Chambard, d'Arzier, y domiciliée et précédemment à Aubonne, fille mineure (née le 30 Janvier 1846) autorisée de feu Jean Rodolphe et de Sébastienne née Descartiers, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres sur le vu de la déclaration de M. le Pasteur Gaudin à Arzier que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

M. Besançon Pasteur

N° 153.

Grivel
Duperré.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Janvier mil huit cent soixante-huit les bans de mariage de:

Marc Henri Grivel, de St-Livres, y domicilié, fils majeur (né le 15 Octobre 1839) de feu Louis et de Jeanne Susanne née Lotterand, sa veuve d'une part, et de:

Marie Juliette Duperré, de Rougemont, domiciliée à St-Livres, fille mineure (née le 12 Janvier 1846) dûment autorisée de Jean Samuel et de Françoise Henriette née Favre sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres, les époux ayant préalablement rempli auprès du sous-signe les formalités légales.

M. Besançon Pasteur

N° 154

Josseron
Tirpad.

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt six Janvier mil huit cent soixante huit les bans de mariage de:

Jean Marc Louis Josseron, de Monthérod, y domicilié, fils mineur (né le 12 Janvier 1846) autorisé de défunt Jean Samuel Josseron et de Louise Armet née Christinet, sa veuve, d'une part, et de:

Victorine Susanne Tirpad, de St-Livres, domiciliée en Tan, mère Aubonne, fille mineure (née le 11 Jbr. 1847) autorisée de Marc François Tirpad et de feu Jeannette Jaquenoud sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres sur le vu de la déclaration de Monsieur le Pasteur Partiel à Aubonne, que ces bans sont en règle.

M. Besançon Pasteur

7A

1868

N^o 155.

Grivel
Gaillard

Les Dimanches vingt-sept Janvier, deux et neuf Février mil huit cent soixante
huit, les bans de mariage de:

Jean Pierre Grivel, de S^t-Livres, y domicilié, fils majeur (né le 25 Avril
1844) de Jonas Grivel et de Jeanne Marie née Desfages, sa femme, d'une part, et de:
Louise Fanny Gaillard, de Perroy et de Bougy-Villars, domiciliée à
Perroy, et précédemment à Genève, fille mineure (née le 20 Juin 1847),
autorisée de Jean François Louis Henri Gaillard et de Jeanne Julie
née Delacretet sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans le temple de S^t-Livres, d'après la déclaration de S^t-Adrien
Martin, officier de l'Etat Civil de la paroisse de Perroy que ces
bans sont en règle. -

M Besancon Pasteur

N^o 156.

Davoët
Isaac.

Les Dimanches vingt-trois Février, premier et huit
Mars mil huit cent soixante-huit les bans de mariage de:

Isaac Davoët, de Yens, y domicilié, fils majeur
de Jean Louis et de Jeanne Louise née Merinet sa femme
d'une part, et de:
Jeanne Marie Mailhard, de Chesalles sur
Oron, domiciliée à Moudon fille mineure auto-
risée de Jeanne Mailhard, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans le temple de Yens
suivant de la déclaration de Monsieur le pasteur
Benoit Moudon que les bans sont en règle.

L'époux est né le 1 Mai 1838.
L'épouse est née le 2 Janvier 1849.

M Besancon Pasteur

Boigy.

N° 157 Les Dimanches premier, huit et quinze Mars mil huit
De la Harpe cent soixante-huit, les promesses de mariage de:

Michot Charles Cornille De la Harpe, de ~~St-Livry~~
ne de Rollet et Mont-le-Grand, domicilié à Yers,
fils majeur (né le 15 janvier 1847) autorisé,
de défunt Marc Frédéric et de Henriette Louise, née
Metthey, sa veuve, d'une part, et de:

Augustine Michot, de Tancion, domiciliée
à Yers, fille mineure (née le 9 novembre 1848),
autorisée de Abram Moïse et Marianne Louise
née Reynaud, sa femme d'autre part, ont été publiées
sans opposition dans le temple de Yers, les époux ayant
préalablement rempli auprès du sous-signe les formalités
légales; la mère de l'épouse mineure, le père et la mère
de l'épouse mineure ont donné leur consentement.

M Besançon Pasteur

N° 158.

Burnier
Grosjean.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Mars
mil huit cent soixante-huit, les promesses de mariage
de:

Jules Samuel Burnier (né le 22 août 1841), de
St-Livry, y domicilié, fils majeur de Jean Gabriel
Burnier et de Susette Françoise née Metthey sa femme,
d'une part, et de:

Marie Adrienne Grosjean, (née le 16 août 1846),
de St-Oyens, y domiciliée, fille mineure autorisée,
de Jacques Adrien Grosjean et de Louise née Brollat,
d'autre part, ont été publiées sans opposition dans
le temple de St-Livry, d'après la déclaration du Pasteur
de Givinet que ces bans sont en règle. —

M Besançon Pasteur

N^o 159. Les Dimanches vingt-deux - vingt-neuf Mars et
 Schneitter cinq Avril mil huit cent soixante huit les bans
 Calame. ~~Acte~~ mariage de:

Isaac Henri Schneitter, de Neffisbourg (Berne)
 domicilié à Yens, fils mineur autorisé de Jean
 Louis et de Louise Henriette née Huguenin, sa
 femme, d'une part, et de:

Marie Julie Calame, de Rivoerolley et du
 Loche, domiciliée à Rivoerolley et précédemment à
 Morges, fille mineure autorisée de Jean Samuel
 Auguste et de Louise née Moret, sa femme, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans le temple de
 Yens, sur la vu de la déclaration des pasteurs de
 la paroisse de Apples, que ces bans sont en règle.

M Besançon Pasteur

N^o 160.

Davoët
 Guibert.

Les Dimanches vingt-six Avril, trois et dix
 Mai mil huit cent soixante-huit les bans de
 mariage de:

Charles Louis Davoët, de Yens, y domicilié
 et précédemment à Villars-sous Yens (né le 9
 Septembre 1844) fils majeur de Jean Louis Davoët
 & de Jeanne Louise née Mennet, sa femme, d'une part
 & Julie Guibert, de Villars-sous Yens, y
 domiciliée, fille mineure (née le 14 Janvier 1851)
 dûment autorisée de Louis Etienne Guibert et de
 Marie Louise née Perdrisat, sa femme, d'autre
 part, ont été publiés sans opposition dans le temple
 de Yens. Les époux ont rempli préalablement
 auprès du pasteur soussigné les formalités voulues
 par la loi. Le père et la mère de l'épouse mineure
 ont donné leur consentement par acte séparé.

M Besançon Pasteur

N^o 161.Pellet
Guillood

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Mai mil-huit cent soixante-huit, les bans de mariage

de:

Marc Louis Jules Pellet, de St-Livres, domicilié à Nant, en Pully, canton de Fribourg (né le 21 Avril 1847) fils de Georges Samuel Pellet et de Jeanne Desieubental, sa femme, d'une part et de:

Marie Augustine Guillood de Nant, en Pully, domiciliée à Auvornier (née 28 Décembre 1844) fille de Daniel Guillood et de Mariaanne née Therox, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres, d'après la déclaration de M. Chaudon, officier de l'état civil de Colombier (Canton de Neuchâtel).

M. Besançon Pasteur

N^o 162André
Chauvy

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Mai et sept Juin mil huit cent soixante huit, les bans de mariage

de:

Marc François André, de Yens, y domicilié, fils majeur (né le 9 Mai 1839) de François Gabriel et de Lisette Henriette Françoise Annette née Amato, sa femme, d'une part et de:

Marie Louise Chauvy, de Yens, y domiciliée, fille majeure (née le 9 Mai 1843) de Jules Henri Louis et d'Henriette Louise ne Chevallier sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres, les bans ayant préalablement rempli auprès du Pasteur soussigné les formalités légales.

M. Besançon Pasteur

. 1868.

N° 163.

Peter
Grivel

Les Dimanches sept, quatorze & vingt-un Juin
mil huit cent soixante-huit les bans de mariage

de:

Jules Adolphe Peter, d'Aubonne & de Fevey,
domicilié à Aubonne, fils majeur (né le 13 Septembre
1836) de Charles Francois Gabriel Peter et de Marie
Francoise Julie Anne nee Rochat, sa femme, d'une
part et de:

Frédérique Louisa Grivel, d'Aubonne, de
St-Livres & de Bussy, domiciliée à Aubonne, fille
majeure (née le 5 février 1842) d'Auguste Louis Ga-
briel Grivel & de Marie Louise Jeanne Amélie nee
Espérandieu sa femme, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans le temple de St-Livres, d'après la
déclaration de M. le Pasteur Gautier à Aubonne que
les bans sont en règle. —

M. Besancon Pasteur
5
P

N° 164.

Jotterand
Martin

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-sept Juillet
mil huit cent soixante-huit les bans de mariage

de:

Etienne Louis Jotterand, de St-Livres, domicilié
à Mallessert, vicar. Ferroy, fils majeur de Jean Marc
Jotterand & de Louise Marie nee Baud sa femme,
d'une part, et de:

Emilie Georgette Martin, de Ferroy, domiciliée,
fille majeure de feu Lévi Martin & de Henriette
Suzanne Frédérique Elise nee Bertholet sa veuve d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans le temple
de St-Livres, sur lieu de la déclaration de l'officier
de l'Etat Civil de la paroisse de Ferroy que ces
bans sont en règle. —

M. Besancon Pasteur
5
P

N^o 165

Mouny
Planche

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Août
mil huit cent soixante huit les bans de mariage

de :

Auguste Mouny, de Yens, domicilié
fils majeur (né le 21 Mars 1837) de David Henri
Mouny et de Christine Henriette Pregard, de Yens,
d'une part, et de

Julie Planche, de Gressy, domiciliée à
Paris fille majeure (née le 18 Janvier 1836),
de Jean Francois Planche et de Jeanne Louise
Rosale nee Kreig, sa femme, d'autre part, ont
été publiés sans opposition dans le temple de
Yens, les époux ayant préalablement rempli
auprès du soussigné les formalités légales.

M. Besancon Pasteur

N^o 166

Prodolliet
Lavanchy

Les Dimanches vingt, vingt-sept Septembre et quatre
Octobre mil huit cent soixante-huit, les bans de mariage

de :

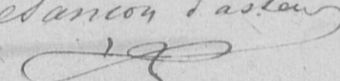
David Henri Charles Prodolliet, de Yens, domi-
-cilié à Morges, fils majeur (né le 27 Juin 1844) de
Francois Samuel Prodolliet et de Jeanne Marguerite
Henriette nee Guignard sa femme, d'une part, et de :

Jenny Susaune Lavanchy, de Lutry, domiciliée à
Morges, fille majeure (née le 17 Avril 1843) de défunt
Henry Samuel Lavanchy et de Jeanne Susaune Rose
nee Rochat sa veuve, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans le temple de Yens d'après la dé-
-claration de M^r. Hugonnet, officier de l'Etat Civil
de la Paroisse de Morges que ces bans sont en règle,
les époux ayant rempli auprès de lui les formalités
prescrites par la Loi.

M. Besancon Pasteur

N°167. Les dimanches quatre, onze et dix-huit Octobre
 mil huit cent soixante huit, les bans de mariage
Guignet
Bonget.

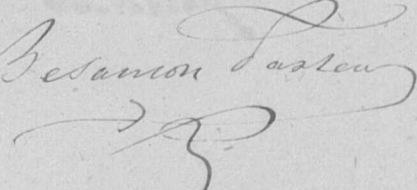
de:
 Moïse Philippe Guignet, de St-Livres, domi-
 -cilié à Genève et précédemment à Carouge, fils
 majeur (né à Carouge le 14 juillet 1839) de feu
 Jean Pierre Marc Guignet et de Marie Bonglet
 sa veuve, domiciliée à Genève, d'une part, et de:
 Louise Antoinette Bonget, de St-Livres,
 domiciliée à Genève (née à St-Livres le 29 janvier 1840)
 fille majeure de feu Charles François Bonget et
 de Jeanne Louise François Jeanneret sa veuve,
 d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
 le temple de St-Livres, d'après la délibération des
 Secrétaires de l'Etat Civil de Genève. —

M Besançon Pasteur


N°168. Les dimanches dix-huit, vingt-cinq Octobre et
 premier Novembre mil huit cent soixante-huit,
 les bans de mariage de:

Jules Henri Favre, de Villars, sous-
 Yens, y domicilié, fils majeur (né le 11 juillet
 1835) de Marc Etienne Favre et de Louise
 Julie ni Pellatier sa femme, d'une part

et de:
 Sophie Henriette André, de Yens, y
 domiciliée, fille majeure (née le 24 Octobre 1840)
 de François Louis André et de Jeanne Ga-
 -brielle ni Chauvy sa femme, d'autre part,
 ont été publiés sans opposition dans le temple
 de Yens, les époux ayant rempli auprès du
 sousigné toutes les formalités voulues par la
 loi. —

M Besançon Pasteur


No 169

Les Dimanches vingt-cinq Octobre, premier et huit
Novembre mil huit cent soixante-huit les bans de
mariage de :

Grivel

Moret

Henri Samuel Grivel, de St-Livres, y domicilié,
fils mineur (né le 31 Aout 1846) autorisé de Jean Louis
Grivel et de Louise Henriette née Coindot sa fem-
me, d'une part et de :

Louise Méry Moret, d'Esvertines (sur Rolle)
y domiciliée, fille mineure (née le 29 Décembre 1845)
autorisée de Jean François Philippe Moret et de
Jeanne Françoise née Chollet sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans le temple de St-
Livres, les jours ayant préalablement rempli
auprès du soussigné toutes les formalités légales.

M Besançon Pasteur

No 170

Grivel

Tharin

-née Glardon

Les Dimanches vingt-cinq Octobre, premier et huit
Novembre mil huit cent soixante-huit les bans
de mariage de :

François Louis Grivel, de Morges et de St-Livres,
domicilié à Grandson fils (né le 7 Juillet 1837) de François
Henri Grivel et de Rose Marie Martella d'une part
et de :

Suzanne Marie Tharin (née Glardon) de
Champagne, domiciliée à Grandson, fille (née le 30
Juni 1827) de Jacques Henri Glardon et de Julie
despland, veuve de Henri Tharin d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans le temple de
St-Livres depuis la démission de M. Feld, Pasteur
à Grandson que ces bans sont en règle. —

M Besançon Pasteur

No 171.

Brand
Aubert

Les Dimanches vingt-cinq Octobre, premier et quinze
Novembre mil huit cent soixante-huit les bans de
mariage de:

Ulrich Brand, de Lauenen (canton de Berne)
domicilié à Yens, fils majeur (né le 8 Août 1810)
de Christian Brand et de Madelaine Gander, sa
femme, d'une part et de:

Louise Fanny Aubert, de Yens, du Chenid
& du Lieu, domiciliée à Yens, fille majeure (née
le 27 Juillet 1833) de Louis Samuel Aubert
et de Jeanne Susanne, née Muller sa femme, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans le temple
de Yens, les époux ayant préalablement rempli
auprès du sous-signé toutes les formalités légales.

M Besancon Pasteur

No 172

Grixel
Margairat

Les dimanches vingt-trois, vingt-neuf Novembre,
six Décembre mil huit cent soixante-huit ont été
publiés sans opposition dans le temple de St-Livrey
les bans de mariage de:

Salomon Marc Grixel de Morges et St-Livres,
domicilié à Vevey, fils majeur (né le 13 Novembre 1820)
de Pierre François Grixel et de Louise née Protet sa
femme, veuf en premières noces de Charlotte née
Lerb d'une part, et de:

Susette Margairat de Foxel, domiciliée
à Vevey, fille majeure (née le 13 Septembre 1839),
de Jean Daniel Margairat et de Marianne Elise
née Du Bois sa femme, d'autre part.

Cette publication a eu lieu d'après la déclaration
des officiers de l'Etat Civil de Vevey que ces promesses
sont en règle. —

M Besancon Pasteur

No 173

Bourgeois
Fisne
(née Bernmont)

Les Dimanches six, treize et vingt Décembre mil-huit cent soixante-huit ont été publiés sans opposition dans le temple de Yers les bans de mariage promis

entre :

Jules Henri Bourgeois, de Yers, domicilié à Paris (âge de vingt-deux ans) fils de Marc Louis Bourgeois et de Jeanne Henriette Chauvy sa femme d'une part et :

Marie Joséphine Fisne, née Bernmont, d'origine française, domiciliée à Paris, fille majeure de Jean Pierre Bernmont et de Joséphine Simonin son épouse décédée (l'autre part veuve de Bernard Fisne).

Cette publication a eu lieu sur le vu de la déclaration du Chef du Bureau de l'Etat Civil de Paris (Mairie du 2^e Arrondissement) pièce qui reste déposée dans les archives de la paroisse. -

M. Besançon Pasteur

No 174

Pellet
Habegger

Les Dimanches dix, dix-sept, vingt-quatre Janvier mil huit cent soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres les bans de mariage de :

Jean Louis Gabriel Pellet, de St-Livres, y domicilié fils majeur de Jean Marc Pellet et de Henriette née Pellet sa femme (née le 12 Septembre 1833) d'une part et

Elisabeth Habegger de Fribourg, Canton de Berne, domiciliée à Lausanne et momentanément à Muri-Chamberloch, fille majeure de Jacob Habegger et de Marie Andler sa femme d'autre part (née le 28 Mars 1839)

Cette publication a eu lieu sur le vu de la déclaration de l'Officier de l'Etat Civil de Lausanne, Ch. Chevrollat, qui les annonces sont en règle.

M. Besançon Pasteur

N^o 175
 Reymond
 Pingoud

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et Vingt-un Janvier
 mil huit cent soixante-neuf, ont été publiés sans
 opposition dans le temple de Yens les bans de mari-
 -age promis entre:

Charles Henri Reymond de l'Abbaye et du
 Chenit, domicilié à Lignerolles, fils majeur (né
 le 6 Décembre 1837) de Jean Pierre et de Marie Su-
 -sanne nee Tojet sa femme, d'une part et

Louise, dite Caroline Pingoud de la Barra
 et de Yens, domiciliée à Yens, fille majeure (née le
 3 Juillet 1837) de Jean Marc Francois et de Jeanne
 Louise Bourgeois sa femme, d'autre part.

Cette publication a eu lieu sur le vu de la déclaration
 du M^e le Pasteur de Lignerolles, sur ces bans sont en
 ryle.

M Besançon Pasteur

N^o 176
 Jotterand
 Geinox

Les Dimanches sept, quatorze, vingt-un Février
 mil huit cent soixante-neuf, ont été publiés sans
 opposition dans le temple de St-Livres, sur le vu
 de la déclaration des Secrétaire de l'Etat Civil
 de Larille de Genève, les bans de mariage promis
 entre:

Samuel Jotterand, de St-Livres, domicilié
 à Genève (né le 10 Avril 1814), fils majeur
 des défunts Louis Samuel Jotterand et Louise
 Brocard sa femme, veuf en premières noces de
 Marie Protte Jaquenod, décédée à Genève, le
 17 Novembre 1866, d'une part Et:

Marie Catherine Léonide Geinox, de
 Mervin, canton de Fribourg, domiciliée à
 Genève (née le 20 Novembre 1833) fille majeure
 de son père Jean Joseph Geinox et de Catherine
 Pitt et sa veuve, d'autre part.

M Besançon Pasteur

N^o 177
 Montignaud
 dit
 Montagnon
 &
 Baillard

Les dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit
 février huit cent soixante-neuf, ont
 été publiés sans opposition dans le temple
 de St-Livres, sur le vu de la déclaration
 de Monsieur le pasteur Vautier à St.
 bonne que ces bans sont en règle, les
 bans de mariage promus entre :

Louis Benjamin Montignaud, dit
 Montagnon, d'Aubonne, des Grandes et Petites
 Vallées, domicilié à Aubonne, fils majeur
 (né le 10 avril 1840) des défunts Louis Olivier
 et Jeanne Françoise ni Quibler sa femme,
 d'une part, et

Louise Baillard, de Dimoret, domici-
 -iliée à St-Livres, fille majeure (née le
 10 Mai 1832) de feu Jean Daniel et de
 Susanne née Marchand sa veuve, d'autre part

M. Besançon Pasteur

N^o 178
 Richenbach
 Guignet

Les dimanches vingt-huit février, sept et quatorze
 Mars huit cent soixante-neuf ont été
 publiés sans opposition dans le temple de
 St-Livres, sur le vu de la déclaration du pasteur
 de Gimel qu'ils sont en règle, les bans de ma-
 -riage de :

Jules Louis Richenbach (né le 11^e décembre 1837)
 fils majeur de Jean Louis Richenbach et de
 Mariann Louise Henriette ni Jotterand, de
 Lanenau (canton de Berne) domicilié en Buchet,
 sur Gimel, d'une part, et de :

Mara Joséphine Guignet (née le 1^{er} May 1845)
 fille majeure d'Henri Guignet et de Louise
 Françoise née Rochat, de St-Livres, domiciliée
 à Rolle, d'autre part.

M. Besançon Pasteur

1869

N° 179

Gerber
Prodollet
née Tioumet

Les dimanches dix-huit, vingt-cinq Avril
et deux mai mil huit cent soixante-neuf, ont
été publiés sans opposition dans le temple de
Yens les bans de mariage de:

Jean Gottlieb Gerber de Rothembach
(canton de Berne) né le 10 Mars 1839, do-
micilié à Allaman, fils majeur de
Christian Gerber et de Susanne née
Griessen sa femme, d'une part, et de:

Louise Françoise Prodollet née
Tioumet de Yens, domiciliée à Allaman,
fille majeure (née le 14 Octobre 1839)
de Charly Louis Tioumet et de Anne Hen-
riette née Lecoultra sa femme, veuve en
premières nocces de François Louis Prodollet,
d'autre part. —

Cette publication a eu lieu suite ou de
la déclaration de Monsieur E. Adrien Marton
officier de l'état civil de la paroisse de Perroy
que ces bans sont en règle. —

M. Besançon Taster

N° 180

Matthey
Barrat

Les dimanches vingt-cinq avril, deux et neuf
mai mil huit cent soixante-neuf, ont été publiés
sans opposition dans le temple de St-Livres,
les bans de mariage de:

Jules Philippe Matthey, de Beverolles, y
domicilié, fils de Jean François Louis et de Jeanne
Louise Cabane, sa femme, veuf en premières
nocces de Louise Matthey née Jacot, d'une part
et de:

Sophie Julie Barrat d'Aubonne et de
St-Livres, domiciliée à Villars-sous-Yens,
et précédemment née Gully, fille majeure de
Marc Samuel et de Rose née Durand, d'autre part.

Cette publication a eu lieu suite ou de la
déclaration de M. le Pasteur Guerp à Cyples,
que ces bans sont en règle. —

M. Besançon Taster

N° 181

Deppierack
Burnier

Les Dimanches vingt-trois, trente Mai et six Juin
mil-huit cent soixante-neuf ont été publiés sans
opposition dans le temple de St. Livres les bans de
mariage de :

Francois Louis Deppierack de Denez, domi-
cilié à Lausanne, fils majeur (né le 12 Juin 1833)
de Jean Daniel Deppierack et de Jeanne Marie, née
Gillieron sa femme, d'une part, et de :

Louise Marie Burnier, de St. Livres, y
domiciliée précédemment à Lausanne, fille
majeure (née le 29 Juin 1841) de feu Pierre Louis
Burnier et de Louise Suzanne ne Pellet sa femme
d'autre part. -

Cette publication a eu lieu après que les époux
étaient remplis auprès du Pasteur Bourdigne toutes
les formalités légales. -

M. Besancon Pasteur

N° 182.

Garin
Patelot

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept
Juin mil huit cent soixante-neuf, ont été
publiés sans opposition dans le temple de
Yens les bans de mariage de :

Charles Louis Garin (âgé de 24 ans),
de Yens, domicilié à Mauberge (département
du Nord, France) fils majeur de Charles Louis
et de Louise Marguerite ne Davoët sa femme,
d'une part et

Celina Patelot, d'origine française,
domiciliée à Mauberge, fille majeure de Jean
Baptiste et de feu Isabelle Mi Coupe sa femme
d'autre part. -

Cette publication a eu lieu ensuite de la
déclaration de l'officier de l'Etat Civil de
Mauberge, laquelle reste déposée dans les
archives de la paroisse. -

M. Besancon Pasteur

1869

N° 183.
André
Favey.

Les Dimanches vingt, vingt-sept Juin et quatre Juillet mil huit cent soixante-neuf ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Henri Edouard André, de Yens, y domicilié et précédemment à Paris, fils mineur (né le 18 Mai 1849) autorisé de Jean Louis Henri André et de Louise Sabine née Favey sa femme, d'une part et:

Alida Juliette Franceline Favey, de Pompauply et d'Éclépens, domiciliée à Pompauply et précédemment à Paris, fille mineure (née le 31 Octobre 1849) autorisée d'Adolphe Joseph Favey et de défunte Marie Louise née Gibaud sa femme, d'autre part.

Les formalités légales ont été préalablement remplies. L'épouse a déposé son acte de naissance, l'acte de décès de sa mère, l'acte d'autorisation de son père, reçu Favey notaire. Les père et mère de l'époux ont signé le consentement en présence du sousigné.

M Besançon Pasten

N° 184.
André
Coeytaux

Les Dimanches quatre, onze, dix huit Juillet mil huit cent soixante-neuf ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Louis Henri André, de Yens, y domicilié, fils majeur (né le 19 Avril 1844) de François Louis André et de défunte Jeanne Gabrielle ne Chaugy d'une part, et de:

Marie Louise Coeytaux, de Daillens, domiciliée à Yens, fille majeure (née le 21 Novembre 1845) de défunt François Coeytaux et de Louise ne Delacourne sa femme, d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli au préalable toutes les formalités légales.

M Besançon Pasten

N° 185.~

Pellet
Junod

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Août,
cinq Septembre mil huit cent soixante-neuf,
ont été publiés sans opposition dans le
temple de St-Livres les bans de mariage de:

Isaac Louis Pellet de St-Livres, y
domicilié, fils majeur (né le 9 Juin 1836)
de feu Jean Louis Gabriel Pellet et de défunte
Jeanne Susanne Françoise ne Jotterand, sa
femme, d'une part et de:

Jeanne Susanne Junod, de Murtin
ex de Vernéat (canton de Neuchâtel) domiciliée
à St-Livres et précédemment à Marseille,
fille majeure (née le 29 février 1832) de Jean
Samuel Junod ex de Louise Thérèse née
Bourner, sa femme, d'autre part. —

Cette publication a eu lieu après que les
époux ont rempli auprès du soussigné toutes
les formalités légales. — M Besançon Pasteur

N° 186.~

Cloux
Chauvy.

Les Dimanches Vingt-un Octobre, sept et
quatorze Novembre mil huit cent soixante-neuf,
ont été publiés sans opposition dans le temple de
Yens les bans de mariage de:

Jules Isaac Benjamin Cloux, de Bière
ex de l'Isle, domicilié à Bière, fils majeur (né
le 3 Octobre 1843) de Charles Marc Daniel Cloux,
et de Louise Françoise Isaline, née Bellon, sa
femme, d'une part, et de:

Fanny Henriette Jenny Chauvy, de Yens,
domiciliée à Bière, fille mineure (née le 25 Mai 1849)
présentement autorisée de Jean Henri Chauvy et
de Françoise Marguerite née Gardin sa femme
d'autre part.

Cette publication a eue lieu depuis la déclaration
de Monsieur le Pasteur de Bière que ces bans sont
en règle. —

M Besançon Pasteur

Vu à St-Livres, le 22
9^{bre} 1869.

Le Préfet

Martie

N^o 187.Pellet
Bernard

Les Dimanches sept, quatorze, vingt-un Novembre mil huit cent soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres les bans de mariage de:

François Henri Pellet, de St-Livres, y domicilié, fils majeur (né le 5 février 1831) de Jean François Pellet et de défunte Jeanne Marguerite née Honnet sa femme, veuf en premières noces de Henriette née Tripod, d'une part

et de:

Jeanne Louise Bernard, de St-Isle, domiciliée à Mollevs, fille mineure (née le 18 Juin 1850) et autorisée de feu Marc Louis Bernard et de Marie Françoise née Bouchy, sa femme, d'autre part.

Cette publication a eu lieu sur le vu de la délibération de Monsieur le pasteur Perret à Mollevs, qui ces bans sont en règle.

M Besançon Pasteur

N^o 188.Moret
Pellet.

Les Dimanches sept, quatorze, vingt-un Novembre mil huit cent soixante-neuf, ont été publiés sans opposition dans les temples de St-Livres et de Yens, les bans de mariage de:

Jean Louis Moret, de Charmont & de Tany, domicilié à Yens (né le 25 Mars 1838) fils majeur de Jean Jacques Samuel Moret et de Suzette née Vincent sa femme, d'une part et de:

Suzanne Jenny Pellet de St-Livres, domiciliée à Yens, (née le 27 Novembre 1845) fille majeure de Jean Henri Pellet et de Louise Charlotte née Prodollet, sa femme d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès de moi toutes les formalités voulues par la loi.

M Besançon Pasteur

N^o 189Barrat
Jeanneret.

Les Dimanches sept, quatorze, vingt-un No-
vembre mil huit cent soixante-neuf ont été
publiés sans opposition dans le temple de St-Livrey
les bans de mariage de:

Marc Benjamin Barrat, d'Aubonne et
de St-Livres, domicilié à Villars-sous-Yens,
fils majeur de feu Marc Samuel Barrat
et de Rose Françoise nee Durand sa veuve, d'une
part et de:

Henriette Susanne Jeanneret, de Travers
au canton de Neuchâtel, domiciliée à Etoy, fille
majeure de feu Abraham Samuel Henri
Jeanneret et de Louise Danielle nee Sorzy
sa veuve d'autre part. — Publication faite
sur la vu de la déclaration de Monsieur le
Pasteur de Lussey que ces bans sont en règle.

M Besancon Pasteur

N^o 190Ramel
André.

Les Dimanches vingt-huit Novembre, cinq et
doux Décembre mil huit cent soixante-neuf
ont été publiés sans opposition dans le temple
de Yens les bans de mariage de:

Louis Henri Emile Ramel de Chateau-d'Ép
domicilié à Yvon (né le 24 Septembre 1841) fils
majeur de Louis David Ramel et de Jeanne Hea-
riette nee Vulliamy sa femme d'une part et

Susanne André, de Yens, y domiciliée,
(née le 20 Décembre 1841) fille majeure de Samuel
(de Jean Louis) André et de Louise Henriette nee
André sa femme, d'autre part.

Les époux ont rempli préalablement les
formalités voulues par la loi au près du
sous-signe, à qui l'acte de naissance de l'époux
a été présenté.

M Besancon Pasteur

1869 & 1870

No 191.-

Barrat.
Hédiguer

Les Dimanches cinq, douze, dix-neuf décembre
mil huit cent soixante-neuf ont été publiés
sans opposition dans le temple de St-Livres,
sur le vu de promesses de mariage reçues par
L. Wallner, secrétaire de l'état civil de Genève,
les bans de mariage de:

Emile Barrat bourgeois d'Aubonne
et de St-Livres, domicilié à Aubonne, né le 19
septembre 1831, fils majeur des défunts Henri
François Barrat et Jeanne Sézanne Nicolet
sa femme, d'une part, et de:

Louise Marie Hédiguer, bourgeois de
Monthérod, domicilié à Genève, née le 30. Avril
1842, fille majeure de Marc Henri Daniel Hédiguer
et de Louise Marie Kersner sa femme, d'autre
part. -

M. Besançon Pasteur

No 192

Roland.
Pellet

Les Dimanches deux, neuf, seize janvier
mil huit cent septante ont été publiés sans
opposition dans les temples de St-Livres et de
Yver, les bans de mariage de:

Marc Charles Roland, de Maurath,
domicilié à Yver, fils majeur (né le 16 décembre
1822) d'Alexandre Roland et de Jeanne née
Caillat, sa femme, d'une part et

Louise Marie Pellet rue Burnier,
de St-Livres, y domiciliée fille majeure,
(née le 21 novembre 1836) de Marc Louis
Burnier et d'Henriette née Grivel sa femme,
veuve en premières noces de Jules Samuel
Pellet d'autre part. -

Les époux ont préalablement rempli auprès
du sous-signe toutes les formalités légales.
Leurs actes de naissance et l'acte de décès du
premier mari de l'épouse sont renfermés dans
les registres de la paroisse. -

M. Besançon Pasteur

N^o 193.Jotterand
Moichon

Les dimanches vingt-trois, trente Janvier & six
Février mil huit cent septante, ont été publiés
sans opposition dans le temple de Thivres, les
bans de mariage de :

Henri Félix Jotterand, de Thivres,
domicilié à Perroy, fils majeur des défunts
Jean Marc Jotterand et de Marguerite née
Jotterand sa femme, veuf en premières noces de
Louise Julie née Tripod, d'une part et

Margdeleine Moichon, d'Occier,
(Haut-Savoie), y domiciliée, fille majeure de
Pierre Moichon et de Marie veuve de Trérier sa
femme, d'autre part -

L'époux est né le 24 Août 1823, l'épouse le 13 Janvier
1839

Cette publication a eu lieu sur le vu de la
déclaration de l'officier de l'état civil de la paroisse
de Perroy, que ces bans sont en règle -

M. Besançon, Pasteur

N^o 194André
Rojoard

Les dimanches treize, vingt et vingt-sept Fé-
vrier mil huit cent septante ont été publiés
sans opposition dans le temple de Yens les
bans de mariage de :

Jacques Marc André, de Yens, domicilié à
Gilly, fils majeur (né le 2 Janvier 1842) de
Jacques Henri et de Jeanne Susanne Marguerite
née Mattly sa femme, d'une part et

Louise Marie Charlotte Rojoard, de
Gilly, domiciliée à Bursins, fille majeure
(née le 6 Septembre 1840) d'Alexandre et de
Jeanne Alexandrine née Schmidly, sa femme,
d'autre part. - Cette publication a eu lieu sur le
vu de la déclaration de Monsieur le Pasteur de
la paroisse de Bursins que ces bans sont en
règle. -

M. Besançon, Pasteur

N° 195
Mathey-Doret
Bettler

Les Dimanches six, treize, vingt-Mars
 mit huit cent septante, avec l'autorisation
 du département de Justice et Police, ont
 été publiés sans opposition dans le temple
 de Yens, les époux ayant préalablement
 rempli les formalités voulues par la loi, les
 bans de mariage de

Ulysse Mathey-Doret du Locle
 (canton de Neuchâtel) domicilié à Etoy
 et précédemment à Yens, fils majeur
 de Charles Emile Mathey-Doret et de
 Marianne veuve Henrioud, sa femme, d'une
 part, et de:

Suzanne Catherine Bettler, de
 Bolligen (canton de Berne) domiciliée à
 Yens, fille majeure de Pierre Bettler et
 de Catherine veuve Linget sa femme, d'autre part.

L'époux est né le 2 Janvier 1844. —
 L'épouse est née le 31 Octobre 1833. —

M Besançon Pasteur
 J P

N° 196
Prodoliet
Du Bois

Les Dimanches vingt, vingt-sept Mars et trois
 Avril dix huit cent septante ont été publiés
 sans opposition dans le temple de Yens les bans
 de mariage de:

Louis Henri Prodoliet de Yens, demeu-
 rant à Aubonne (né le 17 Novembre 1842) fils
 de feu Jacob Rodolphe Prodoliet et de Louise
 Henriette veuve Raymond sa veuve, veuf en premières
 noces de Marie Louise Faure, d'une part, et de

Marie Caroline Du Bois de Travers,
 (canton de Neuchâtel) domiciliée à Neuchâtel,
 fille majeure (née le 26 Mars 1845) de Louis
 Frédéric Du Bois et de Marie veuve Fleury sa femme,
 d'autre part. —

Cette publication a eu lieu sur la base de la
 déclaration de l'officier de l'Etat Civil de Neu-
 châtel que les promesses de mariage ont été dressées
 par lui.

M Besançon Pasteur
 J P


N^o 197. -
Dutruit
Choury.

Les Dimanches vingt-sept Mars, trois et dix Avril mil huit cent septante, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Jacques Dutruit de Perroy, y domicilié, fils majeur de feu Moare Louis Jacob Dutruit et d'Elizabeth née Weiss, savenue, veuf en premières nocces d'Adine née Chardon, d'une part, et de

Louise Jenny Choury de Yens, domiciliée à Tuffens-le-Château, fille majeure (née le 13 novembre 1841) de Marc Alexandre Choury et de Jeanne Louise née Choury de Jeanm, d'autre part -

Cette publication a été faite sur le vu de la déclaration de l'officier de l'Etat Civil de la paroisse de Perroy, que ces bans sont en règle. -

M. Besançon Pasteur


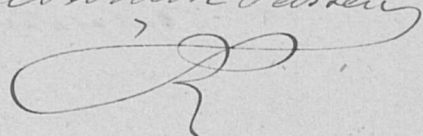
N^o 198.
Guignet
Scheidegger

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Avril mil huit cent septante ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres les bans de mariage de:

Jean Isaac Guignet de St-Livres, domicilié au Martinet, (commune d'Avully, canton de Genève), fils majeur de défunt Isaac Guignet et de Marie de Siebenthal sa femme, d'une part et de:

Marie Scheidegger de Lützelstüb (canton de Berne), domiciliée aussi à Avully, fille majeure de défunt Jean Scheidegger et de Magdalena Moser sa femme d'autre part. -

Cette publication a eu lieu sur le vu de la déclaration de l'officier de l'Etat Civil Maire d'Avully que ces promesses de mariage ont été effectués sans opposition à Avully. -

M. Besançon Pasteur


N^o 199

Monney
Grivel

Les dimanches trois, six, dix-sept Avril mil-huit cent septante ont été publiés sans opposition dans le temple de St Livres, les bans de mariage de:

Alfred Monney, de Chapelle (canton de Fribourg), domicilié à Bière, fils mineur (né le 30 Mai 1848) dûment autorisé, de Joseph Monney et de défunte Josette née Blanchard sa femme, d'une part et de:

Marie Henriette Grivel, de St Livres, y domiciliée, fille majeure (née le 2 Décembre 1844) de Jean Louis Grivel et de défunte Henriette née Coindon sa femme, d'autre part -

Cette publication a eu lieu après l'accomplissement par les époux de toutes les formalités exigées par la loi auprès du sousigné. -

M Besançon Pastery
[Signature]

N^o 200.

Guignet
Lecoultre

Les dimanches huit, quinze, vingt-deux Mai mil huit cent septante ont été publiés sans opposition dans le temple de St Livres les bans de mariage de:

Jean Charles François Guillaume Guignet de St Livres, domicilié au Brassus (Sigez-Dessous) fils majeur (né le 28 novembre 1844) et de défunte Jean Charles Henri Hippolyte Guignet et de Jenny Emilie née Cornioley sa femme, d'une part et de:

Marie Lecoultre, du Cherit, y domiciliée, (au Brassus, bas du Cherit) fille majeure, (née le 4 Avril 1842) de Adolphe Lecoultre et de défunte Marianne Parnita née Aubert sa femme, d'autre part. -

Cette publication a eu lieu sur le vu de la publication et signature, du pasteur du Brassus.

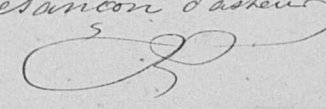
M Besançon Pastery
[Signature]

N° 201
Prodollet
Michelon

Les dimanches huit, quinze, vingt-deux Mai
mil huit cent septante ont été publiés sans
opposition dans le temple de Yeus les bans
de mariage de:

François Prodollet, de Yeus, demeurant à
Lyon, fils majeur des défunts Jean Louis Prodollet
et Françoise Henriette André sa femme, d'une part
et Marie Michelon, demeurant à Lyon,
fille majeure de défunt Guillaume Michelon et de
Josephte Reverdy sa femme, d'autre part. —

Cette publication a eu lieu sur le vu des promesses
de mariage écrites et signées par l'employé de l'Etat
Civil de Lyon, pièce qui reste déposée dans les archives
de la paroisse. —

M. Besançon Pasteur



N° 202. —
Tripod
Joly

Les dimanches quinze, vingt-deux, vingt-
neuf Mai mil huit cent septante ont été
publiés sans opposition dans le temple de
St Livrey les bans de mariage de:

Constant David Tripod, de St Livrey,
domicilié à Perroy, fils majeur (né le 16 Novembre
1843) des défunts Louis Etienne Tripod et
Marie Suzanne nee Ravay sa femme, d'une part
et de:

Sophie Joly, de Berchies, domiciliée à
Lansanne, fille majeure (née le 30 Mai 1846)
de Jean David Joly et de Marie Louise nee
Desmoules sa femme, d'autre part.

Cette publication a eu lieu d'après la
déclaration des Officiers de l'Etat Civil de
Perroy, que ces bans sont en règle. —

M. Besançon Pasteur


N^o 203. -Prodollet
Muller

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Mai mil huit cent septante ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de :

Louis Prodollet, de Yens, y domicilié, fils majeur (né le 26 Mars 1828) de Jean Etienne Prodollet et de Henriette ni Meylan sa femme, d'une part et de :

Mme. Christine Muller, de Yens, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 27 Août 1842) de Jean Louis Henri Muller d'autre part -

Avant cette publication les époux ont rempli auprès du soussigné toutes les formalités voulues par la loi -

M Besançon Pasteur

N^o 204.Delapierre
Guignet

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Juin mil huit cent septante ont été publiés sans opposition dans le temple de St. Livres les bans de mariage de :

Elie Delapierre, d'Aubonne, y domicilié, fils majeur, (né le 15 février 1845) de Louis Delapierre et de Marie Charlotte nee Junod sa défunte femme d'une part, et de :

Jeanne Louise Guignet de St. Livres, domiciliée à Aubonne, fille majeure, (née le 21 Juin 1846) de Marc Louis Guignet et de Jeanne Marie Louise Henriette nee Fribaud sa femme, d'autre part. -

Cette publication a eu lieu d'après la déclaration, de Monsieur le Pasteur Martinié à Aubonne que les époux ont rempli auprès de lui toutes les formalités légales. - M Besançon Pasteur

N° 205.

Besancon
Locher

Les Dimanches dix-neuf, vingt, six Juin
et trois Juillet mil huit cent septante ont été
publiés sans opposition dans le temple de St Livres
les bans de mariage de:

Marc Louis Besancon, de Moudon, domicilié
à St Livres, fils majeur (né le 10 Avril 1833) de
Théophile Besancon et de Henriette née Beauchère
sa femme, d'une part et de:

Maria Ida Locher, de Bienne et de
Basle (canton de Berne) domiciliée à St. Mihiel,
fille mineure autorisée (née le 18 Mars 1852)
de Gustave Adolphe Locher et de Marianne née
Girard sa femme, d'autre part. Les époux ont
préalablement rempli toutes les formalités légales.

M Besancon Pasteur

N° 206

Chollet
Tripod

Les Dimanches vingt-cinq Septembre, deux
et neuf Octobre mil huit cent septante,
ont été publiés sans opposition dans le temple
de St Livres les bans de mariage de:

Chollet Henri David, de Maracon et la
Rogive, domicilié à Lavigny, fils majeur
(né le 4 Mars 1846) de Louis Gabriel Chollet
et de Jeanne Marguerite née Paehle sa femme,
d'une part et de:

Julie Isabelle Tripod, de St Livres,
domiciliée, fille majeure (née le 13 Mars
1847) de Henri François Gabriel Tripod
et de Louise Aimée Gabrielle née Bohren,
sa femme d'autre part.

Cette publication a été précédée des forma-
lités légales remplies auprès du Soussigné.

M Besancon Pasteur

N° 207
André
Noynat

Les Dimanches vingt-trois, trente Octobre, six Novembre, mil huit cent septante ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

François Isaac André, de Yens, y domicilié, (né le 15 Janvier 1841) fils majeur de Henri Gabriel André et de Jeanne Louise née Dupuis sa femme, d'une part et de:

Louise Sophie Noynat, de Lavigny, domiciliée à Yens (née le 20 Avril 1841) fille majeure de feu Marc Louis Noynat et de Henriette Elisabeth née Christin sa femme, d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales. — M Besançon Pasteur

N° 208
Pellet
Borgeaud
(né Recordon)

Les Dimanches trente Octobre, six & treize Novembre mil huit cent septante ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres, les bans de mariage de:

Samuel Daniel Pellet, de Livres, y domicilié, fils majeur (né le 17 Mai 1834) de feu Jean Louis Gabriel Pellet et de Jeanne Lisaine Françoise ne Jotterand sa femme, d'une part et de:

Louise Borgeaud, né Recordon, de Morrens, domiciliée à St-Livres, fille majeure de Pierre Louis Recordon et de Jeanne Rutheralley sa femme, née le 12 février 1830, veuve en premières noces d'Auguste Borgeaud d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales. — M Besançon Pasteur

N° 209
Faney
Grivel

— Les Dimanches six, treize, vingt Novembre mil huit cent septante ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres les bans de mariage de:

Jean François Samuel Faney, de Cully, domicilié au Mont, fils majeur de défunt Jean David Faney et de Marie ne Chapuis sa veuve, d'une part, (né le 18 février 1823)

et Françoise Louise Grivel, de Morges, de St-Livres, domiciliée à Lausanne, fille majeure de défunt Jean François Louis Grivel et de Louise Henriette Marianne née Reymond sa veuve, d'autre part (née le 22 Avril 1826).

Cette publication a eu lieu sur le vu de la députation de Mr Ch Chevallaz, officier de l'état civil, qui ces bans sont en règle —

M Besançon Pasteur

N° 210.

KNOX
Ronget

Les dimanches quatre, onze, dix-huit Décembre
mil huit cent septante ont été publiés sans
opposition dans le temple de St Livres les baux
de mariage de

KNOX Alexandre Frasc, d'origine anglaise
domicilié à Scotland (Angleterre) fils majeur
d'Alexandre Knox et de Marie Jully sa femme d'une
part et

Ronget Elise Aimée, de St Livres, domiciliée
à Lausanne, fille mineure de Jean François
Ronget défunt et de Aimée Pauline née
Jardin sa femme, d'autre part.

L'époux est né le 15 Septembre 1844

L'épouse est née le 23 Mars 1851.

Cette publication a eue lieu d'après la déclaration
de Mr Chevallier, officier de l'état civil à Lausanne,
qui ces baux sont en règle.

M Besançon }
}

N° 211

André
Panchaud

Les dimanches quinze, vingt-deux, vingt-neuf
Janvier mil huit cent septante-un ont été pu-
bliés sans opposition dans le temple de Yens
les baux de mariage de :

André Jean Louis Henri, de Yens, domi-
cilié à Morges, fils majeur (né le 23 Octobre 1840)
de Louis Samuel André et de Louise Marie
née Aubert sa femme d'une part et

Panchaud Louise, de Tolochemat, domiciliée
à Morges, fille majeure (née le 11 février 1846)
de Gabriel Panchaud et de Marie Anne Louise
Susaune du Vergues, sa femme, d'autre part.

Cette publication a eu lieu sur le vu
de la déclaration de l'officier de l'état civil
de la Paroisse de Morges qui ces baux
sont en règle.

M Besançon Lasteur
}

1871.

N^o 212.
Berney
 et
Barbey
 - (née Pellet)

Les dimanches vingt-deux, vingt-neuf Janvier, cinq Février mil huit cent septante-un ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de :

Jean Pierre Berney, de l'Abbaye de lac de Joux, domicilié à Yens, fils majeur, (né le 1^{er} Juin 1815) de Jacques Louis Berney et de Louise Benigne née Baudin sa femme, veuf en premières noces de Françoise Susanne née Garin d'une part et de :

Françoise Henriette Barbey (née Pellet) de Féchy et Bougy-Villars, domiciliée à Yens et précédemment à Féchy, fille majeure (née le 20 Avril 1824) d'Isaac François Pellet et de Louise Judith née Tripod sa femme, veuve en premières noces de Jean Barbey d'autre part. Les époux ont préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales.

M Besançon Pasteur

N^o 213.
Prodollet
 et
Koll

Les dimanches cinq, douze, dix-neuf Février mil huit cent septante-un ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, les bans de mariage de :

Emile Prodollet, de Yens, domicilié, fils majeur (né le 30 Septembre 1846) de Marc Abram François Prodollet et de Françoise Marie née Favet sa femme, d'une part et de :

Louise Henriette Koll, de Chavannevey Bois, domiciliée à Yens, fille majeure (née le 6 Septembre 1846) de Louise Koll d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales.

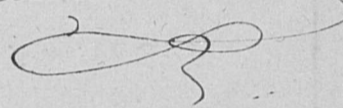
M Besançon Pasteur

N^o 214.
Jotterand
Kaufmann

- Les dimanches cinq, douze et dix-neuf Mars
mil huit cent septante-un, ont été publiés sans
opposition dans le temple de St-Livres, d'après
les bans de mariage de :

Edouard Jotterand, de St-Livres, domicilié à
Genève (né le 10 Octobre 1836) fils majeur de
Jean Etienne Jotterand et de Louise Née Chambat,
sa femme, d'une part, et de :

Marie Anna Kaufmann, de Willbaur,
paroisse de Koppigen (canton de Berne) fille ma-
jeure (née le 3 Octobre 1841) domiciliée à Genève,
de feu Joseph Kaufmann et Anna Wyr, d'autre
part. - Ces promesses de mariage ont été publiées
d'après la déclaration du secrétaire de l'Etat civil
de Genève qui a reçu les dites promesses.

M Besançon Pasteur


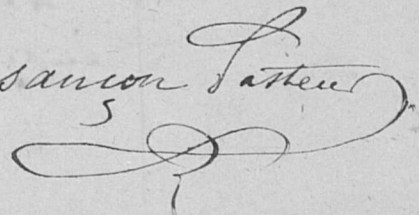
N^o 215.
Ramel
Turrian

- Les dimanches douze, dix-neuf, vingt-sept
Mars mil huit cent septante-un, ont été
publiés sans opposition dans le temple de
Yveris les bans de mariage de :

Louis Charles Emile Ramel, de Chateau-d'Oex,
domicilié à Yveris, fils majeur (né le 25 Janvier 1840)
de Louis Ramel et de Jeanne Marguerite Née
Bichet sa femme, d'une part, et de :

Louise Charlotte Turrian, de Chateau-d'Oex,
domiciliée à Rolle, fille majeure (née le 22
Décembre 1840) de Louis et de Marie Louise
Née Yverin, sa femme, d'autre part.

Cette publication a eu lieu d'après la
déclaration de Monsieur le Pasteur de Rolle
que ces bans sont en règle.

M Besançon Pasteur


N° 216.

Holder
Scheuermann

Les dimanches dix-neuf et vingt-sept Mars
mil huit cent septante-un ont été publiés
sans opposition dans le temple de Yens les
bans de mariage de:

Jonathan Holder, de Diernten, canton
de Zurich, domicilié à Yens, fils majeur,
(né le 9 septembre 1842) de Jean Holder et
de Anna née Bachmann sa femme d'une
part et de:

Marie Emilie Scheuermann, d'Arbong
(Canton d'Argovie) domiciliée à Yens, fille
majeure (née le 3 juin 1846) d'Abraham
Scheuermann et d'Appollonie née Schmid
sa femme, d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès
du sous-signe les formalités légales; ils ont
obtenu du Département de Justice et Police
avec l'autorisation nécessaire pour publier
les bans, la dispense d'une publication.

M. Besançon Pasteur

N° 217.

Croissier
Bourgeois

Les dimanches dix-neuf, vingt-sept Mars,
deux Avril mil huit cent septante-un, ont
été publiés sans opposition dans le temple
de Yens les bans de mariage de:

Henri Louis Croissier, de Ballens et
Berolle, domicilié à Ballens, fils
majeur (né le 25 décembre 1837) de Jean
André Frédéric Croissier et de Marguerite
Françoise ne Viallon sa femme, d'une part
et de:

Henriette Jenny Bourgeois, de
Yens, y domiciliée, fille majeure (née le
28 septembre 1844) de feu Louis Henri et
de Jeanne Françoise ne Prodollet sa
femme, d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli
auprès du sous-signe les formalités légales

M. Besançon Pasteur

N^o 218.Grivel
Mojeon

Les dimanches deux, neuf, seize Avril
mil huit cent septante-un, ont été publiés sans
opposition dans le temple de St. Livrey les
bans de mariage de :

Isaac Louis Grivel de Morges et St. Livrey
domicilié à Lausanne, fils majeur de
Jean Benjamin Louis Isaac Grivel et de Jeanne
Christine née Hurlet sa femme, d'une part
et de :

Louise Henriette Mojeon, de Lausanne,
domiciliée à Cussy, fille majeure de Henri
Frédéric Mojeon et de Jeanne Françoise
née Perrin sa femme d'autre part. -

Cette publication a eue lieu sous vu de la
déclaration de l'officier d'état civil de
Lausanne, Monsieur Chervallat qui ces bans
sont en règle -

M. Besançon Pasteur

N^o 219.Jotterand
Mages.

Les dimanches neuf, seize, vingt-trois Avril
mil huit cent septante-un, ont été publiés
sans opposition dans le temple de St. Livrey
les bans de mariage de :

Louis Samuel Jotterand (né le 22 Mars
1842), de St. Livrey, domicilié à Beep, fils
majeur de Jean Etienne et Louise née Charabat
sa femme d'une part et de :

Hélène Amélie Lucie Mages (née le 7
Janvier 1837), de Beep, y domiciliée, fille
majeure de défunt Gabriel Louis César Henri
Mathieu Magez et de Louise Françoise née
Thomas, sa femme d'autre part. -

Monsieur le pasteur Secretan a
déclaré publiquement que ces bans sont
en règle. -

M. Besançon Pasteur

958
 N° 220. - Les Dimanches vingt-trois, trente Avril
 et sept Mai mil huit cent septante-un
Wiedmer
Givrel ont été publiés sans opposition dans le temple
 de St. Livrey les bans de mariage de:

Jean Francois Wiedmer, de Walkringen,
 au canton de Berne, domicilié à Vevey, fils
 majeur (né le 10 Juin 1840) de feu Jacob Henri
 Wiedmer et de Louise Marie née Caillet, sa veuve,
 d'une part et

Françoise Marie Louise Givrel, de Morges
 et St. Livres, domiciliée à Morges, fille majeure
 (née le 29 Juillet 1838) de feu Louis Philippe Givrel
 et de Jeanne Sophie née Chamon, sa veuve d'autre part.

Cette publication a eu lieu sur le vu de la dé-
 claration de l'officier de l'Etat Civil de Vevey que
 les bans sont en règle. - M. Besançon Pasteur

N° 221

Guignet
Gruaz

Les Dimanches trente Avril, sept et quatorze
 Mai mil huit cent septante-un ont été publiés
 sans opposition dans le temple de St. Livrey les
 bans de mariage de:

Jules Guignet, de St. Livrey, domicilié
 à Aubonne (né le 24 Mars 1843) fils majeur
 de Marc Louis Guignet et de Jeanne Marie Louise
 Henriette née Thibaud sa femme, d'une part et de:

Rose Henriette Gruaz de St. Jol, domi-
 -ciliée à Aubonne, (née le 28 Mars 1844),
 fille majeure de Marc Francois Ferdinand
 Gruaz et de Jeanne Elise Filletat, sa défunte
 femme, d'autre part. -

Cette publication a été faite d'après la
 déclaration de Monsieur le Pasteur Vaucher
 à Aubonne que ces bans sont en règle.

M. Besançon Pasteur

N° 222.

Mennet
Dessous-Eglise

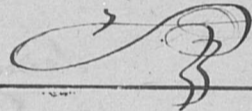
Les dimanches trente Avril, sept et quatorze
Mai mil huit cent septante-un ont été publiés
sans opposition dans le temple de Yens les bords
de mariage de:

Jules François Mennet, de Yens, y domicilié,
fils majeur (né le 22 Avril 1848) de Jean Fran-
çois Emmanuel Mennet et de Marie Françoise
ne Ruffieux, sa femme, d'une part, et de:

Jeune Louise Amélie Dessous-Eglise,
de Franjins, domiciliée à Yensville majeure,
(née le 28 Octobre 1847) de Isaac Louis David
Dessous-Eglise et de Geneviève Henriette ne
Favey sa femme, d'autre part. -

Les époux ont préalablement rempli auprès
du pasteur soussigné les formalités légales.

M Besançon Pasteur



N° 223.

Moinat
Pellet

Les dimanches trente Avril, sept et
quatorze Mai mil huit cent septante-un,
ont été publiés sans opposition dans les
temples de St Lixres et de Yens les bords de
mariage de:

Jules Auguste Albert Moinat, de
Larigny, domicilié à Yens, fils majeur (né le
2 Octobre 1844) de feu Marc Louis Moinat
et de Henriette Elisabeth ne Christian sa
femme d'une part et de:

Marie Susanne Pellet, de Lixres, y
domiciliée, fille majeure (née le 6 Septembre 1846)
de Jean Marc Pellet et de Marguerite ne Gidey
sa femme, d'autre part. -

Les époux ont préalablement rempli auprès
du pasteur soussigné les formalités légales.

M Besançon Pasteur



1871

N° 224.

Chaury
Dupuis

Les Dimanches Trente Juillet, six et treize Août mil huit cent septante-un ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Louis Marc Chaury, de Yens, y domicilié, fils majeur (né le 5 Avril 1846) de Charles Marc Henry et de Julie née Dupuis sa femme, d'une part, - et de:

Marie Jenny Dupuis, de Yens, y domiciliée, fille majeure (née le 17 Novembre 1843) de Jean Pierre Dupuis et de Marie Henriette née Hugonet sa femme, d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales. -

M Besancon Pasteur

N° 225.

Prodollet
Kollb.

Les Dimanches vingt, vingt-sept Août, trois Septembre mil huit cent septante-un, ont été publiés sans opposition

dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Jules Louis Prodollet, de Yens, y domicilié, fils majeur (né le 8 Juillet 1847) de Jean François Samuel et de Marguerite née Filletat sa femme, d'une part, et de:

Henriette Adèle Kollb, de Charannes des Bois domiciliée à Yens, fille majeure (née le 3 Octobre 1844) de Louis Kollb (d'Abraham Louis), d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales. -

M Besancon Pasteur

N° 226.

Ancrenat
Davoët

Les Dimanches vingt-sept Août, trois et dix Septembre mil huit cent septante-un, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Charles Samuel Ancrenat, de Bussint, y domicilié, fils majeur (né le 30 Juin 1837) de Pierre François Henri Ancrenat et de Jeanne Louise née Wignot sa femme, d'une part, et de:

Rose Jenny Françoise Davoët, de Yens, y domiciliée, fille majeure (née le 19 Juin 1841) de Jean Louis et de Jeanne Louise née Meunet sa veuve, d'autre part. -

Les époux ont préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales. -

M Besancon Pasteur

N^o 227.Grivel
Pellet.A la 3^e ligne, approuve
la nature du mot yeux
et son remplacement
par le mot S^t Livres
M. Besancon, P^{re}Les Dimanches trois, dix, dix-sept Septembre mil huit
cent septante-un, ont été publiés sans opposition dans
le temple de ^{S^t Livres.} les baus de mariage de:Louis Albert Grivel, de S^t Livres, y domicilié,
fils majeur (né le 30 Avril 1841) de feu Louis Grivel et de
Jeanne Susanne nee Jotterand, sa veuve, d'une part - et de:Jeanne Louise Pellet, de S^t Livres, y domiciliée
fille majeure (née le 27 Juillet 1838) d'Etienne Henri Pellet
et de Jeanne nee Pellet sa femme, d'autre part.Les époux ont préalablement rempli auprès de soussigné toutes
les formalités légales. - M. Besancon PasteurN^o 228.Guignet
Uldry.- Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre Septembre et
premier Octobre mil huit cent septante-un ont été publiés
sans opposition dans le temple de S^t Livres les baus de
mariage de:Jules Marc Guignet, de S^t Livres, domicilié à
Bougy-Villars et précédemment vice Aubonne, fils majeur
(né le 10 Mars 1848) des défunts Jean Isaac Guignet et
Jeanne Louise Henriette nee Bosset, sa femme, d'une part et de:
Marie Louise Victorine Uldry, de Saubraz, domiciliée
vice Saubraz et précédemment à Fichy, fille majeure,
(née le 30 Janvier 1846) de Victor Uldry et de Marie Philis
nee Raymond, sa femme, d'autre part. -Cette publication a eu lieu sur le vu de la déclaration
de Mr Vautier, pasteur à Aubonne, que ces baus
sont en règle. - M. Besancon PasteurN^o 229.Jotterand
Grivel.- Les Dimanches vingt-quatre Septembre, premier et huit
Octobre mil huit cent septante-un, ont été publiés sans
opposition dans le temple de S^t Livres les baus de mariage
de:Jean Francois Louis Jotterand, de S^t Livres, y domicilié,
(né le 9 Juin 1812) fils majeur de Louis Jotterand et de
Françoise Dubosson, veuf en premières noces de Jeanne
Françoise Jotterand, d'une part, et de:Jeanne Louise Grivel, nee Pellet, de S^t Livres,
y domiciliée (née le 10 Avril 1821) fille majeure de Jean
Samuel Pellet et de Louise Caroline nee Lionnet sa femme,
veuve en premières noces de Marc Louis Grivel, d'autre
part. -Les époux ont préalablement rempli auprès de
soussigné toutes les formalités légales. -

M. Besancon Pasteur

- N° 230. -

Guilmeau
Pellet.

Les Dimanches premier, huit et quinze Octobre mil huit cent septante-un ont été publiés sans opposition dans le temple de St. Livres, les bans de mariage de:

Arsène Julien Guilmeau, d'origine française, domicilié à Genève (né à Timaricé en Mayenne, le 27 Janvier 1835) fils majeur de François Guilmeau et de défunte Marie Teillant sa femme, d'une part. - et de:

Jeannette Pellet, de St. Livres, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 8 Octobre 1842) des défunts Jean Marc Pellet et Louise Françoise Gilliard sa femme, d'autre part.

Cette publication a eue lieu sur le vu de la déclaration du secrétaire d'Etat Civil de Genève et d'une permission de publication délivrée par le département de Justice & Police en date du 28 Septembre 1874, pièces qui sont déposés aux archives.

M. Besançon Pasteur

- N° 231. -

Francfort
Fripot.

Les Dimanches premier, huit et quinze Octobre mil huit cent septante-un ont été publiés sans opposition dans le temple de St. Livres les bans de mariage de:

Jules Francfort, de Begnins, y domicilié, fils majeur (né le 31 Octobre 1840) de Charles Marc Etienne et de Jeanne Louise Huseret, d'une part, et de:

Lucie Jeanne Fripot, de St. Livres, domiciliée aux Laux-vives, canton de Genève, fille majeure (née le 28 Septembre 1845) de Louis Etienne et de Marie Suzanne née Haway, d'autre part.

Les bans de mariage ont été préalablement déclarés en ce temple par le pasteur de Begnins.

M. Besançon Pasteur

N° 232

Métroux
Aubert.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Octobre mil huit cent septante-un ont été publiés sans opposition dans le temple de Yver les bans de mariage de:

Henri Gabriel Métroux, de Yver, y domicilié, fils majeur (né le 11 Mars 1838) de François Gabriel et de Jeanne Henriette née André sa femme d'une part et de:

Françoise Augustine Aubert de Cortaillod, domiciliée à Yver, fille mineure (née le 28 Août 1850) autorisée par ses père et mère, de Yver et de Louise Henriette Emilie née Kuffer sa femme, d'autre part.

Les bans de mariage ont été préalablement déclarés en ce temple par Monsieur Panchaud pasteur à Yver.

M. Besançon Pasteur

N^o 233Lingre
Baudin

- Les Dimanches douze, dix-neuf, vingt-six Novembre
mil huit cent septante-un, ont été publiés sans
opposition dans le temple de Yver les bans de
mariage de:

Charles Lingre, de Saanen (canton de
Berne) domicilié à Yver, fils majeur (né le 30 Avril
1837) de Ulrich Lingre et de défunte Louise Georgette
née Bourgeois, sa femme, d'une part et de:

Louise Fanny Baudin de Mollens, y domici-
liée, fille majeure (née le 25 Juillet 1841) de feu
Pierre François Baudin et de Jeanne Louise née
Baudin, sa femme, d'autre part.

Ces bans de mariage ont été préalablement
déclarés en règle par le Pasteur de la paroisse
de Ballens. -

M. Besançon Pasteur
2
3

N^o 234.Rhynér
André.

- Les Dimanches trois, dix, dix-sept Décembre
mil huit cent septante-un, ont été publiés sans
opposition dans le temple de Yver les bans de
mariage de:

Gottfried Rhynér de Nombrechtikon,
canton de Lucerne, domicilié à Lavaux, près Aubonne,
fils majeur (né le 13 Novembre 1842) de Jean Jacques
Rhynér et de Anne née Helges sa femme, d'une part
et de:

Henriette André, de Yver, domiciliée à
Aubonne et précédemment au Sentier, fille mineure
(née le 6 Juillet 1850) autorisée de Frédéric
Samuel André et de Henriette née Gaudin sa fem-
me d'autre part. -

Ces bans de mariage ont été préalablement
déclarés en règle par Monsieur le Pasteur Gautier
à Aubonne. -

M. Besançon Pasteur
3
4

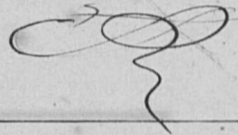
No 235.
Jotterand
Jotterand
(née André)

Les Dimanches quatorze, vingt-un, vingt-huit Janvier
mit huit cent septante-deux ont été publiés ^{sans opposition} dans le
temple de St-Livres les bans de mariage de:

Marc Henri Jotterand, de St-Livres, y domicilié,
fils majeur (né le 27 février 1845) de Louis Jotterand et de
Julie née Cottier, sa femme, d'une part et de:

Louise Jotterand, née André, de St-Livres, y
domiciliée, fille majeure (née le 2 Mars 1835) de Samuel
André et de Louise Henriette née André, sa femme,
veuve en secondes noces de feu Jean Marc Jotterand
d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès du
sousigné les formalités légales.

M Besançon Pastour


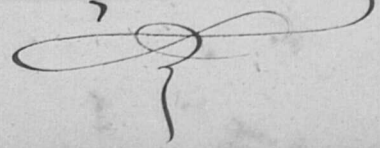
No 236.
Thentz
Jotterand

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Janvier,
quatre février mit huit cent septante-deux
ont été publiés sans opposition dans le temple
de St-Livres les bans de mariage de:

Jules Victor Thentz, de Lisy,
domicilié à Aubonne, fils mineur autorisé,
(né le 25 Juillet 1849) de feu Jean Rodolphe
Thentz et de Marianne Henriette de Gouvers,
sa veuve, d'une part et de:

Marie Rosalie Jotterand, de St-Livres,
domiciliée à Aubonne, fille mineure autorisée
(née le 1 Mars 1852) de Jean Louis Jotterand
et de Henriette Catherine née Rochat, sa
femme, d'autre part

Cette publication a eu lieu sur le vu
de la déclaration de Monsieur le Pasteur
Fautrier que les bans sont en règle.

M Besançon Pastour


- No 237. -

Magnemat
Jotterand.

Les dimanches vingt-huit Janvier, quatre et onze Février
mil huit cent septante-deux ont été publiés sans oppo-
sition dans le temple de St-Livres les bans de ma-
riage de:

Louis Henri Francois Magnemat de Taulion,
domicilié à Aubonne, fils majeur (né le 13 Janvier 1848)
de feu Francois Louis Magnemat et de Marie Louise
née Luthy sa veuve, d'une part, et de:

Marie Jotterand, de St-Livres, y domiciliée, fille
majeure (née le 28 Mai 1846) de feu Jean Marc Jotterand
et de Jeanne Marguerite née Chapuis, sa veuve d'autre part.

Les époux ont rempli préalablement auprès du sou-
signé toutes les formalités légales. - M Besancon Pasteur

. No 238. -

Jotterand
Jäger

Les dimanches quatre, onze, dix huit Février mil-
huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposi-
tion dans le temple de St-Livres les bans de mari-
age de:

Henri Louis Jotterand de St-Livres, y domicilié,
à Féchy, fils majeur (né le 2 Février 1830) des défunts
Louis Francois Jotterand et Françoise née Cautier sa
femme, d'une part et de:

Jeanne Jäger de Pisy, y domiciliée, fille majeure,
(née le 19 Xbre 1833) de Jean Jäger et de Anna née Krebs
sa femme, d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès de
Monsieur le Pasteur Tautier à Aubonne les formalités
légales. - M Besancon Pasteur

No 239.

Pailhard
Pellet.

Les dimanches vingt-cinq Février, trois et dix Mars
mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans oppo-
sition dans le temple de St-Livres les bans de mariage
de:

Francois Louis Antoine Pailhard, de St-Croix et
Buchillon, domicilié à Buchillon, fils majeur (né le 6 Juin
1812) des défunts Jacob Pailhard et Henriette née Lecoultre
sa femme, veuf en premières noces de Marie née Lenoir, d'une part,
et de: Jeanne Louise Pellet de St-Livres, domiciliée à
Aubonne, fille majeure (née le 17 Juillet 1827) de Jean
thienne Pellet et de Louise Gonet d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès de Monsieur
Tautier Pasteur à Aubonne les formalités légales. -

M. Besancon Pasteur

- N° 240. -

Liande
Müller.

Les dimanches dix-huit, vingt-cinq février et trois Mars mil huit cent septante-deux, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Jean Louis Auguste Liande, de Charmont, domicilié à Yens, fils majeur (né le 2 Octobre 1820) de Henri Frédéric Liande et de Jeanne Henriette né Durnauthier sa femme, d'une part, et de:

Marie Louise Müller, de Yens, y domiciliée, fille majeure (née le 11 Octobre 1847) de Jean Marc François Henri Müller et de Louise né Roesch sa femme, d'autre part.

Les époux ont rempli préalablement auprès du sousigné toutes les formalités légales. -

M Besançon Pasteur

- N° 241

Daxelhoff
Burnier

Les dimanches trois, dix, dix-sept Mars mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres les bans de mariage de:

Marc Henri Daxelhoff, d'Aubonne, y domicilié, fils majeur (né le 28 Novembre 1835) de Jean Marc Henri Daxelhoff et de Louise Henriette Aubert sa défunte femme, d'une part, et de:

Sophie Marie Burnier, de St-Livres, domiciliée à Aubonne, fille majeure (née le 11 Août 1837) de feu Henri Louis Burnier et de Louise Susanne Pellet sa veuve, d'autre part.

Monsieur le Pasteur Fautier, à Aubonne, a déclaré préalablement que les époux ont rempli devant lui toutes les formalités légales. -

M Besançon Pasteur

- N° 242.

Gavillet
Pronges

Les dimanches dix, dix-sept, vingt-quatre Mars mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres les bans de mariage de:

Jean Louis Gavillet, de Pexey et de Tucherens, domicilié à Lausaune, fils majeur (né le 4 Janvier 1839) de Jean Marc Gavillet et de Jeanne Suzanne né Gavillet sa femme, d'une part et de

Françoise Henriette Pronges, de St-Livres, domiciliée à Lausaune, fille majeure (née le 10 Août 1831) de Isaac Louis Pronges et de Jeanne Henriette né Pronges sa femme, d'autre part. -

L'officier de l'Etat Civil de Lausaune a préalablement déclaré que ces annonces étaient en règle.

M Besançon Pasteur

N^o 243.Jotterand
Giddey.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Mars mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de St Livres les bans de mariage de:

Jean Louis Jotterand, de St Livres, y domicilié, fils majeur (né le 27 Mars 1835) de Marc Henri Jotterand et de Jeanne Marie Françoise ne Kuthig, sa femme, veuve en premières noces de Fanny Elise Henriette ne Joubert, d'une part et de:

Louise Augustine Giddey, de Grandvaux et Lutry, domiciliée à St Livres, fille majeure (née le 30 Mai 1846) de Jean François Giddey et de Fanny Jenny ne Benoit, sa femme, d'autre part. -

Les époux ont préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales. - M Besançon Pasteur

N^o 244.Pittet
Chausy.

Les Dimanches dix, dix-sept, vingt-quatre Mars mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Charles Henri Pittet, de Bière, y domicilié, fils majeur (né le 3 Mars 1847) de feu Marc Louis Pittet et de Louise Henriette ne Burnier sa femme, d'une part, et de:

Julie Charlotte Clémentine Chausy, de Yens, domiciliée à Bière, fille mineure (née le 8 Octobre 1851) autorisée de Jean Henri Chausy et de Françoise Marguerite ne Gaudin sa femme, d'autre part. -

Les promesses ont préalablement été déclarées en règle par le Pasteur de Bière. - M Besançon Pasteur

N^o 245.Barrat
Butty.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre, Vingt-et-un Mars mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de St Livres, les bans de mariage de:

Stienne César Barrat, d'Arbonne et de St Livres, domicilié à Bière, fils majeur (né le 28 Août 1819) des défunts François Henri Barrat et Susette ne Nicolet sa femme, veuve en secondes noces de Louis Adèle ne Renaud, d'une part et de:

Marie Louise Butty, ne Goy, de Pisy, domiciliée à Pisy, fille majeure (née le 11 Mar 1823) des défunts Charley Rodolphe Goy et Rose Pierrette Susanne ne Tissot, veuve en premières noces de Jean Isaac Butty, d'autre part.

Les promesses ont préalablement été déclarées en règle par le Pasteur de Bière. - M Besançon Pasteur

1872.

N° 246.
Chevallier
Prodolliet

Les dimanches vingt-quatre, trente-un Mars, sept Avril
 mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition
 dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Albert Paul Chevallier, bourgeois de Vevey,
 domicilié à Carouge (canton de Genève) et précédemment
 à Genève, fils mineur de Marc Henri Albert Chevallier
 et de Jeanne Susanne Botte né Saugy sa femme, d'une part
 et de:

Jenny Henriette Prodolliet, bourgeoise de Yens,
 domiciliée à Aubonne, fille majeure de feu Jacob do-
 dolphe Prodolliet et de Louise Henriette née Raymond,
 sa veuve, d'autre part.

Ces bans étaient légalisés par le secrétaire de l'Etat
 Civil de Genève.

M Besancon Pasteur

N° 247.
Ffeuti
Spring

Les dimanches vingt-quatre, trente-un Mars, sept
 Avril mil huit cent septante-deux ont été publiés
 sans opposition dans le temple de Yens les bans de
 mariage de:

Jean Ffeuti de Rüschegg (canton de Berne)
 domicilié à Yens, fils majeur (né le 2 Juillet 1834)
 de Christian Ffeuti et de Barbara ne Bayler,
 sa femme, d'une part et de:

Anne Marie Spring, de Steffitbourg (canton
 de Berne) domiciliée à Yens, fille mineure (née
 le 21 Avril 1853) de Christian Spring et
 d'Elisabeth ne Schreiter sa femme, d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès du
 sousigné les formalités légales.

Le père de l'épouse mineure, absent du pays,
 a été donné son consentement. Le consentement
 de la mère notarié par Ruysser notaire, a été
 produit.

M Besancon Pasteur

N^o 248.Güivel
Dubosson

Les dimanches cinq, douze et dix-neuf Mai mil huit cent septante-deux, ont été publiés, sans opposition, dans le temple de S^t-Livres, les bans de mariage de :

Gédéon Güivel, de S^t-Livres et de Morjez, domicilié à S^t-Livres, fils majeur (né le 10 Novembre 1843) de Jean Henri Güivel et de Jeanne Henriette née Pellet sa femme d'une part et de :

Louise Caroline Dubosson, de S^t-Livres, y domiciliée, fille majeure (née le 8 Novembre 1846) de feu Louis Dubosson et de Jeanne Louise née Michot sa veuve, d'autre part.

Les époux ont préalablement rempli auprès du pasteur soussigné toutes les formalités légales. - M Besancon Pasteur

N^o 249.Pizotti
Guignet.

Les dimanches douze, dix-neuf, vingt-six Mai mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de S^t-Livres les bans de mariage de :

Jean Baptiste Charles Pizotti, de Moltrasio, province de Como (Italie), domicilié à Lausanne, fils majeur de André Pizotti défunt et de Marie née Scovetti sa femme défunte d'une part et :

Françoise Antoinette Guignet, de S^t-Livres, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jean Charles Henri Hippolyte Guignet et de Jenny Emilie Cornioley sa femme d'autre part. -

L'officier de l'Etat Civil de Lausanne, a préalablement déclaré que les époux ont rempli auprès de lui toutes les formalités légales. - M Besancon Pasteur

N^o 250.Pellet
Pellet.

Les dimanches douze, dix-neuf, vingt-six Mai mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de S^t-Livres les bans de mariage de :

Jean François Pellet, de S^t-Livres, y domicilié, fils majeur (né le 28 Mai 1841) d'Etienne Henri Pellet et de Jeanne née Pellet sa femme, d'une part et de :

Jeanne Louise Pellet, de S^t-Livres, y domiciliée, fille majeure (née le 11 Septembre 1844) de feu Jean Pierre Pellet et de Jeanne Louise née Dosfayes sa veuve, d'autre part. -

Les époux ont préalablement rempli auprès du Pasteur soussigné toutes les formalités légales. -

M Besancon Pasteur

N° 251.
André
Jotterand

Les Dimanches vingt-six Mai, deux et neuf Juin mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

André Jules Adolphe, de Yens, y domicilié, fils majeur (né le 9 Mars 1837) de François Louis André et de défunte Jeanne Gabrielle née Chauvy sa femme, d'une part, et de:

Jotterand Jeannette, de Yens, domiciliée à Paris, fille majeure (née le 18 Janvier 1839) de défunt Jean Louis Jotterand et de Jeanne Marie nee Bonget sa veuve, d'autre part. - Les époux ont préalablement rempli auprès du soussigné les formalités légales. -

M Besancon Pasteur

N° 252.
Speidel
Grivel

Les Dimanches deux, neuf et seize Juin mil huit cent septante-deux dans le temple de St-Livres ont été publiés sans opposition et avec l'autorisation du département de Justice et Police les bans de mariage de:

Jean Gottlieb Speidel, de Stammheim (royaume de Wurtemberg) domicilié à St-Livres, fils majeur (né le 27 Octobre 1846) de Jean Speidel et de Maguerite nee Baessler, sa femme, d'une part et de:

Julie Emilie Grivel, de St-Livres, y domiciliée, fille majeure (née le 24 Mai 1843) de feu Louis Grivel et de Jeanne Susanne nee Jotterand sa veuve, d'autre part. -

Les époux ont préalablement rempli auprès du soussigné toutes les formalités légales. -

M Besancon Pasteur

N° 253.
Hazan
Valette

Les dimanches neuf, seize et vingt-trois Juin mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Eugène Frédéric Hazan d'Apples, y domicilié, fils majeur (né le 23 Mars 1848) de Jean Louis Henri et de Jeanne Susanne nee Barvardt sa femme d'une part et Louise Elisa Valette, de Yens, y domiciliée, fille majeure (née le 6 Septembre 1847) de défunt Louis Philippe Valette et de Jeanne Henriette Dorotte nee Baud, sa veuve, d'autre part. -

Les époux ont préalablement rempli auprès du pasteur soussigné toutes les formalités légales. -

M Besancon Pasteur

N° 254.

Garin
Blot.

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Juin mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Jules Garin, de Yens, domicilié à Lausanne, fils majeur (né le 31 Août 1843) de Louis Samuel Garin et de Victoire Augustine Lénarde ne Naguenech sa femme, d'une part et de: Henriette Fanny Marie Blot, de Lausanne et de Nuarrens, domiciliée à Lausanne, fille majeure (née le 20 Septembre 1839) de Henri François Louis Blot et de Jeanne Judith ne Thuillard, sa femme, d'autre part.

Ces annonces ont été préalablement déclarées en règle par l'officier de l'état civil de Lausanne.

M Besançon Pasteur.

N° 255.

Monod
Epars.

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Juin mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage de:

Victor Monod, de Ballens et Yens, domicilié à Ballens, fils majeur (né le 3 Avril 1840) des défunts Henri Louis Monod et de Jeannette Marguerite ne Nicole sa femme, d'une part et de:

Marie Georgette Julie Epars, de Gollion, domiciliée à Bière et précédemment à Dijon, fille majeure (née le 22 Novembre 1847) de feu Jean François Epars et de Louise ne Monod sa défunte femme, d'autre part.

Ces bans ont été préalablement déclarés en règle par Monsieur le pasteur Perret à Mollens.

M Besançon Pasteur.

N° 256.

Tripod
Favre.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Juillet mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres les bans de mariage de:

Charles Henri Tripod, de St-Livres, domicilié à Lausanne, fils majeur de Jacques Louis Henri et de Sophie Charlotte Adèle ne Albert sa femme, d'une part, et de:

Madeleine Favre, de Munchingenles, Berne, domiciliée à Lausanne, fille majeure de Jacob et de Elisabeth Schoor sa femme, d'autre part.

L'époux est né le 23 Juin 1846.

L'épouse est née le 13 Avril 1845.

Ces annonces ont préalablement été déclarées en règle par l'officier de l'état civil de Lausanne.

M Besançon Pasteur.

N° 257. - Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Juillet et quatre Août
Tripod mil huit cent septante-deux ont été publiés sans opposition
Berthet dans le temple de St-Livres, les bans de mariage de:

Jules Henri Georges Tripod, de St-Livres, y domicilié,
 fils majeur de Jean Marc Louis et de feu Louise Françoise Sabra
 ne Gouvers, sa femme, d'une part et de:

Louise Saline Marguerite Marie Berthet, de Villars sous Yens,
 y domiciliée et précédemment à Vevey, fille majeure de Jacques Henri
 Berthet et de Susanne Georgette ne Jodrand sa femme d'autre part.

L'époux est né le 30 Décembre 1846, l'épouse le 6 Août 1847.
 Les époux ont préalablement rempli auprès du sousigné toutes les
 formalités légales. - M Besancon Pasteur

N° 258. - Le Dimanche onze Août mil huit cent septante-deux ont
Vionnet été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres les bans
Kleffler de mariage de:

Paul Louis Vionnet, d'Aubonne & St-Livres, domicilié
 à Etoy, fils majeur des défunts Jean François Alexandre et
 Julie Caroline Amélie Frédérique ne Secretan, veuf en
 premières noces de Marie Catherine ne Stohelin d'une part
 et de: Éléonore Marie Mathilde Kleffler, genevoise,
 domiciliée à Plainpalais, fille mineure autorisée de
 Jean Louis Kleffler et de Marie Charlotte ne Guilhon
 d'autre part.

Les annonces ont été préalablement déclarées en règle
 par Monsieur le Pasteur d'Etoy qui a attesté en outre que
 le Département de Justice et Police a accordé dispense
 de deux publications. - M Besancon Pasteur

Remise est faite du présent registre de bay de Meuse en 1872
 à Monsieur le Pasteur Jules Berthet, succédant à Monsieur
 le Pasteur Besancon, cinq le Paroisse de St-Livres & Yens
 pour être tenu par lui. Ce jour. Le Préfet
 St-Livres, le 26 Août 1872.

N° 259.

André
Tripod.

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Août mil-huit-cent-septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage entre :

Auguste André de Yens, domicilié à Aubonne fils majeur (né le 27 Mars 1844) de Frédéric Samuel André et de Henriette née Gaudin sa femme, d'une part et
Susanne Louise Marguerite Tripod née Matthey de St-Livres domiciliée à Aubonne, fille majeure née le 8 Octobre 1837, de Charles Étienne Matthey et de Louise Françoise Chappuis, veuve en premières noces de Benjamin Tripod de cédé le 17 Octobre 1866.

Les époux ont rempli préalablement auprès de M^r le Pasteur Besançon les formalités légales.

Jules Perret pasteur.

N° 260.
Regard
Meylan.

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Août mil-huit-cent-septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage entre :

Henri Auguste Regard de Yens y domicilié fils majeur de feu François Henri Regard et de Jeanne Louise Renette née Moirat, sa femme, d'une part, et

Julie Meylan du Chenit, (vallée du lac de Joux) domiciliée à Yens, fille majeure de Jean François Rodolphe Meylan et de Jeanne Marie Louise née Prodolliet, sa femme d'autre part.

L'époux est né le 24 Avril 1847. - L'épouse est née le 4 Novembre 1846.

Les époux ont préalablement rempli auprès de M^r le Pasteur Besançon les formalités légales.

Jules Perret pasteur.

N° 261.
Golay
et
Vionnet.

Les dimanches vingt-deux, vingt-neuf Septembre et six Octobre mil-huit-cent-septante-deux ont été publiés sans opposition les bans de mariage entre :

Henri Gustave Golay du Chenit, y domicilié, fils majeur (né le 12 Mai 1836) de feu Louis Joseph Gustave Golay et de Lucie Henriette née Nicole d'une part, et Amélie Célestine Vionnet du Chenit et de St-Livres, domiciliée au Chenit, fille majeure (née le 16 Janvier 1846) de feu Louis Vionnet et de Louise Henriette née Meylan, sa veuve, veuve en premières noces de Henri Louis Burquin, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans

le temple de St-Livres sur une déclaration signée Pajon pasteur au Sentier que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

St-Livres le 10 Octobre 1872.

Jules Perret pasteur.

1872.

Les dimanches vingt-deux, vingt-neuf Septembre et six Octobre mil-huit-cent-septante-deux les bans du mariage ci-dessous indiqués ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens :

N° 262. **Monod** et **Straubhaar**

Entre : Monod Jean Charles Henri de Ballens et de Yens, domicilié à Ballens, fils majeur de Henri Louis et de Jeannette Marguerite, Nicole sa femme, d'une part et Elisabeth Straubhaar, de Chardonney, domiciliée à Denens, fille majeure de Jacob et de Elisabeth Aeberhard, sa femme d'autre part, sur une déclaration signée / Guey pasteur à Apples, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t Livres le 10 Octobre 1872.
Jules Perret pasteur.

Les dimanches vingt-neuf Septembre, six et treize Octobre mil-huit-cent-septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de S^t Livres les bans de mariage de :

N° 263. **Lizotti** et **Guignet**

Jean Baptiste Charles Lizotti de Moltrasio (Province de Como, Italia) domicilié à Lausanne, fils majeur de feu André Lizotti et de Marie Ledrucci sa femme défunte (née le 11 Décembre 1837) d'une part, et Françoise Antoinette Guignet, de S^t Livres, domiciliée à Lausanne fille majeure (née le 18 Janvier 1843) de Jean Charles Henri Appolath Guignat de Jenny Emilie Cornioley, sa femme d'autre part, sur une déclaration signée / Chevalley, officier de l'Etat Civil à Lausanne que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t Livres le 19 Octobre 1872.

Les dimanches treize, vingt et vingt-sept Octobre mil-huit-cent-septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres les bans de mariage de :

N° 264. **Blancard** et **Pellet**

Louis Florian Blancard, français, domicilié à Genève, fils majeur de Louis Blancard et de Justine Jullian, sa femme, d'une part, et Marie Pellet de S^t Livres, domiciliée à Genève, fille majeure de Jean Louis Pellet et de Henriette Antoinette Farre sa femme d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres sur une déclaration signée / Döllier officier de l'Etat Civil de la Commune des Caux Vives au Canton de Genève que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

Saint Livres le 30 Octobre 1872.
Jules Perret pasteur.

Les dimanches vingt-sept Octobre, trois et dix Novembre mil-huit-cent-septante-deux les bans du mariage promis entre :

N° 265.
Chauvy
et
André.

Jules Samuel Chauvy, fils majeur (né le 8 Août 1839) de Louis Henri Samuel Chauvy et de Jeanne Louise née Amstutz, sa femme, de Yens, y domicilié, d'une part et

Marie Fanny André, fille majeure (née le 23 Juin 1843) de Samuel André et de Louise Henriette née André, sa femme, de Yens, y domiciliée d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, les époux ayant rempli auprès du soussigné les formalités légales.

St-Livres le 13 Novembre 1872,

Jules Perret pasteur.

Les dimanches vingt-sept Octobre, trois et dix Novembre mil-huit-cent-septante-deux les bans du mariage promis entre :

N° 266.
Lentivres
x
Burnier.

Louis François Lentivres de Villars-le-Comte, domicilié à Morges, fils majeur (né le 9 Octobre 1843) de Jean Marc Louis Lentivres et de Françoise Louise Chamot, sa femme, d'une part, et

Marie Sophie Burnier de St-Livres, domiciliée à Morges, fille majeure, (née le 1^{er} Février 1849) de Jean Henri Gabriel Burnier et de Marguerite Louise Sophie née Keller, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres sur la déclaration signée / Hugonnet, officier de l'Etat Civil à Morges que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

St-Livres le 13 Novembre 1872,

Jules Perret pasteur.

Les dimanches dix, dix sept, et vingt quatre Octobre mil-huit-cent-septante-deux les bans du mariage promis entre :

N° 267.
Grivel
et
Veluzat.

Marc François Grivel de St-Livres, domicilié à Morges, fils majeur, né le 19 Mars 1845 de Jean Louis Félix Grivel et de Jeanne née Cochard sa femme, d'une part et

Sophie Elise Veluzat de Saint-Blaise au canton de Neuchâtel y domiciliée, fille majeure (née le 15 Octobre 1845) de François Veluzat et de Elise née Brondre, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres sur le vu d'une déclaration signée / Hugonnet officier de l'Etat Civil à Morges que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

St-Livres le 28 Novembre 1872,

Jules Perret pasteur.

1872 et 1873.

N° 268.
Gibaud
et
Burnier.

Les dimanches premier, huit et quinze Décembre mil huit-cent-septante-deux ont été publiés sans opposition dans le temple de S^t-Livres les bans du mariage promis entre :

Jules Henri Gibaud, fils majeur (né le 16 Septembre 1840) de Marc François Gibaud et de Susanne Caroline née Gonvers, sa femme défunte, d'Apples et de Reverolle, domicilié à Duillier, d'une part et Louise Sophie Burnier, fille majeure (née le 23 Avril 1839) de Marc Louis Burnier et d'Henriette née Grivel, sa femme défunte, de S^t-Livres, y domiciliée d'autre part.

Les époux ont rempli auprès du soussigné les formalités légales.
S^t-Livres le 18 Décembre 1872,

Jules Perret pasteur.

N° 269.
Goy
et
Forel.

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Janvier mil huit-cent-septante-trois ont été publiés sans opposition dans le temple de Yers les bans du mariage promis entre :

Abram Auguste Moïse Goy de Vaulion, domicilié à Yers, fils majeur (né le 20 Novembre 1840) des défunts Abram Henri et Louise Henriette née Durand, sa femme, d'une part et

Olive Amélie Forel de Lutry & Cully, domiciliée à Sapraz, fille mineure et autorisée (née le 7 Avril 1861) des défunts François Louis et Jeanne Françoise née Lyon sa femme, d'autre part, sur le vu d'une déclaration signée / Campant, pasteur à Mont la Ville, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t-Livres le 30 Janvier 1873.

Jules Perret pasteur.

N° 270.
Pellet
x
Totterand

Les dimanches seize, vingt-trois Février et deux Mars mil huit-cent-septante-trois ont été publiés sans opposition dans le temple de S^t-Livres les bans du mariage promis entre :

Rodolphe François Pellet, fils majeur (né le 9 Septembre 1844) de Jean Pellet et de Louise Françoise Pellet, sa femme de S^t-Livres, y domicilié, d'une part et

Jenni Totterand, fille majeure (née le 29 Mars 1845) de Henri Louis Totterand et de Louise Françoise Henriette née Failletaz, sa femme, de S^t-Livres, y domiciliée d'autre part, les époux ayant rempli auprès du soussigné les formalités légales.

S^t-Livres le 5 Mars 1873,

Jules Perret pasteur.

N° 271.

Lannaz
et
Rochat.

Les dimanches vingt-trois Février, deux et neuf Mars mil-huit-cent-septante-trois les bans du mariage promis entre:

Henri Jules Lannaz fils majeur (né le 22 juillet 1839) de Jean Alexandre et de Louise Françoise née Antonnot, sa femme, de Buspy, domicilié à Yens, d'une part et

Jeanne Adamine Rochat, fille majeure (née le 8 Mai 1844) de Sabine Rochat del' Abbaye, domiciliée à Genève, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de S^t Yens, les époux ayant rempli auprès du soussigné les formalités légales.

S^t Livres le 13 Mars 1873.

Jules Perret pasteur.

N° 272.

Baudat
et
Mettral.

Les dimanches seize, vingt-trois et trente Mars mil-huit-cent-septante-trois ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans du mariage promis entre:

Antoine Louis Baudat, de Lisle, domicilié à La Coudre, commune de Lisle, fils majeur (né le 24 Septembre 1834) de feu Jean Louis Baudat et de Jeanne née Vulliens, sa veuve d'une part et

Henriette Albertine Mettral de Cuarnes, d'Apples et de Yens, domiciliée à Morges, fille mineure et dûment autorisée de Louis Elie Mettral et de Marianne née Bonzon, sa femme d'autre part, (l'épouse est née le 24 Septembre 1850), sur la déclaration signée par Paschoud pasteur à Cuarnes, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales. S^t Livres le 3 Avril 1873,

Jules Perret pasteur.

N° 273.

Ronget
et
Besse.

Les dimanches six, treize et vingt Avril mil-huit-cent-septante-trois ont été publiés sans opposition dans le temple de S^t Livres les bans du mariage promis entre:

Henri Ronget fils majeur (né le 29 Octobre 1830) de feu Marc Ronget et de Henriette Louise Marie née Michaud, sa femme, de S^t Livres, domicilié à Travers, canton de Neuchâtel, veuf en premières noces de Marianne Zélie Gacond, d'une part et

Nanette Jenny Besse fille majeure (née le 3 Novembre 1849) de défunte Marie Julie Besse, de S^t Croix, domiciliée à Travers, veuve en premières noces de David Alia Lochand, d'autre part, sur la déclaration signée par Luc Atindor Delachaux, officier del'Etat Civil à Travers que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t Livres le 23 Avril 1873,

Jules Perret pasteur.

N° 274.

Lédermann
&
Pellet.

Les dimanches six, treize et vingt Avril ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres les bans du mariage promis entre:

Frédéric Michel Lédermann, d'Aubonne, y domicilié (né le 23 Juillet 1838) defeu Pierre Conrad Lédermann et de Rose née Baumgartner, sa veuve, et veufeu premières noces de Marie Sophie née Bury, d'autre part

et Louise Henriette Pellet, de St-Livres, domiciliée à Genève, fille majeure (née le 4 Octobre 1835) de Etienne Henri Pellet, et de Jeanne née Pellet, sa femme, d'autre part, sur la déclaration signée/ l'autorité, Pasteur à Aubonne que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

St-Livres le 23 Avril 1873,

Jules Perret pasteur.

N° 275.

Annen
&
Totterand.

Les dimanches six, treize et vingt Avril mil-huit-cent-septante-trois ont été publiés sans opposition dans le temple de St-Livres les bans du mariage promis entre:

Jules Louis Annen, fils majeur (né le 21 Décembre 1849) defeu Charles Louis Annen et de Marie Louise née Champendal sa femme, de Pesseney, domicilié à St-Livres et précédemment à Ballens, d'une part, et

Charlotte Julie Totterand, fille de Jean Totterand et de Jeanne Marie née Dorchet, sa femme, mineure & autorisée, (née le 27 Janvier 1851) de St-Livres, y domiciliée & précédemment à Ballens, d'autre part, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

St-Livres le 23 Avril 1873.

N° 276.

Gibaud
et
Mennet.

Les dimanches vingt-sept Avril, quatre et onze Mai mil-huit-cent-septante-trois les bans de mariage suivant ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, entre:

Marc Antoine Emmanuel Gibaud, d'Apples et de Genève, domicilié à Vandœuvres, fils majeur (né le 22 Mars 1840) de Jean François Gibaud et de défunte Jeanne Taqueline Etienne Bouquet, sa femme d'une part et

Jeanne Louise Adolphine Mennet, de Yens, domiciliée à Genève fille majeure de Jean François Mennet et de défunte Thérèse Etienne Béringier, sa femme, d'autre part.

Cette déclaration a eu lieu sur le vu de la déclaration du Secrétaire de l'Etat Civil de Genève et d'une permission de publication délivrée par le Département de Justice et Police en date du 23 Avril 1873, pièces qui restent déposées dans archives de la Cure. - St-Livres, le 11 Mai 1873,

Jules Perret pasteur.

N^o 277.
Cloua
et
Pellet.

Les dimanches quatre, onze, dix-huit Mai mil-huit-cent-septante-trois ont été publiés sans opposition dans le temple de S^t Livres les bans de mariage promis entre :

Louis Auguste Cloua, fils majeur (né le 30 Décembre 1846) de Charles Marc Daniel Cloua et de Louise Françoise Isaline née Bellon, sa femme, de Bière et de S^t Isle, domicilié à Bière d'une part, et
Lina Louise Pellet, fille mineure et autorisée (née le 14 Novembre 1853) de feu Marc Louis Gabriel Pellet et de Louise Marianne née Grosjean, sa femme, de S^t Livres, y domiciliée & précédemment à Bière, d'autre part, les époux ayant rempli auprès du soussigné les formalités légales.
S^t Livres le 23 Mai 1873. Jules Perret pasteur.

N^o 278.
Mennet
et
Burnet

Les dimanches vingt-neuf Juin, six et treize Juillet mil-huit-cent-septante-trois ont été publiés ^{à Yens} sans opposition les bans de mariage entre :

François Isaac Mennet, de Yens, domicilié à Genève, fils majeur de Jean François Mennet, et de défunte Etienne Isaline Béranger sa femme, d'une part, et

à la 13^e ligne de la page après le 5^e mot j'approuve l'adjonction au-dessus de la ligne.

Françoise Marguerite Burnet, d'origine savoisienne, domiciliée au Petit Saonnex, fille majeure des défunts Joseph Burnet et Jeannette Bosson sa femme d'autre part, (l'époux est né le 17 Janvier 1846. - L'épouse est née le 14 Septembre 1846)

Les bans ont été légalisés par l'Officier de l'Etat Civil de Genève ainsi que l'atteste une déclaration (signée) Wallner, secrétaire, déposée aux archives.
S^t Livres le 18 Juillet 1873, Jules Perret pasteur.

N^o 279.
Zingre
et
Baudin.

Les dimanches vingt-sept Juillet, trois et dix Août mil-huit-cent-septante-trois ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les bans de mariage entre :

Emile Zingre, fils majeur (né le 18 Septembre 1841) de feu Ulrich Zingre et de Louise Georgette née Bourgeois sa défunte femme, de Lauenen, au Canton de Berne, domicilié à Mollens et précédemment à Yens, d'une part et

Louise Baudin, fille majeure (née le 29 Mai 1846) de feu Marc Louis Henri Baudin et de Jeanne Henriette née Baudin, sa femme, de Mollens y domiciliée, d'autre part, les époux ayant rempli auprès du soussigné les formalités légales.

S^t Livres le 13 Août 1873.

Jules Perret pasteur.

N° 280.
Mottier
et
Vionnet.

Les dimanches vingt-sept Juillet, trois et dix Août mil-huit-cent-
septante-trois ont été publiés sans opposition dans le temple de
Saint-Livres les bans de mariage entre :

Louis Alfred Mottier, fils des défunts Jean David et de Jeanne
Louise Henriette née Rochat sa femme, de Château d'Oex, domicilié
à Allaman, majeur, (né le 20 Novembre 1843) d'une part et

Vionnet, Julie Fanny, fille de Jean Jules et de Jeanne Marie née
Brélag, sa femme, de Saint-Livres, domiciliée à Tartegnins, mineure
et autorisée (née le 29 Septembre 1843) d'autre part, sur la déclaration
et autorisée (née le 29 Septembre 1843) d'autre part, sur la déclaration
signée / Pingoud, pasteur à Buisins que les époux ont rempli auprès de
lui les formalités légales. Saint-Livres le 13 Août 1873,
Jules Perret pasteur.

N° 281.
Tripod
et
Duperrét.

Les dimanches vingt-quatre, trente-un Août et sept Septembre
mil-huit-cent-septante-trois les bans du mariage promis entre :

Jules Isaac Henri Tripod, fils majeur (né le 17 Août 1850) de
Jean François Louis Tripod et de Susanne née Ansermoz sa femme,
de Saint-Livres et y domicilié, d'une part, et

Cécile Elisa Duperrét, fille majeure (née le 27 Décembre 1841) de
Jean Samuel Duperrét et de Françoise Henriette née Favre, sa femme,
de Rougemont, domiciliée à Saint-Livres, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans le temple de Saint-Livres, les époux ayant rempli
auprès du soussigné les formalités légales.
Saint-Livres le 10 Septembre 1873,
Jules Perret pasteur.

N° 282.
Grivel
et
Schmidt.

Les dimanches sept, quatorze et vingt-un Septembre mil-huit-cent-
septante-trois ont été publiés sans opposition dans le temple de
Saint-Livres les bans de mariage entre :

Jean Marc Grivel de Saint-Livres et de Morges, fils majeur,
(né le 27 Juillet 1850) de Marc Samuel Grivel et de Jeanne Louise née
Schmidt sa femme défunte, domicilié à Saint-Livres, d'une part, et

Henriette Louise Schmidt, fille mineure et autorisée de Daniel
Schmidt et de Jeanne Louise née Blanc, sa femme, de Vorb, et de
Larigny, domiciliée à Gilly, d'autre part, - les époux ayant
rempli auprès du soussigné les formalités légales.

Saint-Livres le 24 Septembre 1873,
Jules Perret pasteur

N° 283.

Dutoit et
Grivel née Favre.

Les dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Septembre mil-huit-cent-septante-trois les bans de mariage entre :

Jean François Samuel Dutoit de Moudon, de Charannes-sur-Moudon et Chesalles, domicilié à Châtel sur Rolle, fils majeur (âgé de 50 ans) de feu Jean Pierre Dutoit et de Susanne née Dutoit sa femme défunte, veuf en 2^{de} noces de Susanne née Sublet, d'une part et

Louise Julie Henriette Grivel née Favre de Saint-Livres, domiciliée à Aubonne, fille majeure (née le 9 7^{bre} 1835) de Marc Henri Favre et de feu Jeanne Louise née Eusin, sa femme et veuve en 1^{ere} noces de Jonas Grivel, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de St Livres, sur le vu d'une déclaration (signée) l'auteur pasteur à Aubonne que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

Saint-Livres le 30 octobre 1873,

Jules Perret pasteur.

N° 284.

Prodolliet
et
Dérobert née
Portier.

Les dimanches vingt-huit Septembre, cinq et douze Octobre mil huit-cent-septante-trois les bans de mariage entre :

Gabriel Prodolliet, de Yens, domicilié à Genève, fils mineur de feu François Samuel et de Jeanne Marguerite Henriette née Guignard, sa veuve, d'une part

et Augustine Portier, domiciliée à Carouge, fille majeure de Etienne Portier et de Jacqueline née Mauris, sa femme, veuve en premières noces de Pierre Dérobert, d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens

Les bans étaient légalisés par l'officier de l'Etat Civil, M^r le Maire de Carouge. - St-Livres le 15 Octobre 1873,

Jules Perret pasteur.

N° 285.

Jean
et
André

Les dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Octobre mil-huit-cent-septante-trois les bans de mariage entre :

Nicolas Jean d'Epalinges, domicilié à Rolle fils majeur, (né le 30 Mai 1846) de Pierre Louis Jean et de Charlotte née Loup sa femme d'une part et

Louise André de Yens, domiciliée à Aubonne, fille majeure (née le 30 Août 1846) de Frédéric Samuel André et de Henriette née Paudin, sa femme d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens sur le vu d'une déclaration (signée) l'auteur pasteur à Aubonne que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

Saint-Livres le 29 Octobre 1873,

Jules Perret pasteur.

1873.

N° 286.
Prodolliet
et
Piquet.

Les dimanches neuf, seize, et vingt-trois Novembre mil-huit-cent =
= septante-trois les bans de mariage entre :

Emile Louis Prodolliet, de Yens, y domicilié, fils majeur (né le 20 Août 1846)
de François Frédéric et de Jeanne Louise née Favet, d'une part et
Anna Marie Piquet du Lieu, y domiciliée (à la Tilletaz), fille
majeure (née le 9 Décembre 1848) de Edouard Philippe et de Julianne
Euphrasie née Cart, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans le temple de Yens, sur la déclaration / signée / Prod
suffragant au lieu que les époux ont rempli auprès de lui les forma-
-lités légales.

Saint-Livres le 27 Novembre 1873,

Jules Perret pasteur.

N° 287.
Reymond
et
Pionnet.

Les dimanches vingt-trois, trente Novembre et sept Décembre mil-huit-
= cent-septante-trois les bans de mariage entre :

Henri Reymond, fils de feu Samuel Daniel et de feu Louise née Land
sa femme, du Chenit et de l'abbaye, domicilié à Tartegnins, majeur,
(né le 21 Octobre 1839), d'une part, et

Charlotte Susanne Pionnet, fille de François Henri Corday, et de Louise
Françoise née Moynat sa femme, de Saint-Livres, domiciliée à Tartegnins,
veuve en premières noces de Jean Henri Pionnet, majeure (née le 2 Juin 1837)
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres
sur la déclaration signée / Pingoud pasteur à Bursins que les époux ont rem-
pli auprès de lui les formalités légales.

Saint-Livres le 11 Décembre 1873,

Jules Perret pasteur.

N° 288.
Chambaz
et
Pellet

Les dimanches onze, dix huit et vingt-cinq Janvier Mil-huit-cent-septante =
= quatre les bans du mariage promis entre :

Lucien Jules Chambaz, fils de feu Jean Rodolphe Chambaz et de
Françoise née Descartiers, sa femme, d'Arzier, domicilié à Saint-Livres,
mineur et autorisé (né le 22 Décembre 1851), d'une part, et

Jeanne Rose Marie Pellet, fille majeure (née le 9 Mai 1843) de
Jean Pierre Pellet, et de Jeanne Louise née Desfarges, sa veuve, de
Saint-Livres, domiciliée à Genève, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans le temple de Saint-Livres, les époux ayant rempli au-
près de moi les formalités légales.

Saint-Livres le 2 Février 1874

Jules Perret pasteur

N° 289.
Grivel
et
Cottier

Les dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Janvier mil-huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :

Jacques François Grivel, de Saint-Livres, domicilié à Lerroy, fils majeur (né le 10 Avril 1842) de Jean François Grivel, et de Jeanne Elisabeth née Badel, sa femme, d'une part et

Marguerite Louise Cottier, fille de feu Marc François Louis Cottier, et de Louise née Dellet, sa femme, de Rougemont, domiciliée à Saint-Livres, (née le 23 Mai 1846), d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

Saint-Livres le 2 Février 1874,
Jules Perret pasteur.

N° 290.
Kolb
et
Bovy née
Michellon.

Les dimanches dix-huit et vingt-cinq Janvier, premier Février mil-huit-cent-septante quatre les bans du mariage promis entre :

François Louis Clément Kolb, de Chavanes des Bois, domicilié à Yens, fils majeur (né le 9 Septembre 1813) de feu Abram Louis et de Henriette née Monnay, sa défunte femme, veuf en premières noces d'Isabelle née Félix, d'une part, et

Philippine Michellon, fille majeure (née le 18 Mars 1819) des défunts Christophe et Jovette née Pétray, sa femme, veuve en premières noces de Louis Bovy, de Nufflens le Château, domiciliée à Yens, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

Saint-Livres le 4 Février 1874,
Jules Perret pasteur.

N° 291.
André
et
Schopfer

Les dimanches premier, huit et quinze Février mil-huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :

François Louis André, fils majeur (né le 1^{er} Avril 1849) de Louis Samuel André et de Henriette née Dutruy sa défunte femme, de Yens, y domicilié d'une part et

Rosette Schopfer, fille mineure et autorisée (née le 5 Octobre 1851) des défunts Jean François Schopfer et de Louise Henriette née Yersins, de Lauenen, domiciliée à Genève, d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les époux ayant rempli auprès du soussigné les formalités légales.

Saint-Livres le 18 Février 1874

Jules Perret pasteur.

N° 292.
Grateraud
et
Muller.

Les dimanches premier, huit et quinze Février mil-huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :

Jules Grateraud, d'origine française, domicilié à Genève, fils majeur de Jean Grateraud, et de Marie Louise née Rousselot, sa femme, d'une part et Sylvie Muller, fille majeure de Jean Louis Henri Muller, et de Susanne Henriette née Favet, sa défunte femme, de Yens, domiciliés à Genève, d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens sur la déclaration de l'officier de l'état civil de Genève signée Raymond, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales et sur l'autorisation autorisée par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud datée du 29 Janvier 1874, de publier ces annonces, déclaration déposée aux archives de la Cure.

Saint-Livres le 18 Février 1874,

Jules Perret pasteur.

N° 293.
Meylan
et
Blanchard.

Les dimanches huit, quinze et vingt-deux Février mil-huit-cent-septante-deux les bans du mariage promis entre :

Jean Louis Meylan, du Lieu domicilié à Saint-Livres fils majeur (né le 20 Octobre 1844) de feu Jean Pierre Meylan et de Louise Sophie née Ethienoz, sa femme, d'une part, et

Jeanne Louise Blanchard de Derroy, y domiciliée fille de feu Jean Louis Blanchard et de Louise Henriette née Tripod, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres sur la déclaration signée L^e Adrien Martin, officier de l'état civil à Derroy que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales. (L'épouse est née le 21 Juin 1843)

Saint-Livres le 25 Février 1874,

Jules Perret pasteur.

N° 294.
Chauvy
et
Cloue.

Les dimanches vingt-deux Février, premier et huit Mars mil-huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :

Jean Louis Chauvy, de Yens, domicilié à Pampigny fils majeur (né le 26 Septembre 1828) de Jeanne Louise Chauvy, d'une part et

Henriette Alexandrine Cloue, de Lisle, domiciliée à Pillars-Bozon, fille majeure (née le 1^{er} Octobre 1841) de David Louis Marc Samuel Cloue et de Jeanne Françoise Henriette née Guaz, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, sur le vu d'une déclaration signée Du Mont pasteur à Lisle que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

Saint-Livres le 11 Mars 1874,

Jules Perret pasteur.

N° 295.
Chauvet
et
Mettral

Les dimanches premier, huit et quinze Mars mil huit-cent septante-quatre
les bans de mariage promis entre :
Alfred Henri Chauvet de Collobrier domicilié à Dampigny, précédemment à Sévery & fils majeur (né le 12 Février 1843) d'efflu Marie François Louis Chauvet et de Marianne Emilie née Aubly sa femme d'une part et
Augustine Louise Mettral, de Cuarnens, Apples et Yens, domiciliée à Cuarnens fille mineure (née le 21 Juin 1854) et dûment autorisée de Louis Etie Mettral et de Marianne née Bonzon, sa femme, d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, sur la déclaration que les époux ont rempli les formalités légales (signée) Dachoud, pasteur à Cuarnens.
Saint-Livres le 18 Mars 1874,
Jules Perret pasteur

N° 296.
Grivel
et
Dubosson

Les dimanches vingt-deux, vingt-neuf Mars et cinq Avril mil huit-cent-septante quatre les bans du mariage promis entre :
Jean François Grivel, fils de feu Louis et de Jeanne Lisanne née Jotterand sa femme, de Saint-Livres et y domicilié, majeur (né le 16 Mars 1851) d'une part et
Laure Julie Dubosson, fille majeure (née le 25 Novembre 1848) de feu Louis et de Jeanne Louise née Michot, de Saint-Livres, y domiciliée, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.
Saint-Livres le dix Avril 1874,
Jules Perret pasteur

N° 297
Lellet
et
Favre

Les dimanches vingt-deux, vingt-neuf Mars et cinq Avril mil huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :
Marc Louis Lellet, de Saint-Livres, y domicilié (fils majeur né le 21 Septembre 1846) de Etienne Henri et de Jeanne née Lellet, sa femme, d'une part et
Julie Louise Reniette Favre, de Villars, sous Yens, domiciliée à Stubonne fille majeure (née le 21 Août 1850) de feu Jules François Favre et de Louise née Baumgartner, sa veuve, d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres sur la déclaration (signée) l'autier pasteur à Stubonne que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.
Saint-Livres le 10 Avril 1874,
Jules Perret pasteur

N^o 298 Les dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Avril mil-huit-cent-septante quatre
 Muller les bans du mariage promis entre :
 et
 Rairoux. Marc Henri Muller, fils majeur (né le 14 Décembre 1844) de Jean Marc
 François Henri Muller, et de Louise née Rochat, sa femme de Yons, y domi-
 -cilié, d'une part, et
 Marie Louise Rairoux, fille majeure (née le 27 Janvier 1845) de Louise
 Marie Rairoux, de Nuffensle Château, et de Rougemont domiciliée à Morges,
 ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres, les époux ayant
 rempli auprès du sous-signe les formalités légales.
 Saint-Livres le 12 Mai 1874.
 Jules Perret pasteur

N^o 299 Les dimanches dix-neuf, vingt-six Avril et trois Mai mil-huit-cent-septante quatre
 Chauvy les bans du mariage promis entre :
 Dufour. Alexandre Louis Chauvy, fils de Jean François Samuel et de Jeanne Mar-
 guerite née Mettral, de Yons, domicilié à Arzier (né le 22 Janvier 1837), d'une
 part et
 Jenny Emma Dufour, fille de Jeanne Isaline Susanne Dufour, d'Arzier,
 y domiciliée, mineure et autorisée, (née le 17 Avril 1854) d'autre part, ont été
 publiés sans opposition sur le vu d'une déclaration /signée/ de Ribeauvourt,
 pasteur, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.
 Saint-Livres le 6 Mai 1874
 Jules Perret pasteur.

N^o 300 Les dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Mai mil-huit-cent-
 -septante-quatre les bans du mariage promis entre :
 Légeret Louis Légeret de Chevres, y domicilié, fils majeur (né le 3 Février 1851)
 et Dupuis. de Jean Antoine Légeret et de Louise Rose née Genton, sa femme, d'une part,
 et Louise Henriette Dupuis de Yons, domiciliée à Chevres, fille mineure
 autorisée (née le 23 Mai 1851) de défunt Jacques Louis Frédéric Dupuis
 et de Henriette Marguerite Charlotte née Matthey, sa veuve, d'autre
 part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yons, sur le
 vu d'une déclaration /signée/ Rospier, pasteur à Chevres, que les
 époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.
 St-Livres le 27 Mai 1874,
 Jules Perret pasteur.

N° 301.

Dupont
Pellet née Bernard

Les dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un Mai mil-huit-cent-
septante-quatre les bans du mariage promis entre :

Jean Pierre Dupont de Dully, y domicilié fils de Pierre Gabriel
Dupont (né le 28 Avril 1824) et de Louise Françoise Georgette née
Reymondin, sa femme, veuf en premières nocces de Susanne Louise née
Laget d'une part et

Jeanne Louise fille de Marc Louis Bernard et de Marie Françoise
née Bouchy, sa femme (née le 18 Juin 1850) veuve en premières nocces de
François Henri Pellet, de Saint Livres, domicilié à Dully, ont été pu-
bliés sans opposition dans le temple de St Livres, sur la déclaration signée
deux fois par le pasteur à Dully, que les époux ont rempli auprès de lui les for-
malités légales. Saint-Livres le 3 Juin 1874,

Jules Perret pasteur

N° 302.

Jacot
et
Renaud née Yersin

Les dimanches dix-sept, vingt quatre et trente-un Mai mil-huit-cent-
septante quatre les bans du mariage promis entre :

Louis Henri Jacot (né le 19 Juin 1813) fils de Daniel Jacot et de Jeannette
née Bourcoud, sa femme de Millars sous Yens, domicilié à Yens, veuf en premi-
ères nocces de Jeanne Louise Jaut, d'une part et

Henriette Elisabeth Louise Renaud (née le 19 Mars 1809) fille de
David Yersin et de Charlotte née Flaction, de St Yens, y domiciliée, veuve
en premières nocces de Tobie Isaac Henri Renaud, d'autre part ont été
publiés sans opposition dans le temple de Yens sur une déclaration signée
deux fois par le pasteur à Gimel que les époux ont rempli auprès de lui les forma-
lités légales. Saint-Livres le 3 Juin 1874.

Jules Perret pasteur

N° 303.

Métral
et
Manger.

Les dimanches deux, neuf et vingt-six Juillet, deux et neuf Août
mil-huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :

Jules Marc Henri Métral (fils majeur, né le 20 Février 1846) de Louis
Henri Métral et de Jeanne Louise née Gaudin sa femme d'Apples,
Yens et Cuarnens, domicilié à Aubonne d'une part et

Henriette Adèle Manger, fille majeure (née le 17 Décembre 1848)
de Frédéric Manger et de Anne née Weisse, sa femme, de Lizy, domi-
ciliée à Féchy, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le
temple de Yens, les époux ayant rempli auprès du soussigné les formalités
légales.

Saint-Livres le 14 Août 1874,

Jules Perret pasteur.

à la 27^e ligne de la
page après le second
mot, j'approuve la
rature

Jules Perret
pasteur

N^o 304.
Totterand
&
Jaques.

Les dimanches six, treize et vingt Septembre mil huit cent septante quatre
les bans de mariage promis entre :

Marc Henri Totterand de S^t Livres, domicilié à Yverdon, fils majeur
(né le 18 Juillet 1841) de Henri et de Susanne née Demierre, d'une part et
Louise Henriette Jaques, de Sainte-Croix, domiciliée à Yverdon,
fille majeure (née le 20 Décembre 1846) de Marc Louis et de Louise née
Meystre sa femme, d'autre part, ont été publiés dans le temple de saint-
Livres, sur la déclaration signée / Flamand, Pasteur à Yverdon, que les
époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t Livres le 24 Septembre 1874,
Jules Perret pasteur.

N^o 305
Foretay
&
Favre.

Les dimanches trente Août, six et treize Septembre mil huit cent =
septante quatre les bans du mariage promis entre :

Jean François Alexandre Foretay fils majeur (né le 28 Août 1842)
de feu Jean Immanuel dit Marc et de Marie Françoise Chevalley, sa
veuve, de Saint-Sulpice, domicilié à Yens, d'une part et

Justine Françoise Favre, fille majeure (née le 21 Avril 1844) de feu
Jaques François et de Marguerite née Liardon, sa veuve, de Villars-sous-Yens
domiciliés à Morges, ont été publiés sans opposition dans le temple de
Yens sur une déclaration signée / Fedard, pasteur, que les époux ont
rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t Livres le 24 Septembre 1874
Jules Perret pasteur.

N^o 306
Chauvy
&
Moinat.

Les dimanches vingt-sept Septembre, quatre et onze Octobre mil huit cent =
septante quatre les bans du mariage promis entre :

Georges Frédéric Chauvy, fils majeur (né le 22 Juillet 1850) de Jean
Isaac Chauvy et de Jeanne Lire née Delacuisine, sa femme de Yens, y domicilié
d'une part et

Elisa Henriette Moinat fille majeure (née le 18 Février 1849) de feu Marc
Louis Moinat et de Henriette Elisabeth née Christin, sa femme, de Lavigny,
domiciliée à Yens, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple
de Yens, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

Saint-Livres le 15 Octobre 1874,
Jules Perret pasteur.

N° 307.
Chauvy
et
Fillietaz née
Dailly.

Les dimanches dix-huit, vingt-cinq Octobre et premier Novembre
mil-huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :

Marc Henri Chauvy, de Yens, y domicilié, fils majeur
(né le 24 Avril 1822) des défunts Jacques Henri Chauvy et Marie
Louise née Dupuis, sa femme, veuf en premières noces de Françoise
Henriette Gabrielle Bourgeois, d'une part et
Isabelle Jenny Fillietaz, née Dailly de Gimel, y domiciliée
fille majeure (née le 10 Février 1820) des défunts François Dailly
et Françoise née Longet, sa femme, veuve en premières noces de
Jules Samuel Fillietaz, d'autre part, ont été publiés sans opposi-
tion dans le temple de Yens sur le vu d'une déclaration signée/
Jules Vautier, ministre que les époux ont rempli auprès de lui les
formalités légales.

Saint-Livres le 4 Novembre 1874,

Jules Perret pasteur

N° 308.
André
x
Bourgeois.

Les dimanches vingt-cinq Octobre, premier et huit Novembre
mil-huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :

Charles Frederick André, fils majeur (né le 25 Novembre 1839)
des défunts Jacques Henri André et de Jeanne Susanne Marguerite née
Matty, sa femme, de Yens, y domicilié, veuf en premières noces de Louise
Julie née Mennet d'une part et
Julie Bourgeois fille majeure (née le 20 Janvier 1845) de Isaac Bourgeois
et de Louise Sophie née Regard, sa femme, de Yens et y domiciliée, d'autre
part ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, les époux
ayant rempli auprès du sousigné les formalités légales.

Saint-Livres le 11 Novembre 1874,

Jules Perret pasteur.

N° 309.
Totterand
et
Gruaz.

Les dimanches premier, huit et quinze Novembre mil-huit-cent-septante-quatre
les bans du mariage promis entre :

Jean Marc Totterand, de St-Livres y domicilié, fils majeur (né le
16 Juillet 1843) de feu Henri Totterand, et de Susanne née Demierre, sa veuve,
d'une part et

Marie Paline Gruaz de L'Isle, domiciliée à Stubonne fille majeure
(née le 23 Juillet 1848) de Marc François Ferdinand Gruaz et de feu
Jeanne Eliza née Fillietaz, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans le temple de Saint-Livres, sur le vu d'une déclaration signée/
Vautier ministre à Stubonne que les époux ont rempli auprès de lui les for-
malités voulues par la loi. - Saint-Livres le 18 Novembre 1874,

Jules Perret pasteur.

N^o 310.
Jotterand
et
Pellet.

Les dimanches vingt-deux, vingt-neuf Novembre et six Décembre mil-huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :

Marc Jotterand, fils majeur (né le 25 Mai 1850) de Henri Louis Jotterand, et de Louise Françoise Henriette née Faillietaz, sa femme de Saint-Livres, y domicilié, d'une part et

Julie Fanchette Pellet, fille majeure (née le 14 Octobre 1849) de Jean Pellet et de Louise Françoise née Pellet, sa femme de Saint-Livres y domiciliée d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres les époux ayant rempli auprès de moi soussigné les formalités légales.

Saint-Livres le 10 Décembre 1874,
Jules Perret pasteur.

N^o 311.
Renaud
et
Dupuis.

Les dimanches vingt-neuf Novembre, six et treize Décembre mil-huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :

François Paul Henri Renaud, de Mont-sur-Rolle, domicilié à Cheabres, fils majeur (né le 1^{er} Septembre 1850) de Rodolphe Henri Renaud, et de Marie Munier sa femme d'une part, et

Pauline Sophie Dupuis, domiciliée à Cheabres et précédemment à Lausanne, fille mineure et autorisée (née le 27 Novembre 1855) de défunt Jacques Louis Frédéric Dupuis et de sa veuve Henriette Marguerite Charlotte née Matthey, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens sur la déclaration [signée] Rostker pasteur à Cheabres, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t-Livres le 16 Décembre 1874,
Jules Perret pasteur.

N^o 312.
Gillieron
et
Mettral.

Les dimanches six, treize et vingt Décembre mil-huit-cent-septante-quatre les bans du mariage promis entre :

François Albert Gillieron de Ropraz et de Montpreveyres, domicilié à Sainte Croix, fils majeur de Jean Gillieron et de défunte Françoise Louise Susanne Caille sa femme, veuf en premières noces de Jeanne Pauline RoCHAT d'une part et

Jeanne Henriette Mettral, fille majeure des défunts Jean François Mettral et Jeanne Louise Benjamine Regard, sa femme, de Yens, domiciliée à Genève, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, sur la déclaration du secrétaire de l'Etat Civil de la Ville de Genève [signée] Raymond, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t-Livres le 23 Décembre 1874.
Jules Perret pasteur.

1875.

N° 313.
Guignet
et
Moudon.

Les dimanches trois, dix et dix-sept Janvier mil huit cent septante-cinq
les bans du mariage promis entre :

Charles Guignet de St-Livres fils majeur (né le 1^{er} Juin 1846) de Jean
Pierre Guignet et de Jeanne Sophie née Dutuit, sa femme, domiciliés à
Saint Livres d'une part et

Lucile Fanny Charlotte Moudon, de Crisvres domiciliés à Lausanne,
fille majeure (née le 10 Mars 1851) de François Henri Moudon et de Jeanne
Henriette Pauline Duruy sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans le temple de Saint Livres sur une déclaration (signée)
Rossier, officier de l'Etat Civil à Lausanne, que les époux ont rempli
auprès de lui les formalités légales.

Saint-Livres le 20 Janvier 1875,
Jules Perret pasteur

N° 314.
André
et
Recordon née
Hoffmann.

Les dimanches vingt-quatre, trente-un Janvier et sept Février mil-huit-cent-
septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Paul André de Yens, domicilié à Lausanne veuf en premières nocces de
Marie Louise Vaillon et fils de Jean Frédéric André et de Jeanne Manier
sa femme, d'une part et

Rose Marie Louise Recordon née Hoffmann de Rances, domiciliée à
Lausanne veuf en premières nocces de Louis Marius Recordon et fille de feu
Henri Dominique François Hoffmann et de Jeanne Delise sa femme
d'autre part, (l'époux est né le 23 Février 1837) (l'épouse est née le 11^e
Février 1841.) ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens sur la
déclaration (signée) Rossier, officier de l'Etat Civil de Lausanne que les époux
ont rempli auprès de lui les formalités légales.

Saint-Livres le 10 Février 1875,
Jules Perret pasteur.

N° 315.
Margot
et
Pellet.

Les dimanches vingt-quatre, trente-un Janvier et sept Février mil-huit-
cent septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Aimé François Antoine Margot, de Sainte-Croix, domicilié à Lausanne
fils mineur (né le 17 Novembre 1852) de Aimé Margot, et de Louise Françoise
Ursule Liaudet, défunts et

Jeanne Marie Pellet, de Saint-Livre, domiciliée à Lausanne, fille
majeure (née le 4 Février 1848) de Jean Charles Louis Pellet et de Louise
Marguerite née Porchet, sa femme, de Saint-Livres, ont été publiés sans
opposition dans le temple de Saint-Livres sur la déclaration (signée) Rossier
officier de l'Etat Civil de Lausanne, que les époux ont rempli auprès de lui
les formalités légales.

Saint-Livres le 11 Février 1875,
Jules Perret pasteur.

N^o 316.
Tripod
et
Kueffer.

Les dimanches quatorze, vingt-un et vingt huit, Février mil huit-cent-
=septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Alfred Rodolphe Louis Tripod de Saint-Livres, fils majeur (né le 13
Juillet 1840) de Marc François Tripod et de Jeanette née Jaquenoud, sa
femme, domicilié en Plan, rière Aubonne, d'une part et

Isaline Tenny Adèle Augustine Marie Kueffer, d'Anet (canton de
Berne) domiciliée à Saint-Georges, fille majeure et d'import autorisée de
Marc David Kueffer et de Mine Céline née Renaud, sa femme (l'épouse
en né le 18 Janvier 1853) d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans le temple de Saint-Livres, sur une déclaration /signée/ Eschinann
pasteur que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

Saint-Livres le 4 Mars 1875,

Jules Derret pasteur.

N^o 317.
Zinniker
et
Bühler.

Les dimanches vingt-un, vingt-huit Février et sept Mars mil huit-cent-
=septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Jacob Zinniker, de Prengelbach, (Argovie) fils majeur (né le 7 Octobre
1838) de Jean Ulrich et de Tréna née Muis sa femme, veuf en première nocce
d'Anna Widmer d'une part et

Anna Elisabeth Bühler de Sigriswil (Berne) domiciliée à Yens,
fille majeure (née le 30 Juin 1837) de Jean et de Susanne née Ogi, sa
femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens
sur la déclaration /signée/ Muller pasteur à Lampigny, que ces bans de mariage
sont en règle. Saint-Livres le 15 Mars 1875,

Jules Derret pasteur.

N^o 318.
Ramel
et
Chevallaz.

Les dimanches vingt-huit Février, sept et quatorze Mars mil huit-cent-
=septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Louis Ramel, fils majeur (né le 5 Novembre 1844) de Louis Ramel et
de défunte Jeanne Marguerite née Béchet, sa femme, de Château d'Oex,
domicilié à Yens, d'une part, et

Louise Hélène Chevallaz, fille majeure (née le 6 Janvier 1849) de Henri
Chevallaz et de Louise Sophie née Mignot, sa femme, de Montherod, y domi-
-ciliée, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens,
les époux ayant rempli auprès du soussigné les formalités légales.

Saint-Livres le dix-sept Mars mil huit-cent-septante-cinq,

Jules Derret pasteur.

1875.

N° 319
Reymond
et
Garin.

Les dimanches quatorze, vingt un et vingt huit Mars mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre :

John Samuel Henri Reymond, fils majeur de David François Reymond et de Jeanne Marie née Cairu, du Chenit et de Vallegres-tous-Rances, domicilié à Genève, d'une part, et

Hubelle Gabrielle Garin, fille mineure et autorisée de Charles François et de Jeanne Charlotte née Favre, de Yens, domiciliée à Etoy, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, sur la déclaration signée / Simonnet Pasteur à Etoy, que les époux ont rempli auprès de lui le formalités légales.
Saint-Livres le 31 Mars 1875
Jules Perret pasteur.

N° 320.
Totterand
et
Guyon.

Les dimanches vingt-cinq Avril, deux et neuf Mai mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Marc Totterand de Saint-Livres, domicilié à Chigny fils majeur, (né le 4 Octobre 1846) de feu Marc Jean François Louis Totterand et de Jeanne Louise Devogney, sa femme d'une part et

Marie Louise Guyon, de Buspy sur Morges, domiciliée à Chigny fille majeure (née le 11 Février 1848) de Jean Jacques Guyon et de Barbe née Desmaugeot, sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres, sur la déclaration signée / Deresche pasteur à Yfflens-le-Château que les époux ont rempli auprès de lui le formalités légales.
Saint-Livres le 12 Mai 1875,
Jules Perret pasteur.

N° 321.
Totterand
et
Tripod.

Les dimanches deux, neuf, et seize Mai mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Charles Jules Totterand, de Saint-Livres, y domicilié, fils majeur (né le 10 Octobre 1850) de Louis Henri Gabriel Totterand, et de Jeanne née Totterand, sa femme, d'une part et

Louise Françoise Antoinette Tripod, fille mineure et autorisée (née le 1^{er} Octobre 1852) de feu Louis Etienne Tripod et de Marie Thérèse née Noirot sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.
Saint-Livres le 18 Mai 1875,
Jules Perret pasteur.

N^o 322.
André
Buffle.

Les dimanches vingt-trois, trente Mai et six Juin mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Auguste André, de Yens, domicilié à Genève (fils majeur, (né le 15 Mars 1845) de Louis Samuel, et de Henriette née Dutruit, sa défunte femme, d'une part et

Louise Julie Marguerite Buffle, de Genève, y domiciliée, fille majeure (née le 10 Octobre 1837) de Paul Marc Buffle, et de Charlotte née Staller sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens sur la déclaration de l'officier del'état Civil de Genève (signée) Reynond que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

Saint-Livres le 10 Juin 1875,

Jules Perret pasteur

N^o 323.
Vionnet
et
Gedet.

Les dimanches trente Mai, six et treize Juin mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Paul Antoine Vionnet fils d'Antoine Louis et de Rosalie Fanny née Lecoutre du Chenit et de Saint-Livres, domiciliée au Braspus (Vers chez le Maître), mineure et autorisée (né le 6 Mai 1853) d'une part et

Marie Henriette Gedet fille majeure (née le 13 Février 1850) de feu Jean Louis, de Vallamand Despus, domiciliée au Bas du Chenit, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres sur la déclaration (signée) Venoir, pasteur au Braspus, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t-Livres le 17 Juin 1875,

Jules Perret pasteur

N^o 324.
Mennet
et
Merminod.

Les dimanches treize, vingt et vingt-sept Juin mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Jules François Mennet de Yens, domicilié à Rolle fils de Jean François Emmanuel Mennet et de Marie François née Puffieup sa femme, veuf de Jeanne Louise Amélie née Despous l'Eglise d'une part, &

Louise Henriette Merminod, d'Essertines sur Rolle, domiciliée à Rolle fille majeure de Jean Daniel Merminod et de Jeanne Louise née Detray sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, sur la déclaration (signée) Delafontaine pasteur à Rolle que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t-Livres le 1^{er} Juillet 1875,

J. Perret pasteur.

No 325.

Meylan
et
Prodolliet.

Les dimanches vingt, vingt-sept Juin et quatre Juillet mil-huit-cent =
= septante cinq les bans du mariage promis entre :

Henri Daniel Meylan, du Chenit, domicilié à Lévery, fils majeur
(né le 24 Septembre 1852) des défunts Jacques Benjamin Meylan et
de Jeanne Louise née Tappolet sa femme, d'une part et

Jenny Prodolliet, de Yens, y domiciliée fille majeure de François
Frédéric Prodolliet et de Jeanne Louise née Favet sa femme, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, les époux
ayant rempli auprès de moi les formalités légales. (l'épouse est née le
28 Juillet 1840) Saint-Livre le 7 Juillet 1875,
Jules Perret pasteur.

No 326.

Guaz
Prodolliet.

Les dimanches vingt, vingt-sept Juin et quatre Juillet mil-huit-cent =
= septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Jules Guaz fils majeur (né le 1^{er} Janvier 1847) de Samuel Henri
Louis Guaz et de Marie Louise née Tardy, sa veuve, de l'Isle et de
Pampigny, domicilié à Pampigny, d'une part et

Fanni Prodolliet, fille majeure (née le 1^{er} Mars 1851) de François Frédéric
Prodolliet et de Jeanne Louise née Favet, sa femme, de Yens, y domiciliée,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, les
époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales. Saint-Livre
le 7 Juillet 1875. Jules Perret pasteur.

No 327

Cornu
et
Dupuis.

Les dimanches quatre, onze, dix huit Juillet mil-huit-cent-septante
= cinq les bans du mariage promis entre :

Louis Cornu, de Chamblon, fils majeur (né le 14 Mars 1845) domi-
cilié à Carouge, de Rodolphe Louis Cornu et de Susanne Marie née
Lambert, sa femme, d'une part et

Marie Louise Dupuis, de Yens, domiciliée à Genève, fille majeure
(née le 8 Novembre 1843) de feu Jean Daniel Dupuis et de Françoise
née Dingoud, sa veuve, d'autre part

ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, sur la
déclaration /signée/ Raymond, tuteur ad hoc de l'Etat Civil de Genève
que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

Saint-Livre le 21 Juillet 1875,

Jules Perret pasteur.

1875

No 328.
Zimmermann
et
Jotterand.

Les dimanches quatre, onze et dix huit Juillet mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre:
Henri Auguste Zimmermann de Vattenoyl, domicilié à Tubonne fils majeur (né le 16 juillet 1846) de feu Louis François Frédéric Zimmermann, et de Jeanne Rose née Dellet, sa veuve, d'une part, et Jeanne Louise Jotterand, de Saint-Livres, domiciliée à Tubonne fille majeure (née le 20 Avril 1850) de Jean Louis Rodolphe Jotterand et de feu Henriette Catherine née Rochat, sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres sur la déclaration signée Jules Vautier ministre qu'ils ont rempli auprès de lui les formalités légales.
Saint-Livres le 21 Juillet 1875,
Jules Derret pasteur.

No 329
Audemars
et
Palette.

Les dimanches onze, dix huit et vingt-cinq Juillet mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre:
Louis Benjamin Audemars, fils majeur (né le 19 Avril 1850) de François Eugène Audemars et de Louise Fanny née Liguët sa défunte femme, du Chenit, domicilié au Braspus d'une part et Ernestine Palette, fille majeure de Louis Philippe Palette et de Jeanne Henriette Dorette née Baud, sa veuve, de Yens, y domiciliée, d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales. (L'épouse est née le 17 Avril 1850.)
Saint-Livres le 28 Juillet 1875,
Jules Derret pasteur.

No 330
Chevalay
et
Dingoud.

Les dimanches onze, dix huit et vingt-cinq Juillet mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre:
Louis Daniel Chevalay fils majeur (né le 17 Septembre 1845) des défunts Pierre Abram Chevalay et de Jeanne Susanne Charlotte née Lemat, sa femme de Champstauron, domiciliée à Lausanne, d'une part, et Caroline Marie Dingoud, fille majeure et autorisée (née le 26 Mai 1835) de Jean Antoine Jules Dingoud et de Jeanne Susanne née Christin, sa femme de Yens, y domiciliée, d'autre part ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.
Saint-Livres le 28 Juillet 1875,
Jules Derret pasteur.

1875.

N° 331.
Darphin
et
Burnier.

Les dimanches vingt-neuf août, cinq et douze Septembre
mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Honoré Louis Darphin de Douilly-Saint-Genis (France) domicilié à Dregny (canton de Genève) fils majeur (né le 5 Mars 1848) de Jean Pierre Darphin et de Louise née Delat, d'une part, et
Susanne Henriette Burnier de Saint-Livres (Vaud) domiciliée à Dregny, fille mineure (née le 8 Septembre 1852) et autorisée de Jean Henri Gabriel Burnier et de Marguerite Lophie née Keller, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres sur la déclaration /signée/ Dupertuis pasteur à Commugny que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t Livres le 15 Septembre 1875,

Jules Perret pasteur.

N° 332.
Hofer
Champion.

Les dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un Octobre mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Jean Hofer de Valkringen (Canton de Berne) fils majeur (né le 25 juillet 1844) de feu Jean Hofer et de Annee née Porter sa femme, domicilié à Yens, d'une part et

Susanne Champion, fille de feu Adamis Frédéric Champion et de Jeanne Louise Fillionnaz, majeure (née le 8 Août 1853) de Gimel domiciliée à Yens d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Yens, les époux ayant rempli auprès du soussigné les formalités légales. — Yens le 4 Novembre 1875,
Jules Perret pasteur.

N° 333.
Chanson
et
Burnier.

Les dimanches dix-sept, vingt quatre et trente un Octobre mil-huit-cent-septante-cinq les bans du mariage promis entre :

Charles Marc Louis Chanson fils majeur de Louis Rodolphe et de Jeanne Susanne née Denys sa femme de Moiry domicilié à Saint-Drey, d'une part, et

Emilie Louise Grivel, fille majeure de Louis Philippe et de Jeanne Lophie née Chanson, sa femme de Morges et de Saint-Livres, domiciliée à Saint-Drey et précédemment à Trangins, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de Saint-Livres, sur la déclaration /signée/ Vionnet pasteur que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t Livres le 4 Novembre 1875,

Jules Perret pasteur.

1875.

N^o 334.
Schwitzguebel
et
Pellet.

Les dimanches trente Novembre, cinq et douze Décembre mil-huit-cent =
= septante cinq les promesses de mariage entre :

Jean Alphonse Schwitzguebel, de Berne, domicilié à Genève, fils majeur,
de Jules Henri Schwitzguebel, et de Elisabeth née Geisler, sa femme, d'une part,
et Louise Henriette Pellet, de Saint-Livres et domiciliée fille majeure de
Mar Louis Pellet et de Susanne Marguerite Pellet, sa femme d'autre part,
ont été publiés dans le temple de Saint-Livres sans opposition, sur le vu d'une
déclaration signée / Reymond, officier de l'Etat civil à Genève, que les époux
ont rempli auprès de lui les formalités légales

S^t Livres le 15 Décembre 1875,
Jules Perret pasteur.

N^o 335.
Grivel
et
Décombarz.

Les dimanches vingt huit Novembre, cinq et douze Décembre mil-huit-
= cent septante cinq les bans de mariage promis entre :

~~Susanne Amélie Décombarz, de Lutry, Jean Grivel, de Morges et de~~
Saint-Livres, domicilié à Lutry, fils majeur de Jeanne Théodorine Grivel
sa mère d'une part et

Susanne Amélie Décombarz, de Lutry et domiciliée, fille majeure de
défunt Jean François Louis Décombarz et de Louise Françoise née Desprez, les
père & mère, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans le temple de
S^t Livres, sur une déclaration signée / Dupont pasteur que ces bans de mariage
sont en règle. —

Au commencement de la 14^e ligne j'approuve la nature des cinq
premiers mots. —

S^t Livres le 15 Décembre 1875,
Jules Perret pasteur.

N^o 336.
Totterand
et
Bornand.

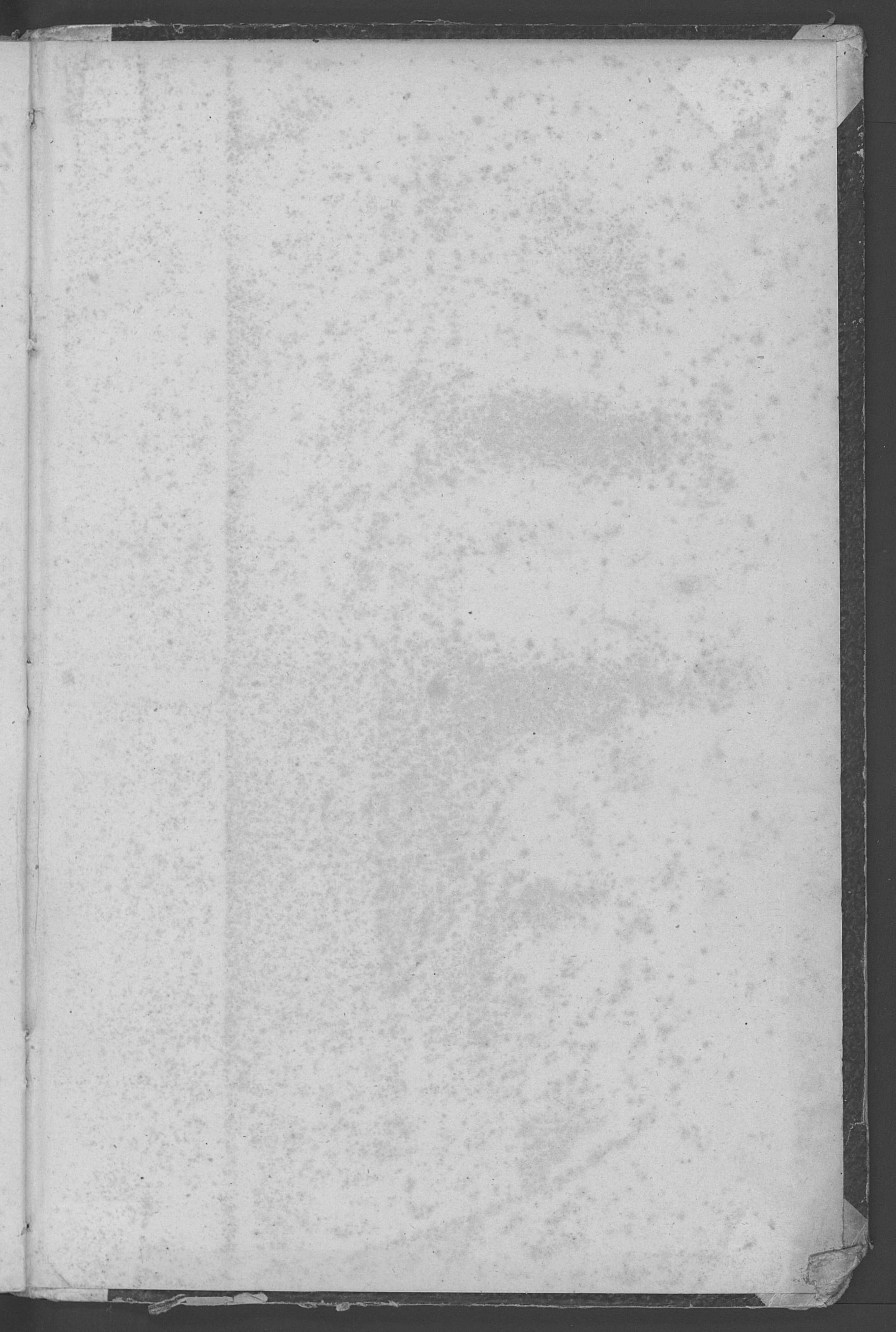
Les dimanches cinq, douze et dix neuf Décembre mil-huit-cent-septante cinq
les bans de mariage promis entre :

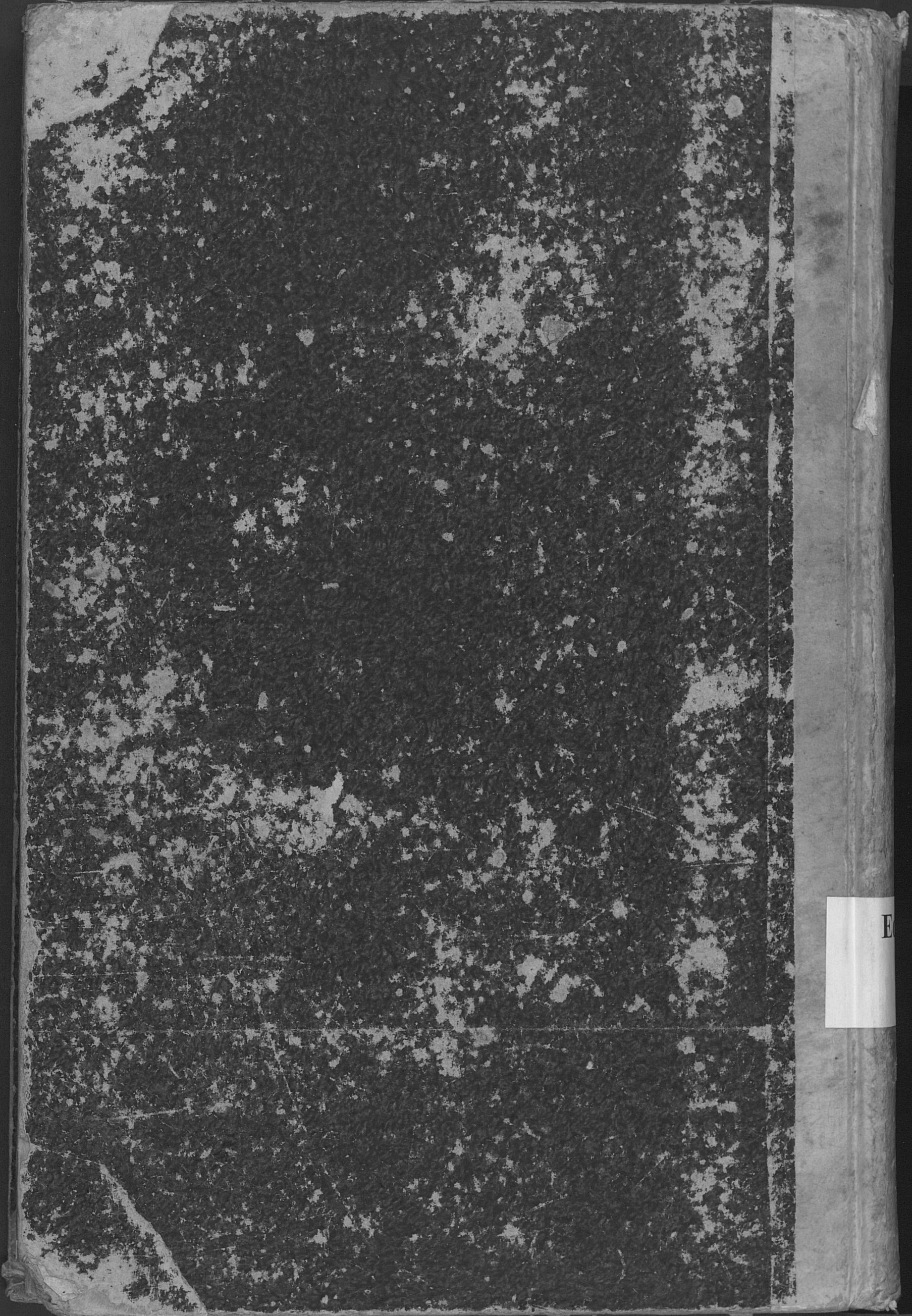
Jean Louis Totterand de Saint-Livres, domicilié à Aubonne, fils majeur
(né le 5 Mai 1848) des défunts Pierre Marc Totterand et Louise Rose née
Fleury, sa femme, d'une part, et

Marie Louise Bornand, d'Aubonne et de Sainte-Croix, domiciliée à
Aubonne, fille mineure et autorisée (née le 21 Mai 1857) de Louis Félix
Bornand, et de Adèle née Guignard, d'autre part, ont été publiés sans oppo-
sition dans le temple de Saint-Livres, sur la déclaration signée / Vautier pasteur
que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales.

S^t Livres le 22 Décembre 1875,
Jules Perret pasteur.

Aujourd'hui 31 Décembre 1875, au soir, le présent registre bien que non
rempli a été clos en vertu de la loi décernée par le Grand Conseil du Canton de
Vaud le 8 Novembre 1875, en exécution de la loi fédérale du 24 Décembre 1874
sur la tenue des Registres de l'Etat Civil par moi sousigné détenteur des
Registres de la Paroisse de Saint-Livres. Jules Perret pasteur.





E

1861.	Bertholet Jules Leonard & Suzanne Fervicte Jotterand.	p. 2. N° 6.
1861.	Bühni Jean Felix & Huger, Anna	p. 7. N° 14.
1862.	Bornand Louis Albert, & Pellet Louise Marianne	p. 10. N° 20.
1862.	Warriat, Etienne Cesar, & Renaud, Louise Adèle	p. 14. N° 28.
1862.	Bessen, Pierre Francois & Burnier, Pauline Victoire,	p. 14. N° 28.
1862.	Badel, Yagou Franc. Sam. & Garin, Louise Françoise,	p. 24. N° 48.
1863.	Bovy David Samuel Gabriel & Gardinier Jeanna Julie	p. 27. N° 54.
1863.	Berger Jules, & Tripod Jeanna Louise	p. 30. N° 60.
1864.	Besson Jean Etienne, & Authier Jeannette	p. 34. N° 68.
1865.	Barbati Angelo & Jotterand Jeanna Françoise	p. 43. N° 85.
1866.	Besnon - Grivel	p. 54 N° 115
"	Baatar - Schmid	p. 60 N° 126
1867	Burguin - Vionet	p. 61 N° 128
"	Bardet - Jotterand	p. 67 N° 140.
1868.	Burnier - Grosjean	p. 75 N° 158.
"	Brand - Aubert	p. 82 N° 171.
"	Bourgeois - Fime (ou Bernoult)	p. 83 N° 173
1869	Barrat - Médique	p. 92 N° 191
1870	Besancon - Lucher	p. 99 N° 205
1871	Berney et Barbey ou Pellet	p. 102 N° 212
1872	Barrat - Butty	p. 116.
"	Blamand & Pellet	p. 122. N° 264.
1873.	Baudat et Mettrat	p. 125 N° 272.

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible handwriting at the bottom of the page.]

1861.	Lochard Jean David Louis & Bourgeois Marie Françoise	p. 1. N° 1
1862.	Charpie Jules Emile & Prodollet, Jeanne Louise	p. 19. N° 28
1863.	Chauvy Jean Louis & Neuve-Yaton née Bugnion	p. 24. N° 54
1863.	Champendal Françoise Louis, & Chauvy Marie Jenny	p. 31. N° 62
1864.	Guérel Frederick Jean, et Pellet Louise	p. 38. N° 75
1864.	Chauvy Jaques Isaac, & Marguet, Louise Fanny	p. 46. N° 79
1865.	Cottier - Muller	fol. 50 N° 101.
"	Coytaux - Micville	" 50 N° 103
1866.	Charles - Burnier	fol. 58 N° 122
1867.	Baitaux - Maeder	fol. 63 N° 133
"	Corday - Prosset	p. 69
1869	Cloux - Chauvy	p. 89
1870	Chollet - Tropea	p. 99
1871	Croisier - Bourgeois	p. 104
"	Chauvy - Dupuis	p. 108
1872.	Cherullier - Prodollet	p. 116
"	Chauvy & André	p. 123
"	Centlivres & Burnier	p. 123
1873.	Cloux et Pellet	p. 127
1874.	Chambay & Pellet	p. 130
	Chauvy et Cloux	p. 132
	Chamet et Metallat	p. 133
	Chauvy & Dufour	p. 134
	Chauvy et Moinat	p. 136
	Chauvy et Fillelly née Dailly	p. 137
1875.	Cornu et Dupuis	p. 143
	Chevalay et Dingoud	p. 144
	Chanson et Grivel	p. 145

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1862. Dupuis Henri-Louis & Aubert Jeanne-Julie, p. 8. N° 16.
1862. Dupuis, Jacques Henri & Louise Jenny Dupuis, p. 16. N° 21.
1863. Dalacuisse, Abram Louis & Chauvy Henriette-Susette, p. 21. N° 42.
1864. Dill, Frederic Adolphe & C. Bethral, Marie. p. 33. N° 66.
1865. Despland, Jean-Marc-Henri & D. Lister, Marie. p. 41. N° 81.
- " Depoursine Jean-Louis & Mile Marbel p. 44. N° 90.
- " Davoët Jules Henri & Louise Marie-Françoise Regard p. 53. N° 110.
1866. Daviel Louis Alexandre & Jeanne-Françoise Duvier-Matte p. 55. N° 119.
1867. Devrussel Jacques Louis & Jeanne-Adamina Regard p. 72. N° 151.
1868. Davoët Isaac & Jeanne-Marie Maillare p. 74. N° 156.
- " De la Harpe, Charles Cornille & Augustin Michot p. 75. N° 157.
- " Davoët Charles Louis et Julie Guibert p. 76. N° 160.
1869. Deppierrat Francois Louis & Louise Marie Burnier p. 87. N° 181.
1870. Dubuit Jacques & Chauvy Louise Jenny. p. 95. N° 197.
- " Delapierre Elie & Guignet Jeanne-Louise p. 98. N° 204.
1872. Darelhoffes - Burnier p. 114.
1873. Duvoit et Grivel née Favre p. 129.
1874. Dupont et Dollet née Bernard p. 135.
1875. Darphin et Burnier p. 145.

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Second section of faint, illegible handwriting, continuing from the top of the page.

Third section of faint, illegible handwriting, appearing as a distinct block of text.

Fourth section of faint, illegible handwriting, continuing the text down the page.

Fifth section of faint, illegible handwriting, showing a change in the density of the script.

Sixth section of faint, illegible handwriting, occupying the lower portion of the page.

Final section of faint, illegible handwriting at the bottom of the page.

1763. Indiguel Joseph & André, Marie Louise, p. 20. N. 39.

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1852

1852

1852

1864.	Fédy Jean Francois & Métraine Charlotte.	p. 32. A. 64.
1868	Flavre - Anicé	p. 80 N° 168
1871	Tranfort - Grirot	p. 119.
1872	Fazan - Valette	p. 118.
1874.	Foretay et Favre	p. 136.

F
 G
 H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



1861.	Grivel, Francois-Jean, & Tavernier, Louise Henriette	p. 4. ff. 8.
1862.	Grivel, Isaac-Louis & Tripodine Noiro, Therese	p. 6. ff. 18.
1862.	Grivel, Marie, & Mauret, Jeanette Marie Suzanne	p. 12. ff. 24.
1862.	Gabinier Pierre & Grivel Emma	p. 14. ff. 22.
1862.	Garin. Francois-Samuel, & Bussy, Louise Henriette	p. 18. ff. 36.
1863.	Grivel, Jonas, & Favre, Louise Julie Henriette	p. 21. ff. 41.
1863.	Girod Abram-Charles-Louis, & Rochat Jeanne Louise	p. 22. ff. 44.
1864.	Grivel, Jean-Louis & Jettorand, Louise Henriette	p. 25. ff. 69.
1864.	Grivel, Louis-Alexandre & Andre' Jeanne Henriette	p. 27. ff. 73.
1864.	Garin, Mac-Louis, & Gallat, Charlotte	p. 29. ff. 75.
1866	Grivel Jean-Louis & Ronzet Louise Henriette	p. 59 ff. 125
1867	Grivel - Fillion	p. 64.
"	Grivel - Prosser	p. 68
"	Grivel - Prossier	p. 69
"	Garin - Cottier	p. 71
1868.	Grivel - Duperret	p. 73
"	Grivel - Gaillard	p. 74
"	Guignet - Ronzet	p. 80
"	Grivel - Moret	p. 81
"	Grivel - Tharin (ne Glardon)	p. 81
"	Grivel - Marguierat	p. 82.
1869	Geber - Rodollet (ne Voumet)	p. 86.
"	Garin - Pabelot	p. 87.
1870.	Guignet - Scheidegg	p. 95
"	Guignet - Lerouthe	p. 96
1871.	Grivel - Mojeon	p. 105.
"	Guignet - Guat	p. 106.
"	Grivel - Pellet	p. 109.
"	Guignet - Udry	p. 109
"	Guilmann - Pellet	p. 110
1872	Gavillet - Ronzet	p. 114.
"	Grivel - Dubotton	fo 117.
	Golay - Vionnet	fo 121.
	Grivel & Veluzat	fo 123.
	Gibaud & Burnier	fo 124.
1873.	Goy & Forel	fo 124.
	Gibaud & Mermet	fo 126.
	Grivel et Schmidt	fo 128.
1874.	Grivel & Cottier	p. 131.
	Gillieron & Mettral	p. 138.
1875.	Guignet et Moudon	p. 139.
	Guay & Rodollet	p. 143
	Grivel & Decombay	p. 146

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1863. Hohl, Tobie & Grivel, Penis - bobine - p. 26. N. 51
1871 Holder Jonathan & Marc Emile Scheuermann, 104 N. 216.
1875 Flojeret Champion - p. 115 no 332.

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

1861.	Jotterand. Samuel Auguste, & Deshaughe, Julie Fanny	p. 8. N. 15.
1862.	Jotterand. Jean Jules, & Pellet Marie Josephine	p. 11. N. 21.
1862.	Jotterand. Henri Felix, & Tripod. Louise Julie	p. 12. N. 23.
1863.	Jotterand. Jean Louis & Croisiel, Susanne Thaline	p. 29. N. 54.
1863.	Jotterand. Jean Isaac, & Jotterand. Henri Demiel, Suzanne	p. 32. N. 63.
1864.	Jotterand. Louis Francois, & Jotterand. Michel, Jeanne	p. 33. N. 65.
1864.	Jotterand. Henri Louis, & Sauty. Louise	p. 38. N. 76.
1865.	Jotterand. Louis & Doyre. Mariann	p. 40. N. 80.
1865.	Jotterand. Jean Marie & Jotterand. Marie	p. 41. N. 87.
1865.	Jotterand. Jean Gabriel & Marie Jeanne Caroline Dubosson	p. 44. N. 88.
"	Jotterand - Douget	p. 51. N. 105.
1867	Jotterand - Dupron	p. 65. N. 137.
1868	Jotterand - Tripod	p. 73. N. 154.
"	Jotterand - Martin	p. 78.
1869.	Jotterand - Geinot	p. 84. N. 176.
1870	Jotterand - Moichon	p. 93. N. 193.
1871	Jotterand - Kaufmann	p. 103. N. 211.
"	Jotterand - Mays	p. 105.
"	Jotterand - Grivel (m. Pellet)	p. 109.
1872	Jotterand - Jotterand (m. Andre)	p. 112.
"	Jotterand - Jäger	p. 113.
1872	Jotterand - Giddey	p. 115.
1873.	Jean et Andre	p. 129.
1874.	Jacot et Renaud nee Yernin	p. 135.
"	Jotterand et Jaques	p. 136.
"	Jotterand & Greay	p. 137.
"	Jotterand Pellet	p. 138.
1875.	Jotterand - Guyon	p. 141.
"	Jotterand - Tripod	p. 141.
"	Jotterand & Bornaud	p. 146.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

18
18
18

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Vertical text or markings along the left edge of the page, possibly from an adjacent page]

1867 Kruffer, ou Barillet, Chardy et Davoit Louise Alvine fo 92.
1870 Woy - Boyet fo 101
1874. Kolt et Michellon veuve Boyy fo 131.

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Fragment of handwriting from the adjacent page, including a slash mark.

1864. Ladray Francois-Henri, & Hoepfelle neveu Chavet Jean & Marie, p. 24 n° 67.
 1873. Lannaz & Rochat ————— p. 125 n° 71.
 Ledermann et Pellet ————— p. 126 n° 74.
 1874. Légeret-Dupuis ————— p. 134 n° 300.

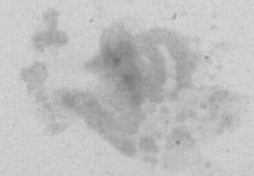
L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



1862.	Monod Isaac François-Louis, & Jbess Des-Louis	p. 9. N° 14
1862.	Monod Jean-Jules-Amédée & Grivel, Marie-Henriette	p. 13. N° 25
1862	Monachon, Jules (Charles-Henri, & Garin), Susanne-Henriette-Victoire-Florence,	p. 18. N° 35
1863.	Monod Louis Samuel & veuve Beney,	p. 22. N° 43
1863.	Mormoud, Samuel-Lucien, & Regard, Louise Eugénie,	p. 26. N° 52
1864.	Maurat Samuel & Jotterand Henriette.	p. 36. N° 72
1864.	Mischand, Marc-Louis Laurent Eugène & Joderey, Petteursette,	p. 37. N° 74
1865.	Métral, Jean-David & Matthay-Doré & Françoise	p. 45. N° 89
"	Métral July Louis et Jauthey, Jenny Armand	p. 48. N° 94
1867	Mason - Jotterand	p. 62. N° 131
"	Métral - Chapuisat	p. 63. N° 132
1868	Mouney - Planche	p. 79. N° 165
1869	Montignaud (ou Montagnon) & Baatard	p. 85. N° 177
"	Matthey - Barrat	p. 86. N° 180
1870	Matthey - Doré - Bettler	p. 94. N° 195
1871	Mennet - Dessous-Eglise	p. 107. N° 222
"	Mornat - Pellet	p. 107. N° 223
"	Métraux - Aubert	p. 110. N° 232
1872	Magnenet - Jotterand	p. 113.
"	Monod et Traubhaar	p. 122. N° 262
1873.	Mennet et Burnet	p. 127. N° 278
	Mottier-Vicomte	p. 128. N° 280
1874.	Meylan et Blanchard	p. 132. N° 293
	Müller & Rairoux	p. 134. N° 298
	Métral et Manger	p. 135. N° 303
1875.	Margot et Pellet	p. 139. N° 315
	Meylan & Rodollet	p. 143. N° 325
	Mennet et Mermoud	p. 142. N° 324

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



Nicola

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1861.	Pinguet, Jean Marc Francois & de Saharpe Suzanne	p. 1. N° 2
1861.	Pellet, Jean Marc, & Tripod Jeanne Georgette,	p. 4. N° 7
1862.	Roche Henri, & Guignot, Marie Louise	p. 13. N° 26
1862.	Pigeon, Léonard Jn Pierre, & Bergeret nee Weston, Caroline,	p. 15. N° 33
1863.	Prodollet Henri Francois & Crostier Suzanne Françoise,	p. 21. N° 41
1863.	Pellet Marc Henri, & Chapuisat, Louise Henriette Victoire	p. 23. N° 46
1863.	Signet Gustave Frederick, & Signet Georgette Lydie,	p. 24. N° 48
1863.	Pigeon, Léonard Jn Pierre, & Bergeret nee Weston	p. 28. N° 53
1863.	Prodollet Marc Jean Louis & Bressat Alain	p. 28. N° 56
1863.	Prodollet, Rodolphe & Metzger Marie Julie	p. 30. N° 60
1864.	Busche, Louis Auguste & Dupuis, Rose Emma	p. 35. N° 70
1865.	Prodollet, Louis, & Prodollet Young	p. 42. N° 84
"	Pellet Henri & Deschamps Vanette	p. 47 N° 93
"	Pellet Charles Alexandre et Jenny Viredat	p. 49 N° 99
"	Prodollet - Favre	p. 50, N° 104
"	Prodollet - Mettler	p. 52. N° 108
1866.	Pellet Charles Isaac et Marie Louise Viredat	p. 53 N° 111
"	Pellet Rodolphe François et Jeanne Susette Borgeaud	p. 53 N° 112
"	Pellet Jules Auguste et Marie Thérèse Fontaine	p. 59 N° 124
1866	Prodollet - Berthet	p. 54 N° 114
1867	Prodollet - Fanel (ni bonod)	p. 60 N° 127
1867.	Pellet - Dogny	p. 62 N° 130
"	Prodollet - Ramel	p. 65 N° 136
"	Prodollet - Favre	p. 71 N° 148
1868	De Pellet - Chambat	p. 73 N° 152
"	Pellet - Guilloid	p. 77 N° 161
1869.	Pellet. Habegger	p. 83 N° 174
1868	Peter - Grivel	p. 78 N° 163
"	Prodollet - Lavanchy	p. 79 N° 166
1869	Pellet - Junod	p. 89 N° 185
1870	Prodollet - Dubois	p. 94 N° 196
"	Prodollet - Michelon	p. 97 N° 201
"	Prodollet - Müller	p. 98 N° 203
"	Pellet Borgeaud, ni Newdon,	p. 100 N° 208
1871	Prodollet - Kolb	p. 102 N° 213
"	Prodollet - Kolb	p. 108
1872	Faillard - Pellet	p. 112
"	Pittet - Chauvy	p. 115
"	Pfeuti - Spring	p. 116
"	Pizotti - Guignot	p. 117
"	Pellet - Pellet	p. 117

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Lixotti et Guignet	fo	122.
Pellet & Jotterand	fo.	124.
Prodollet et Jortier	fo	129.
Prodollet et Liguet	fo	130
Pellet et Faure	fo	133.

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

18
18
18
18
18
18
18
18

18

1861.	Ronget, Marc Henri & Lucie Marianne Jélin, p. 3. N° 5.
1861.	Royroux Jules Louis, & Rodolphe Marie Jenny-Elise, p. 6. N° 12.
1862.	Ronget, Isaac Louis, & Veuve Authier née Dutoit, p. 11. N° 22.
1862.	Rosset Rodolphe Samuel Théophile, & Monod Suzette, p. 15. N° 24.
1862.	Rosset, Jh: François-Edouard et Françoise André, p. 15. N° 30.
1862.	Rogard Louis Rodolphe, & Rogard Marie, p. 17. N° 34.
1863.	Ronget, Jean François & Veuve Épaule, Marie Louise, p. 20. N° 40.
1864.	Ronget, Isaac Louis & Veuve Authier née Dutoit, p. 39. N° 48.
1865	Prochat Paul Marc et Jeanne Louise Motteal p. 46 N° 91
"	Rogard Louis Henri & Marie Prosen Grimm. p. 48 N° 97
"	Rogard - Cothray. p. 52 N° 109
1867	Ramu - André p. 70 N° 146.
1869	Reynoud - Fuyoud p. 84 N° 176
"	Richenbadi - Guignet p. 85 N° 178.
"	Ramel - André p. 91 N° 190
1870	Rotand - Pellet p. 92 N° 192
1871	Ramel - Turrian p. 103 N° 215
"	Rhynes - Andée p. 111 N° 234.
1872.	Rogard ex Meylan p. 121. N° 260.
1873.	Ronget et Depe p. 125. N° 273.
	Reynoud & Viornet p. 130 N° 287.
1874.	Renaud et Dupuis p. 138. N° 311.
1875.	Ramel et Chevallaz p. 140. N° 318.
	Reynoud et Garin p. 141. N° 319.

R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

1861.	<u>Sauty</u> Rodolph frane. & Alexand. & <u>Prodellet</u> Henriette.	p. 6. N° 11.
1862.	<u>Santoro</u> Salvatore, & <u>Suffray</u> Jenny. Peude.	p. 19. N° 38.
1865.	<u>Sambuc</u> - Grivel.	p. 48. N° 45
1866.	<u>Stebler</u> - Andre	p. 58. N° 123
1868.	<u>Schneitter</u> - Calame	p. 76. N° 150
1872.	<u>Speidel</u> - Grivel	p. 118.
1875.	<u>Lehrvitzgubel</u> et <u>Dellet</u>	p. 334.

S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.]

[Vertical text or markings along the left edge of the page, possibly from the binding or a margin.]

Tripod Benjamin et Matthey, Susanne Louise Marguerite. fol. 48. n. 96
 Tripod - Joly ————— fol. 97 n. 202
 Thentz - Jott'erand ————— fol. 112
 Tripod - Glawer ————— fol. 119.
 Tripod - Berthet ————— fol. 120.
 Tripod et Duperrat ————— fol. 128.
 Tripod et Kueffer ————— fol. 140.

T
 U
 V
 X
 Y
 Z

Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

Faint vertical text or markings along the left edge of the page, possibly from the binding or adjacent page.

1863. W. Drey, Stienne, & Kochat, Marianne.

p. 25. N. 49

U
V
X
Y
Z



1861.	Vitton Jean - Louis & Jotterand Jeanne Françoise	p. 25. N° 3.
1862.	Vionnet David Auguste & Fontaine, Suzanne	se: 10. N° 19.
1863.	Zingre Louis, & veuve, Emilie Charlotte	p. 25. N° 50.
1865.	Welter Jacques Rodolphe & Sophie Fellet	p. 43. N° 86.
"	Vitton - Andrie	p. 50. N° 102.
1866	Vancy - Fellet.	p. 56. N° 119.
1867	Vauthy - Bourgeois	p. 61. N° 129.
1870	Vancy - Grivel	p. 100. N° 209.
1871	Widmer - Grivel	p. 106. N° 220.
1872	Viande - Muller	p. 114.
"	Vionnet - Kleffler	p. 120.
"	Vionnet et Gedet	p. 142.
1875.	Zimmermann ex Jotterand	p. 144.

1865	Zwahlen - Regard.	folio 49	N° 100.
1870	Zenger - Baudin	fo. 111	N° 233.
1873	Zengre - Baudin	fs 127	N° 279.
1875.	Zinniker et Böhler	fo 140.	N° 318.

